



## Des 95 députés conservateurs, 71 réaffirment leur fidélité à M. Diefenbaker

par Jean-Y. DUFRESNE

OTTAWA — Des 95 membres du caucus conservateur, hormis M. Diefenbaker, 71 députés ont réitéré leur serment d'allégeance au chef de l'opposition, dans une pétition que l'un de ses plus ardents défenseurs, M. Gordon Churchill, député de Winnipeg-South-Centre, a fait tenir à son leader hier avant-midi.

"Nous, soussignés, députés du parti conservateur, demandons que le très honorable J. G. Diefenbaker continue d'agir comme chef de notre parti," se lit le préambule de la pétition, dont un dernier membre de phrase cependant paraît avoir été recouvert par un ruban adhésif, ou découpé, si l'on en juge par la reproduction photostatique du document qui n'a pas effacé entièrement les traces du procédé.

M. Churchill, interrogé à ce sujet, affirme que rien du préambule ne fut escamoté, ni avant ni après que les membres du caucus eurent apposé leur signature sur le document.

La pétition fut signée la semaine dernière au cours du congrès conservateur, qui eut lieu dans la capitale, et à l'issue duquel M. Diefenbaker subit le plus sérieux revers de sa carrière politique, les députés lui ayant exprimé, par le truchement d'une résolution de reconnaissance, un désaveu implicite. S'il désire demeurer le chef du parti, M. Diefenbaker devra braver les suffrages d'un congrès de nomination d'ici le 1er janvier 1968. Entre-temps, délaissé par la moitié des siens, le chef se retranche derrière le caucus, d'où il semble qu'on ne pourrait le déloger de sitôt.

Dés avant les assises, le candidat de M. Diefenbaker à la présidence conservatrice, l'avocat Arthur Maloney, de qui M. Camp, l'adversaire du chef, réussit à triompher en obtenant un deuxième mandat la semaine dernière, avait affirmé qu'il avait l'appui incontesté du caucus parlementaire.

La pétition le confirme, et dissipe pour l'instant les rumeurs qui, selon au vieux leader l'intention de démissionner.

M. Churchill, on le sait, conteste l'autorité de l'association, sur un chef s'exercer, dit-il, sur un parti qui a été élu par le peuple et dont les fonctions de leader de l'opposition sont en fait celles d'un ministre de l'opinion publique.

Le nom de M. Davie Fulton, l'un des aspirants à la chefferie, n'apparaît pas sur le document; interrogé à ce sujet, le député de Kamloops a déclaré hier qu'il ne fut pas invité à signer la pétition.

M. Fulton cependant reconnaît que M. Diefenbaker est le chef du parti et le chef de l'opposition, ce qu'il ne conteste pas, mais il s'interroge cependant sur l'opportunité de faire confirmer par le caucus des fonctions qu'il occupe déjà.

"En ma qualité de membre du caucus conservateur, je reconnais M. Diefenbaker comme chef du parti et lui accorde mon appui en sa qualité de leader de l'opposition. Ce sont là des fonctions qu'il occupe. Nulle pétition, communiqué ou signature ne sont nécessaires pour rétablir ces faits, et l'absence d'une griffe n'altère pas ces faits non plus", a déclaré hier le député de Kamloops.

Voir page 2: Conservateurs

P.-O. TRÉPANIÉRI

## Les deux tiers des délégués du Québec ont appuyé Camp

M. Paul-O. Trépanier définit son rôle au sein de l'Association progressiste-conservatrice du Québec comme un "arbitre" entre les deux "fractions" qui divisent le parti: les membres de Montréal, qui ont toujours dominé le parti au point de le considérer comme leur objet propre, et ceux des campagnes qui constituent "le vieux fond conservateur du Québec".

"Je me situe entre ces deux fractions de notre association et je veux établir un dialogue entre elles", a déclaré le président québécois.

M. Trépanier, qui parlait hier devant les membres du "Progress Club" de Montréal, a rappelé les grandes lignes de son programme: démocratisation du parti par l'établissement de structures nouvelles, assurer à l'association le rôle principal dans la définition d'une philosophie politique et la rédaction du programme de même que l'administration des fonds électoraux. Le président a mis l'accent sur ce dernier point car "pour s'autodéterminer, il faut s'autofinancer".

L'association rendra public à la mi-décembre un plan d'action qui sera réalisé en 1967 et au début de 1968.

M. Trépanier a d'autre part tenté de justifier la conduite au cours de la période qui a précédé le récent congrès conservateur d'Ottawa. Il a nié qu'il ait répété une résolution adoptée au congrès conservateur provincial d'octobre qui demandait la tenue d'un congrès sur le leadership en 1967 et la répétition d'un tel congrès à tous les quatre ans.

Il a dit que ces critiques provenaient de partisans de M. Camp, il a nié avoir alors pris position contre M. Camp. Mais a-t-il ajouté, en faisant allusion à l'association conservatrice fédérale, "dans certains milieux, l'on voulait et l'on veut encore me faire chanter la gloire de cette jolie voiture construite à Toronto dont nous n'avons même pas dit un mot dans le choix du cheval".

Voir page 2: Les deux tiers

## Bilinguisme et biculturalisme

### Pearson: rapport d'ici 2 semaines

OTTAWA (DNC) — Le premier ministre a fait savoir aux Communes hier qu'il a pressé la commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme de produire d'ici deux semaines un sommaire des principales recommandations que les commissaires entendent formuler dans le document définitif.

"J'ai demandé à la commission de terminer ses travaux le plus tôt possible, compte tenu de leur complexité, et je l'ai pressée également de produire un rapport d'ici la fin de l'année," a répondu hier M. Pearson à une question d'un député.

Le rapport dont a fait mention le chef du cabinet serait davantage un résumé de l'orientation générale des travaux, qui ne paraissent pas encore suffisamment avancés, dans l'ensemble des secteurs de recherches en tout cas, pour en dégager des recommandations définitives.

Le rapport complet ne sera disponible que dans plusieurs mois. Naturellement, la commission craint avec raison qu'un sommaire désincarné de ses recommandations soit mal interprété. Les recherches de l'organisme sont nombreuses, extrêmement complexes, et l'on envisage même, pour faciliter la compréhension de toutes leurs implications, de publier un plus grand nombre d'études qu'il avait été originalement...



(Photo Le Devoir, par Keystone)

## Le président Lübke: le monde se doit de connaître la vraie Allemagne d'aujourd'hui

Le président de la République fédérale allemande, M. Heinrich Lübke, a fait un bref arrêt d'une heure hier à Montréal, dans un voyage qui l'amène au Mexique où il séjournera cinq jours en visite officielle. Son avion spécial, le "Boeing Dortmund" de la ligne Lufthansa s'est posé à Dorval vers 11 heures et M. Lübke a été accueilli par le maire de Montréal, M. Jean Drapeau.

En raison de la crise gouvernementale, le chef de l'Etat fédéral a pris ses hôtes d'abréger de 48 heures la durée de son séjour. Toujours en raison de la situation politique allemande, il ne sera pas accompagné — comme il est de tradition — de par M. Gerhard Schroeder, ministre fédéral des affaires étrangères, mais par M. Ludwig Westrick, ministre d'Etat chargé de la chancellerie. Ce dernier, proche collaborateur du chancelier Ludwig Erhard, quoiqu'il démissionnaire depuis plusieurs semaines, continue à exercer ses fonctions.

A son départ de Bonn, commentant la participation de la République fédérale d'Allemagne à l'Exposition mondiale de Montréal en 1967, le président de la République, M. Heinrich Lübke a souligné que "le monde a le droit de connaître la véritable Allemagne d'aujourd'hui et d'apprendre quelle est sa part dans le développement de la recherche et de la technique, comment les hommes y vivent et ce que le

## Satisfait des résultats du congrès de la FLQ

### Lapalme: les discussions, même passionnées, sont saines pour le parti libéral... et les autres!

par Michel ROY

M. Georges-Émile Lapalme s'est déclaré satisfait hier soir des résultats acquis au cours du congrès de la Fédération libérale du Québec. Il est satisfait, a-t-il dit, que des discussions, fussent-elles passionnées, se soient tenues lors de cette première étape, une étape très importante vers une réforme profonde, non seulement des structures du parti, mais aussi de tous les partis politiques.

Le parti libéral, a souligné l'ancien chef, a donné l'exemple à toute la province de sa volonté de démocratisation, ce qui l'autorise à se réclamer autant des autres partis.

M. Lapalme ne cache pas qu'il appuyait, quant à lui, l'équipe des réformistes qu'animaient MM. Kierans, Gerin-Lajoie, Lévesque, Brière et Casgrain. Or il est satisfait de constater qu'après des discussions très vives, le congrès se soit rallié, du moins sur l'es-

sentiel, aux réformes proposées.

J'ajoute, a dit M. Lapalme, qu'à ma connaissance la question du leadership n'a jamais été soulevée par les réformistes que j'ai pu rencontrer. Cette question, en tout cas, ne s'est pas posée ni avant ni pendant le congrès.

M. Lapalme confie qu'il s'est employé — dans la mesure de ses faibles moyens, précise-t-il — à cimenter l'unité avant le congrès. Je suis assez satisfait, en définitive, de la tournure des événements.

Il croit en outre que M. Kierans dispose des moyens voulus pour donner suite à ces projets de réformes. Cela, naturellement, précise M. Lapalme, va dépendre de quelle façon les hommes en place parviendront à travailler ensemble. Mais je crois que ça ira.

Interrogé au sujet de son absence au congrès, absence soulignée en fin de semaine par Le Petit Journal, M. Lapalme a tenu à préciser sa position. Je n'étais pas délégué. Et je comprends très bien que les libéraux d'Outremont ne m'aient pas invité à l'être puisque j'ai souvent dit que je ne m'occupais plus de politique. Il n'y a donc pas d'amertume dans mon attitude.

M. Lapalme pourrait-il revenir à la politique active si les événements le portaient à y retourner?

— Il n'en est pas question.



## La motion de censure du NPD, rejetée

OTTAWA (Le D) — Un amendement néo-démocrate sur la motion des subsides soumise aux Communes hier a été rejeté hier soir par 118 voix contre 90 et le gouvernement a de nouveau triomphé de la non-confiance qu'affichait le NPD, lequel reproche aux ministères de n'avoir pas assuré une répartition suffisamment équitable de la richesse du pays entre tous ses citoyens.

Les conservateurs, les néo-démocrates, deux indépendants, MM. Maurice Allard et Gilles Grégoire, ont appuyé l'amendement; le Ralliement des créditistes et le Crédit social s'étant comme d'habitude portés à la rescousse du gouvernement. Le débat de deux jours sur cette question...

Voir page 2: Censure

## Démocratisation timide en Espagne

MADRID — Le général Francisco Franco, dictateur de l'Espagne depuis 27 ans, a proposé hier une réforme constitutionnelle tendant à établir une monarchie libérale. Lorsqu'il quittera le pouvoir, les Cortes — assemblées législatives — réunies en séance plénière, ont immédiatement donné leur appui à cette réforme, ouvrant la voie à un référendum national prévu pour le 14 décembre.

Le général, qui est âgé de 74 ans, a suggéré qu'il y ait un chef d'Etat (roi ou régent) et

un chef de gouvernement qui serait nommé pour cinq ans. Franco cumule présentement les deux fonctions mais dès 1947 les Espagnols ont approuvé par un référendum le rétablissement de la monarchie.

Les propositions du général, qui aux yeux des experts juridiques de la capitale espagnole ne font qu'une place timide à la démocratie, comprennent également:

- 1— L'élargissement de la composition des Cortes dont cent membres seront élus au suffrage direct de tous les chefs de famille et des femmes mariées.
- 2— L'élargissement et la démocratisation du conseil du royaume et la précision du mécanisme de succession du chef de l'Etat.
- 3— "Institutionnalisation" du conseil national, qui assurera "dans le cadre des principes du mouvement, la confrontation des opinions sur l'action politique", et qui sera composé de 50 membres élus et 46 nommés.
- 4— Réglementation des relations entre hauts organismes de l'Etat: chef de l'Etat, Cortes, gouvernement.
- 5— Institution d'un recours — contentieux — contre toute violation des principes constitutionnels.
- 6— Proclamation du principe de la liberté religieuse.

"La réforme complète de notre cycle institutionnel sans exclure d'ailleurs la possibilité de perfectionnements ou de réajustements ultérieurs possibles", a déclaré le général Franco dans son message aux Cortes.

"Nous devons continuer notre prudente expérience d'un ordre nouveau qui tienne compte de l'avenir que nous ne pouvons que partiellement prévoir".

"En accord avec notre esprit catholique, les perfectionnements de l'Edifice ont fait l'objet d'une attention spéciale", a déclaré le général Franco, faisant allusion à la proclamation de la liberté religieuse en Espagne.

Il a ajouté d'autre part: "Il est procédé à une ample démocratisation de la vie politique dans la rénovation de la composition des Cortes, du conseil national, du conseil du royaume et de leurs nouvelles fonctions. L'Etat de droit, déjà très avancé en Espagne, est perfectionné par les dispositions relatives à l'exercice des hauts corps consultatifs et de contrôle et par l'établissement d'un large recours contentieux".

Dans la première partie de son message, Franco a rappelé longuement l'oeuvre de son régime au cours de ses trente ans d'existence.

"Mais pour continuer à aller de l'avant, a ajouté Franco, il faut se souvenir que l'Espagne, comme tous les peuples, a ses démons familiaux: l'esprit

Voir page 2: Espagne

## L'ÉGLISE UNIE DU CANADA:

### La faillite d'un mariage, la principale cause de divorce

OTTAWA — L'Église unie du Canada a déclaré hier qu'il est temps de considérer la faillite d'un mariage comme la principale cause de divorce. Dans un mémoire volumineux et détaillé qu'elle a soumis au comité parlementaire mixte spécial chargé d'examiner les questions de divorce, l'Église exprime son profond mécontentement à l'égard des lois canadiennes actuelles qui à toutes fins pratiques ne tiennent compte d'aucun autre motif que l'adultère pour accorder le divorce.

De telles pratiques font qu'un conjoint doit nécessairement traiter l'autre comme un adversaire, et prouver en Cour qu'il est lui-même innocent. Selon l'Église unie, on aggrave ainsi les différences,

on fortifie l'amertume et on durcit l'hostilité d'un conjoint à l'égard de l'autre.

Le mémoire est le fruit de six années d'études poursuivies par un comité de cinq personnes dont quatre membres du clergé; il a été approuvé en septembre par le Conseil général de l'Église.

On y souligne qu'il peut avoir de nombreuses causes à la faillite d'un mariage, comme le manque de maturité, les déficiences personnelles, les différences marquées dans les origines sociales, l'insuffisance de la préparation au mariage et l'intervention de tierces personnes notamment de la parenté. Il y a aussi de nombreuses forces dans la société

Voir page 2: La faillite

## Troisième anniversaire de la mort de Kennedy

### Les leaders de la Chambre ne voient pas la nécessité de rouvrir l'enquête

WASHINGTON. — Les leaders des deux partis à la Chambre des représentants ont déclaré hier qu'il n'y avait aucune nécessité de rouvrir l'enquête du Congrès sur l'assassinat du président John F. Kennedy.

Le leader de la majorité, M. Carl Albert (démocrate de l'Oklahoma) et celui de la minorité, M. Gerald R. Ford (républicain du Michigan), qui était lui-même membre de la commission Warren, ont soutenu qu'il n'existe aucun nouvel indice important tendant à prouver que la conclusion principale du rapport de la commission est erronée. La commission Warren avait conclu

que Lee Harvey Oswald — et lui seul — a tué le jeune président.

Leurs déclarations sont survenues le jour du troisième anniversaire de l'assassinat de Kennedy. Aussi bien à Dallas, lieu de la tragédie qu'au cimetière militaire d'Arlington où repose la dépouille du disparu de discrètes cérémonies ont marqué hier le triste anniversaire.

Des les premières heures de la matinée, le modeste tombeau de John Fitzgerald Kennedy, accroché au flanc de la colline qui surplombe le fleuve Potomac, en plein coeur du cimetière militaire d'Arlington, avait été abon-

damment fleuri par des centaines de mains anonymes. Tandis que la foule des "fidèles" défilait en silence devant le petit ferre-plein, entouré d'une modeste barrière de bois peint en blanc, des équipes d'ouvriers s'affairaient autour de la gigantesque stèle de granit qui abrite la dépouille du 35e président des États-Unis.

La famille de l'ancien président s'est retranchée derrière un rideau de silence à l'occasion de cette date tragique qu'elle entend célébrer en dehors de toute manifestation publique. Sa veuve était à New York dans son appartement.

Voir page 2: Kennedy

Un pacifiste

(Suite de la page 16)

endommagés, et les dommages subis par un petit village catholique voisin d'Hanoi. "Si l'on m'avait rapporté ces destructions à mon passage à Hanoi je ne vous les aurais pas citées, mais je les ai vues dans des villages à l'extérieur..."

Conservateurs

(Suite de la première page)

"Il me semble que ce qui compte maintenant pour nous, c'est travailler en Chambre dans le dessein de formuler des politiques pour le Canada, et de nous préparer pour le jour où notre parti sera au pouvoir, et qu'il aura remplacé le gouvernement le plus faible que le Canada ait jamais connu."

La faillite

(Suite de la première page)

"Certains foyers dans notre société sont de véritables enfers pour le mari, la femme et les enfants", dit le mémoire, ajoutant que si un divorce pouvait améliorer de telles situations "nous croyons que l'Église chrétienne devrait appuyer, plutôt que combattre, une telle mesure."

Kennedy

(Suite de la première page)

ment de la cinquième Avenue et personne, dans son entourage, n'a révélé ses activités. Les deux enfants Caroline et John étaient en classe, comme d'habitude."

Espagne

(Suite de la première page)

anarchique, la critique négative, le manque de solidarité et l'extrémisme. Le système politique qui nous convient n'est pas celui qui les cultive et les encourage, mais celui qui les évite et les neutralise."

Les deux tiers

(Suite de la première page)

La campagne de M. Camp, précise M. Trépanier, s'est faite sans notre participation. Seulement quelques partisans de langue anglaise de Montréal ont été en contact avec le président (...) même si ces membres sont extrêmement dynamiques, ils ne représentent pas le Québec..."

Des défauts dans certains modèles 1967

WASHINGTON — La commission sénatoriale du commerce a annoncé que le gouvernement des États-Unis a été avisé au cours des dernières semaines écoulées de défauts de construction découverts dans des centaines de voitures neuves.

Le problème des deux

(Suite de la première page)

vérité, nul ne discute le poids que la République populaire de Chine représente par ses dimensions, sa population, sa civilisation, ses forces armées et, enfin, sa puissance nucléaire."

Une mère et ses cinq enfants meurent dans un incendie

ST-CAMILLE-DE-VILLEBOIS — Mme Léon-Maurice Harvey, âgée de 32 ans, et ses cinq enfants, ont péri lundi dans l'incendie qui a détruit leur maison de bois dans cette localité du nord-ouest de la province de Québec.

Censure

(Suite de la première page)

me et dernière motion des subsides a donné lieu à une seule intervention digne d'intérêt, le leader néo-démocrate, M. Douglas s'étant attaché à démontrer que l'on ne saurait attribuer aux hausses de salaires l'actuelle augmentation des prix. L'infinité, dit-il, découle des profits excessifs des agents de production et de distribution."

Bourassa

(Suite de la page 3)

titre peuvent difficilement être retardés. M. Bourassa a noté les laux d'intérêt font élevés au Québec et les municipalités sont présentement obligées de payer pour obtenir les fonds nécessaires au financement de ces investissements. Il a mentionné en particulier le cas de la province et de la cité de Montréal."

VOYAGEUR

EN IMPRIMERIE ET EN LITHOGRAPHIE AVEC CONNAISSANCE EN ARTS GRAPHIQUES DEMANDE POUR REMPLIR CETTE POSITION DANS UN ATELIER DE LA BANLIERE MONTREALAISE CLIENTELE DE LA MAISON.

"DESIGNER" DEMANDÉ

Nous recherchons un artiste possédant l'enthousiasme, le talent et le potentiel d'un directeur artistique. Des connaissances éprouvées de l'art graphique et de l'imprimerie sont essentielles.

ASSISTANTE A LA REDACTION

Une importante maison d'édition recherche les services d'une dactylo pour la correspondance anglaise et française. La candidate devra également avoir des aptitudes pour la mise en page, la traduction et le travail corollaire à la préparation de la maquette d'une importante revue mensuelle.

COMMIS LIBRAIRE

Deux (2) postes dans une importante librairie universitaire. Fonctions : travail général de librairie. Salaire selon qualifications et années d'expérience. Programme complet de bénéfices marginaux.

REPRESENTANTS AGRICOLES

Par suite de l'expansion rapide de notre Division Agricole, nous recherchons des jeunes hommes intelligents, combattifs et âgés de 24 à 45 ans pour assumer la responsabilité de représentants de ventes dans la province de Québec.

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

ÉLECTRICIENS

CANADIAN BECHTEL LIMITED

REPRÉSENTANT DES VENTES

HICKLING-JOHNSTON LTD.

VEUVE SEVERY le gin joyeux

CARRIÈRES ATTRAYANTES DANS LES SERVICES D'INFORMATION DU GOUVERNEMENT CANADIEN

# SUR LE CLOU

La Croix-Rouge demande des donneurs de sang "O" positif, "A" positif et "B" positif pour deux hommes et un enfant qui subiront une opération à cœur ouvert demain. Les donneurs de sang en bonne santé, âgés de 18 à 65 ans, et possédant un des trois groupes devront se présenter aujourd'hui entre 9h du matin et 7h du soir, à 2180, ouest Dufferin; on peut fixer un rendez-vous en composant 967-7761, poste 211.

Les responsables du fonds de secours créé le 3 mars 1966 à la suite du sinistre qui a ravagé une partie de la paroisse Sainte-Cunégonde tiendront une assemblée publique ce soir à 8 h, pour rendre compte de leur travail, à la salle des Chevaliers de Colomb du conseil St-Henri, 720 avenue Laporte. M. Emile Girardin, président de la fédération des unions régionales des caisses populaires Desjardins, sera le conférencier.

Quelque 150 hommes d'affaires, éducateurs et syndicalistes se réunissent aujourd'hui pour un "colloque sur l'enseigne-

ment commercial au niveau du cours secondaire" organisée par la Chambre de commerce de Montréal. La réunion commence à 9h du matin, au Holiday Inn, 6005 Côte-de-Liesse, et prendra fin à 5h. 45.

Conférences: à 8h. 30 du soir, à la salle H-415 de l'université de Montréal, le professeur Pierre Gourou traitera du "nouveau point de vue sur la géographie du monde tropical". A 7h. 45 du soir, au restaurant Castel du Roy, 2070 Drummond, M. Jean Elmer-Blain parlera aux "Jeunes Adultes" sur le thème: "Les droits ne sont pas des privilèges. Ils sont des droits et doivent être exercés". A midi, le directeur de l'assistance technique à OIAC, M. Helio Costa, parlera au Windsor devant l'association canadienne inter-américaine.

La future association libérale fédérale du nouveau comté de Mercier élira son conseil ce soir à 7h. 30, au sous-sol de l'église Saint-Octave, à l'angle de Notre-Dame ouest et Broadway. Conférenciers: M. Maurice Savé et M. Prosper Boulanger.

## 40% des jeunes travailleurs et 19.7% des étudiants boivent régulièrement

QUEBEC — Les résultats préliminaires d'une vaste enquête menée auprès de 10,000 jeunes travailleurs et étudiants de l'Est du pays viennent de révéler que, chez ces jeunes de 16 à 22 ans, 40% des travailleurs et 19.7% des étudiants consomment régulièrement des boissons alcoolisées dans leurs loisirs. Cette enquête conduite par la Jeunesse Lacordaire dans 10 diocèses démontre également que la majorité des jeunes consommateurs de l'alcool, surtout afin de "faire comme les autres" ou "pour se dégoûter". Par ailleurs, plus de 75% des personnes interrogées estiment cependant qu'il est possible de se divertir sans boisson.

Les chiffres de cette enquête viennent d'être rendus publics par le responsable national de la Jeunesse lacordaire, M. Laurier Gardner, à l'occasion de l'ouverture officielle de la Semaine nationale de la sobriété.

Les résultats de cette enquête proviennent d'un ques-

tionnaire écrit auquel ont répondu 477 jeunes travailleurs et 10,025 étudiants des deux sexes. Il en ressort que les loisirs les plus populaires durant les fins de semaine sont le cinéma (53.8%), les centres de loisirs (40%), les grilles, clubs et salles de danse (32.3%). Sur semaine, la télévision (62.3%), les sports (32.5%) et les rencontres d'après-midi (26.8%).

C'est principalement dans les grilles, clubs et salles de danse que se fait la plus forte consommation d'alcool.

L'enquête a démontré que, chez les jeunes travailleurs, plus des 40% de buveurs réguliers ont compté 40.2% de consommateurs occasionnels. Quant aux étudiants, aux 19.7% de buveurs réguliers, il faut ajouter 35.5% de consommateurs occasionnels. C'est donc dire que 80.2% des jeunes travailleurs et 55.2% des étudiants font un usage plus ou moins fréquent d'alcool dans leurs loisirs.

## Numéro de "Socialisme 66" sur la crise politique actuelle au Québec

La revue "Socialisme 66" vient de publier un numéro double (9-10) consacré à la crise de structure que traverse, ouvertement depuis six mois, le système politique encore en vigueur au Québec.

Un communiqué de la revue signale que "c'est la signification dynamique mais confuse de l'ensemble de ces événements que l'équipe de Socialisme 66 a tenté de dégager à travers une série de recherches approfondies".

Le communiqué poursuit: "Une date exprime cette crise: le 5 juin 1966. Un parti traditionnel, le parti libéral, qui était à bout de souffle depuis déjà deux ans, a laissé alors avec le pouvoir un héritage gravement obéré à un autre parti traditionnel, l'Union nationale, que d'anciens réflexes, une intelligence réduite de la situation et un manque de personnel politique compétent ne préparaient pas à gouverner

dans des circonstances aussi difficiles. Ainsi, le 5 juin contenait en germe les développements récents: un début d'éclatement de l'unité libérale, l'immobilisme de l'Union nationale au pouvoir.

"Ces événements officiels traduisent le besoin d'une solution de rechange. Sur le plan social, les salaires se sont livrés dès avant les élections provinciales, à une intense agitation qui a commencé de mettre en cause le régime socio-économique."

"Plusieurs chefs syndicaux ont mis récemment en cause les principes mêmes des institutions économiques, et les tiers partis, particulièrement le RIN, se montrent de plus en plus attentifs à ces démarches nouvelles du syndicalisme."

On y trouvera, outre un éditorial de synthèse des analyses du vote de Serge Carlos, Pierre Guimond, Robert Boly, etc.

## Des "rêveurs": les Lévesque, Cliche, Ryan... et Marchand

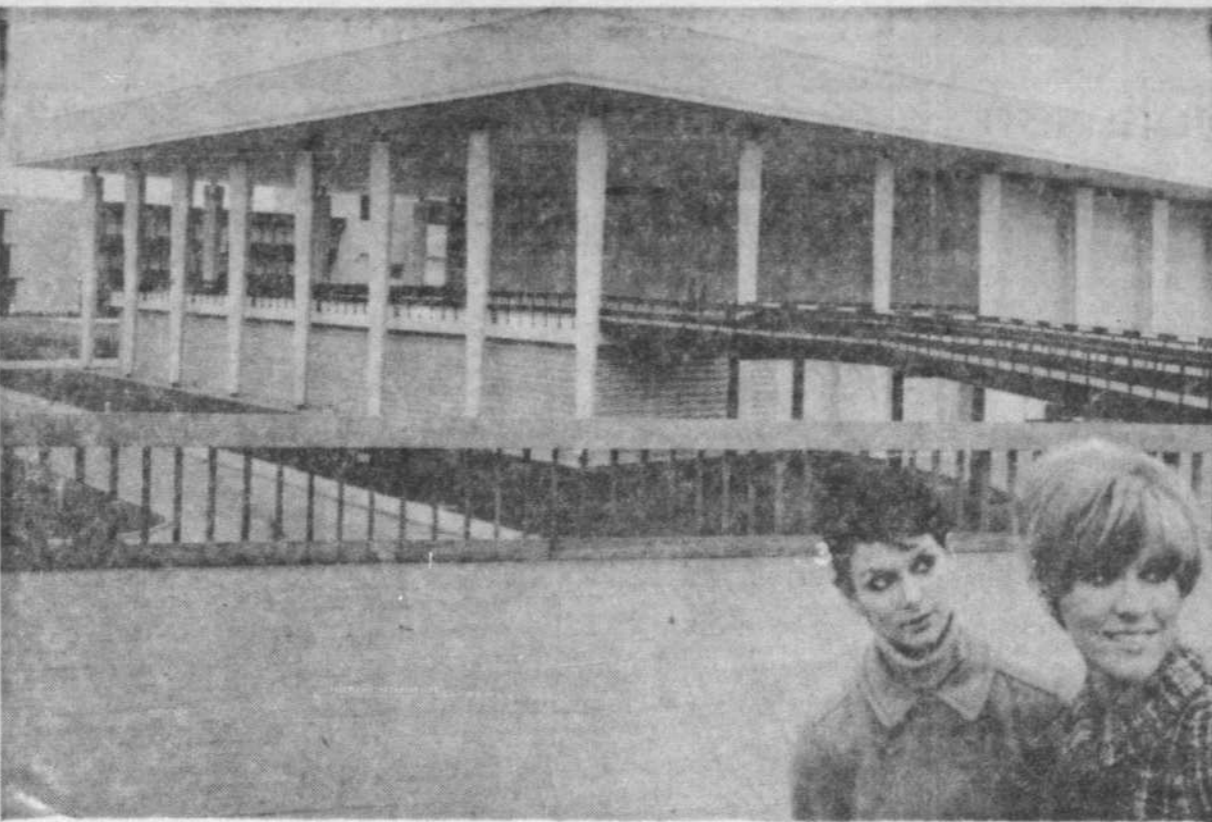
### Laberge: Marchand a vraiment mis le doigt sur le "bobo"

Commentant la déclaration de l'ex-président de la CSN, M. Jean Marchand, sur le problème des unités de négociation et du monopole de représentation syndicale, le président de la Fédération des travailleurs du Québec, M. Louis Laberge, a déclaré hier: "Enfin, quelqu'un a vraiment

mis le doigt sur le bobo, et nous allons maintenant pouvoir discuter le genre de syndicalisme qui est préférable pour les travailleurs."

Le porte-parole de la FTQ doute fort, pour sa part, que les travailleurs eux-mêmes soient prêts à suivre le ministre fédéral de la main-d'œuvre sur la voie du syndicalisme européen, ou, plus précisément, du syndicalisme à la française, en vertu duquel chaque travailleur peut choisir individuellement son syndicat, indépendamment du vote de la majorité, ce qui, selon lui, n'a apporté que faiblesse aux travailleurs français.

M. Laberge est d'accord avec M. Marchand, pour dire que le problème qui se pose à la CSN, "ce sont donc des conséquences du monopole syndical" ("Le Devoir", 22 novembre 1966). La CSN elle-même, dit-il, déclarait récemment à propos du régime de



Le Centre international de radiotélévision, à Expo 67, a été inauguré le 22 novembre. Construit par Radio-Canada avec des fonds spéciaux de 10 millions de dollars octroyés par le gouvernement fédéral, le Centre servira les besoins des radiodiffuseurs du monde entier durant Expo 67. On l'a en même temps aménagé de manière à permettre au public de voir des émissions de TV et de radio en marche.

## Le premier Centre international de radiotélévision entre en service sur les terrains de l'Exposition

Le Centre international de radiotélévision à l'Expo 67, qui a été inauguré hier en fin d'après-midi, fera date dans l'histoire des expositions internationales. Le CIR, en effet, permettra aux radiodiffuseurs de toutes les nations, présents à l'Expo, de réaliser des émissions sur les événements mémorables qui s'y dérouleront.

Construit par la société Austin d'après les plans de la société Radio-Canada, le Centre international de radiotélévision a été placé sous la gestion de Radio-Canada pour toute la durée de l'Expo. L'entreprise a été réalisée grâce à des fonds spéciaux octroyés à Radio-Canada par le gouvernement fédéral. Le coût total est de \$9,900,000, dont environ \$4,500,000 ont été consacrés à l'immeuble lui-même.

Des émissions en couleur et en blanc et noir seront réalisées au Centre en vue de leur transmission par micro-ondes, par enregistrement et quelquefois par satellite, à l'intention de millions de personnes à travers le monde.

Le CIR s'élève à la Cité du Havre, juste à côté de la place de l'Accueil à laquelle il est relié par une passerelle. C'est un bâtiment de forme rectangulaire, entouré de colonnes et c'est la première des constructions importantes de l'Expo qui ait été achevée à l'intérieur comme à l'extérieur.

Une maison de verre Bien que l'immeuble soit d'abord et avant tout un centre de production, de télévision et de radio, on l'a construit pour permettre au public de voir des émissions en marche. Grâce à un passage en laet, en quelque sorte, doté de larges fenêtres inclinées, les visiteurs pourront voir à l'oeuvre acteurs, réalisateurs, techniciens dans les studios, les salles de régie et les salles d'enregistrement.

Le public passera même au milieu du grand studio de TV où il pourra véritablement respirer l'ambiance de la télévi-

sion. Ce grand studio subit présentement des essais et sera le théâtre d'émissions en couleur, à partir de janvier 1967.

Un personnel d'hôtes et d'hôtesse portant un uniforme distinctif, assurera le mouvement des visiteurs en décrivant les lieux et répondant aux questions.

C'est M. Gordon McKinstry, architecte du siège de l'ingénierie de Radio-Canada, qui a dirigé l'exécution des plans qu'avait dessinés la firme d'architectes Meadowcroft & Mackay, de Montréal.

Le Centre sera doté d'un personnel de plus de 400 personnes, dont 200 techniciens. Quelque 100 personnes sont déjà en place.

Ultra modernisme

La construction de cet imposant pavillon à colonnes extérieures a débuté en avril 1965. Il n'a donc fallu que 18 mois pour monter l'édifice, finir l'intérieur et aménager la plus grande partie de l'appareillage technique. C'est ainsi que les travaux ont été achevés six semaines en avance sur le délai prévu.

Le Centre abrite deux studios de télévision-couleur, dont l'un, qui mesure 100 pieds sur 70, est le plus grand jamais construit par Radio-Canada. On a également aménagé six studios de radio; un centre de télécinéma et de magnétophone; des salles de maquillage, et de costumes; des ateliers de retouche de décors; un salon de réception pour les visiteurs de marque et tous les autres services de production. Tout l'immeuble est climatisé.

La régie centrale, servant pour la radio et pour la télévision, peut acheminer n'importe où des émissions de n'importe quel point sur l'emplacement de l'Expo.

Pour la réalisation d'émissions à l'extérieur, il y aura cinq cars de reportage-télévision dont trois pour la couleur. Un des cars-télévision

pour le noir et blanc a été prêt à Radio-Canada par l'ORTF (Office de Radiodiffusion - Télévision Française). Grâce à cette commodité, les radiodiffuseurs d'Europe pourront enregistrer des émissions d'après le système de 625 lignes propre à l'Europe, par opposition au système nord-américain de 525 lignes. Il y aura aussi des cars de reportage radiophonique.

L'une des caractéristiques les plus remarquables de l'immeuble est une immense terrasse de 175 pieds sur 80 où l'on aménagera un studio de radio en plein air, avec une galerie de photos et dessins en couleur pour illustrer le rôle prépondérant que joue toujours la radio dans la vie quotidienne. On y exposera aussi un montage photographique

pour illustrer l'activité de la télévision dans plusieurs pays du monde. C'est par cette terrasse, reliée à la place de l'Accueil de l'Expo, que les visiteurs auront accès au Centre. Savamment agencés au travers de cette petite exposition, on verra des massifs et des bancs où les gens pourront circuler à l'aise, assister à une émission de radio, causer avec les artistes de passage et se reposer s'ils le désirent.

Aux côtés de M. J.W.R. Graham à la direction du Centre, on remarque M. Yves Vien, codirecteur; M. Nelson Gardiner, directeur de l'exploitation; M. Raymond Roy, directeur de la production; M. Charles Kirkman, directeur technique. (Services d'information du C.I.R.)

## MM. Bourgault et Legault pourraient être accusés d'avoir violé la loi électorale

QUEBEC — Des accusations d'avoir passé outre à certaines exigences de la loi électorale sont maintenant susceptibles d'être portées contre le président du Rassemblement pour l'indépendance nationale de même que contre l'ancien chef conjoint du Rassemblement national, M. Laurent Legault. C'est ce qu'on a appris de bonne source dans la capitale provinciale.

En fait, M. Pierre Bourgault pourrait théoriquement être traduit en justice parce que lui ou ses agents officiels ont omis de présenter au président général des élections leur rapport sommaire des dépenses électorales encourues lors des dernières élections provinciales. Ils avaient jusqu'au 7 novembre pour le faire.

Quant au chef du Rassemblement national, il pourrait lui aussi être théoriquement traduit en justice parce que ses agents officiels n'ont transmis qu'un rapport partiel. La loi électorale prévoit une peine d'emprisonnement n'excédant pas six mois de même qu'une amende pouvant varier de cent à cinq cents dollars pour une telle infraction à la loi électorale.

Par contre, les chefs du RN et du RIN pourraient possiblement se faire excuser en déposant leur rapport devant le juge en chef de la Cour d'appel du Québec, M. Lucien Tremblay.

Par contre, à Montréal, M. Pierre Bourgault, président du Rassemblement pour l'indépendance nationale, a déclaré que la loi électorale du Québec ayant été conçue dans l'optique des partis traditionnels le RIN lui donne une interprétation différente.

Commentant une nouvelle de Québec selon laquelle des accusations d'avoir passé outre à certaines exigences de la loi électorale sont maintenant susceptibles d'être portées contre lui, M. Bourgault a déclaré dans une entrevue téléphonique qu'une requête doit être incessamment soumise en son nom afin de répondre ainsi à ce qu'exige la loi.

M. Bourgault a expliqué que les rapports sur les dépenses du parti ont été soumis deux

# LE DEVOIR

MONTREAL, MERCREDI, 23 NOVEMBRE 1966 TROIS

## Bourassa: le congrès libéral, nouveau départ pour le parti

Dans une conférence qu'il prononçait hier soir devant l'Association canadienne pour l'organisation industrielle, sur les problèmes financiers du Québec, M. Robert Bourassa, député de Mercier, a fait quelques observations sur le congrès libéral de la fin de semaine. Il a affirmé que ce dernier congrès avait constitué pour le parti libéral un "nouveau départ" où toutes les tendances du parti s'étaient ralliées aux propositions du chef du parti. Le parti libéral a donc réussi, selon lui, à consolider son unité tout en faisant un pas important et positif vers la démocratisation de ses structures.

Le député de Mercier a également noté que ces nouvelles structures faciliteront le dialogue entre les différentes tendances du parti et, dans cette mesure, pourront raffermir son unité. Il a repris les paroles de M. Lesage, sur la nécessité d'une liberté d'expression au sein du parti, liberté dont l'existence permet à son avis d'attirer non seulement des hommes de valeur dans le parti, mais est essentielle au progrès idéologique. M. Bourassa a noté, en souriant, que peut-être le seul problème du parti libéral est d'avoir un grand nombre de fortes personnalités, signalant que l'Union nationale semble avoir plutôt le problème inverse, puisqu'elle doit accorder à la même personne, dans plusieurs cas, deux ministères importants.

L'appui enthousiaste qu'ont reçu MM. Lesage et Lévesque des militants libéraux est, pour M. Bourassa, l'un des aspects positifs du congrès. En effet, il est maintenant clair et certain, que les militants libéraux tiennent, sans le moindre doute, à garder M. Lesage comme chef du parti libéral et à garder M. Lévesque, comme "l'un des membres à part entière du parti."

Tous les deux, en effet, ont reçu un vote de confiance, sans qu'aucune dissidence se soit manifestée. Reprisant les paroles de M. Kierans, M. Bourassa a dit que M. Lesage est le seul, à cause de ses qualités propres, qui

puisse rallier tous les libéraux autour de lui. Par ailleurs, il voit en M. Lévesque une sorte de "police d'assurance contre l'embourgeoisement du parti" à cause de son dynamisme et de sa franchise.

Le député de Mercier a conclu ses remarques en exprimant son optimisme sur l'avenir du parti, notant à cet égard l'élection de M. Kierans comme président. Le parti a-t-il dit, à démontrer qu'il était capable d'administrer la province. Son chef, M. Lesage, a prouvé qu'il était apte à aller chercher des hommes compétents pour travailler avec lui, et ceci dans tous les groupes. Les modérés a dit M. Bourassa (qui fait partie du groupe réformiste) ont eux aussi, évidemment, des hommes de valeur; pour donner deux exemples parmi ceux qui n'ont pas pris part à la campagne électorale aux élections de la Fédération, il a mentionné MM. Lucien Cliche et Gérard-D. Lévesque qui, alors qu'ils étaient ministres, ont accompli un travail fort efficace au sein de leur ministère même s'il était souvent fait de façon discrète. M. Bourassa évoquait alors son expérience comme secrétaire de la Commission Bélanger qui le mettait en contact avec de nombreux ministères.

Bref, a conclu M. Bourassa, le parti libéral sort grandi de son dernier congrès, et comme il est l'un des deux grands partis politiques, c'est la province, en fin de compte, qui en a le bénéfice.

Les priorités Abordant ensuite la question financière qui était le sujet de son exposé, M. Bourassa a noté la nécessité tant pour la province que pour les municipalités de pouvoir financer leurs investissements publics. A son avis, les investissements publics, principalement ceux qui sont reliés à l'éducation, au réseau routier, à la santé publique et à la rénovation urbaine, ont un caractère prioritaire. Tous ces investissements, selon le député de Mercier, sont nécessaires, tant pour le progrès social que pour le progrès économique, et à ce

(Suite à la page deux)

## Le crédit constructif

Mettez-le à l'oeuvre!



**IAC**

au service des Canadiens depuis 1925

**L'EAU DÉGOUTTE ?**

Faites installer les

### GOUTTIERES "PRIMEAU"

GALVANISÉ • ALUMINUM CUIVRE

Estimation gratuite

+ MONTREAL — 322-4160  
+ QUEBEC — 872-9244  
PRIMEAU METAL INC.

## Vieille Cure

la célèbre liqueur monastique Française

servie dans les meilleurs bars et restaurants du monde.



J.M. DOUGLAS & COMPANY LTD. MONTREAL

## Bellemare rabroue la FCAI

QUEBEC — La Fédération canadienne des associations indépendantes, que dirige M. Lucien Tremblay, s'est fait rabrouer hier par le ministre du travail, M. Bellemare. Un porte-parole du ministère a dit que c'est la première fois que le ministre critique une délégation depuis qu'il est entré en fonctions.

La FCAI groupe quelque 15,000 membres dans 110 compagnies, mais, dans la plupart des cas, ne détient pas de certificat de reconnaissance syndicale. La Commission des relations de travail a tendance à conclure que les associations affiliées sont dominées par l'employeur.

Dans un mémoire au ministre, la FCAI affirmait que le précédent gouvernement avait complété avec la CSN et la FTQ pour la faire disparaître. Elle demande que la CRT soit abolie alléguant que celle-ci a falsifié des résultats de vote de représentation syndicale. Elle accuse l'ex-ministre du travail, M. René Hamel, d'avoir brisé une promesse formelle d'entériner dès 1960 un décret dans le commerce de l'alimentation.

"Votre mémoire manque à l'étiquette," a déclaré M. Bellemare. Il a répété qu'il a l'intention de "mettre de l'ordre" dans les lois ouvrières, mais a dit trouver déplacés les propos tenus à l'endroit de M. Hamel. Il est maintenant juge, a noté le ministre, et, à l'époque, il faisait partie d'un gouvernement qui a été jugé par le peuple."

## LONGINES

LA MONTRE LA PLUS CÉLÈBRE AU MONDE

10 grands prix d'exposition mondiale

13 médailles d'or



Père Noël...

Vous souvient-il de la montre Longines que vous m'avez donnée il y a plusieurs années? Je l'apprécie plus que jamais, je la trouve silencieuse et exacte comme le soleil.

Mais présentement je désire une autre Longines, reconnue mondialement, parce qu'une montre est l'accessoire que je porte tous les jours... et à vrai dire, deux Longines c'est beaucoup mieux qu'une...

Ai-je autre chose à ajouter?

A droite, élégante montre bracclet: \$135

A gauche, or solide, 14 carats: \$150



**COMPONNETTE INC.**

Jean Brassard, président

256 est, Ste-Catherine — Tél.: 861-9293  
Centre d'Achats Champlain, 7780 est, rue Sherbrooke — Tél.: 351-0800

# Le gouvernement Johnson et les réformes électorales

Au dernier congrès des libéraux provinciaux tenu en fin de semaine à Montréal, deux experts sont venus dire aux congressistes que notre système de votation et notre découpage des circonscriptions électorales doivent absolument être modifiés si l'on veut rendre justice à tous les électeurs et à tous les courants d'opinion politique dans la province.

M. Vincent Lemieux, d'un côté, a démontré que la carte actuelle des comtés de la province accorde trop d'importance au vote rural par rapport au vote urbain, tandis que M. Robert Boly établissait que le système majoritaire uninominal à un seul tour que nous connaissons depuis toujours ne permet qu'accidentellement l'équilibre entre le pourcentage des voix et celui des sièges à l'Assemblée législative.

En somme, notre mécanisme électoral est tel qu'il ne garantit aucunement que la composition du parlement reflète vraiment les diverses nuances politiques de l'opinion populaire. Tout en nous vantant continuellement de vivre en démocratie, nous tolérons un mécanisme électoral qui bafoue la démocratie. On admettra que c'est assez illogique, voire incompréhensible.

Sur ces deux points, des réformes profondes s'imposent donc. Et ces réformes, c'est au gouvernement de l'Union nationale qu'il incombe de nous les donner. Les ministériels ont l'occasion de démontrer qu'ils sont plus progressistes, à cet égard, que les libéraux qui n'ont pas eu cette audace.

Au chapitre de la carte électorale, le gouvernement Lesage avait bien consenti, au cours de son second mandat, à apporter certaines modifications intéressantes. Mais ces modifications s'étaient limitées à ajouter un certain nombre de circonscriptions à Montréal, à Québec et dans une autre région de la province.

Les ministériels d'alors ont décidé de laisser les comtés ruraux intacts. Apparemment, certains de leurs propres députés ruraux ne voulaient pas voir disparaître leurs circonscriptions et, de plus, un député libéral de langue anglaise invoqua l'argument constitutionnel pour empêcher qu'on ne touche aux limites des comtés "protégés", c'est-à-dire des comtés représentés, en 1867, par des députés anglophones, ou de ceux qui en sont issus par suite des découpages intervenus depuis.

Mais, quoi qu'il en soit, on était allé si peu en profondeur que, lors des élections du 5 juin dernier, on se trouvait encore en présence de tout petits comtés ruraux, comme Brome, Bagot, Missisquoi, Montcalm, Nicolet, etc. qui avaient autant de poids dans la balance que chacune des populeuses circonscriptions de la région montréalaise. Le même nombre d'électeurs en campagne avaient le droit d'élire deux députés contre un pour leurs concitoyens de la métropole.

Certes, comme le dit M. Vincent Lemieux, il faut tenir compte des distances qu'un député doit parcourir pour rencontrer ses électeurs. A la campagne, les distances sont plus grandes qu'en ville. Et il est conséquemment normal que les comtés ruraux soient moins populeux que ceux des villes. Mais l'écart doit être raisonnable.

Si l'écart accepté ne dépassait pas 53 et un tiers pour cent, en plus ou moins, ou, encore s'il pouvait être réduit à 25 pour cent, le déséquilibre entre le vote de la ville et celui de la campagne ne serait pas catastrophique. Mais, actuellement, l'écart est, dans bien des cas, beaucoup plus élevé. Disons le mot, il est tout simplement intolérable.

Aujourd'hui, avec les moyens de locomotion modernes, il est très peu de comtés qu'on peut qualifier d'immenses, sauf peut-être Duplessis et Saguenay. Il faudrait donc établir une norme stricte de représentation (une moyenne de tant d'électeurs par comté qu'on pourrait tout au plus réduire ou aug-

menter du tiers selon les cas) à laquelle il serait strictement interdit de déroger, sauf peut-être pour les deux ou trois plus grandes circonscriptions de la province.

Comme le suggère M. Lemieux, le gouvernement devrait confier ce travail d'égalisation des comtés à une commission indépendante. C'est peut-être triste à dire, mais l'expérience nous apprend qu'il n'y a à peu près rien à attendre d'un comité parlementaire dans un domaine comme celui-là.

Ce redécoupage, de toute façon, n'aurait rien d'injuste pour les ruraux. Il réduirait tout simplement leur influence à ses justes proportions. Il n'est jamais injuste de mettre fin à une injustice.

En ramenant tous les comtés à des proportions semblables, on corrigerait donc une anomalie criante. Mais, il ne faut pas se faire d'illusion. Il faudra aussi s'attaquer au mode d'élection lui-même. A l'heure présente, un grand nombre de députés siègent à Québec qui n'ont recueilli qu'une minorité des suffrages dans leur propre comté. De plus, les deux tiers partis, aux dernières élections, ont obtenu un pourcentage global du vote à travers la province qui leur aurait permis de faire élire normalement neuf députés. Or, ils n'en comptent aucun.

Ce déséquilibre entre le vote recueilli et le nombre des sièges qui sont allés à chaque parti est dû à notre système majoritaire uninominal à un seul tour. Un parti comme le RIN, par exemple, dont les votes étaient éparpillés dans plusieurs circonscriptions, n'a pu, nulle part, s'assurer une majorité. Ça été aussi le cas du RN.

Au fait, notre système a été conçu en fonction du bipartisme. Et nous nous entêtons à le conserver alors que les partis, pourtant, se multiplient. On refuse d'évoluer avec la réalité. Certes, le multipartisme a ses inconvénients sur le plan de la stabilité des gouvernements. Mais il est à se demander si l'on n'exagère pas trop cette importance. A l'heure actuelle, nos partis ont été forcés, justement à cause de ce bipartisme, à devenir des forums pour un grand nombre de tendances. C'est, notamment, le cas du parti libéral. On craint les gouvernements de coalition, mais, au fait, le gouvernement libéral — avec ses Lévesque, Gérin-Lajoie et Klerans, d'une part, Bona Arsenault, Wagner et Gérard Lévesque, d'autre part — n'en était-il pas un ?

En d'autres termes, faudrait-il plus s'effrayer des coalitions entre les partis que des coalitions à l'intérieur de chaque parti ? La différence ne saurait être bien grande. Et l'électeur ne serait-il pas moins frustré s'il pouvait voter pour une formation politique correspondant le plus exactement possible à son option idéologique. Au congrès de fin de semaine des libéraux, on avait nettement l'impression d'être en face d'un moins deux et non d'un seul parti.

Il existe plusieurs façons de corriger un système comme le nôtre. On trouve, par exemple, plusieurs variantes de ce qu'on appelle la formule de la proportionnelle. On pourrait aussi imaginer un scrutin majoritaire à plus d'un tour, ou peut-être même un scrutin majoritaire à un seul tour complété par l'application d'une certaine dose de proportionnelle.

Le gouvernement Johnson, à notre avis, devrait constituer un comité d'experts chargé d'étudier toute la question et de lui présenter un rapport d'ici un an. Au congrès des libéraux provinciaux, M. Robert Boly s'est dit favorable à un système majoritaire tempéré "par les qualités démocratiques de la proportionnelle" sur le mode de celui qui existe en Allemagne. Ce serait sûrement l'une des avenues à explorer avec une attention particulière. Mais l'important, c'est qu'on accepte l'idée qu'il faut un changement, et qu'on s'attelle immédiatement à la besogne.

Vincent PRINCE

## Un centenaire allègre dans la presse française: "Le Figaro"

La presse française compte fort peu de "vieillards". Aussi, don en saluer comme un événement parisien, sinon national, le centenaire de la naissance du "Figaro". Ce journal est, en effet, avec "La Croix" et deux ou trois autres de moindre envergure, un des rares rescapés de la vague d'épuration qui s'abattit sur la presse française au lendemain de la libération. Une ordonnance du Gouvernement provisoire du général de Gaulle, publiée le 30 septembre 1944, n'avait-elle pas frappé d'interdiction tous les organes de presse ayant paru sous l'occupation et dont les titres, selon le mot de M. Pierre-Henri Teitgen, alors ministre de l'Information, devaient demeurer "en foudre dans la fosse commune de nos déshonours nationaux".

Le "Figaro", qui s'était réfugié en zone non occupée après le désastre de 1940, et qui se saborda à Lyon lorsque, en novembre 1942, la Wehrmacht envahit cette zone, put échapper aux effets de l'ordonnance vengeresse. Il le dut, en grande partie, à l'attitude de son directeur Pierre Brisson et de l'équipe qu'il avait rassemblée autour de lui dans son exil lyonnais. Aussi bien, dès les premiers combats de la libération de Paris, en août 1944, un nouveau "Figaro" sortait-il des presses de fortune et reprégnait sa place après vingt mois d'interruption. C'est qui lui permit de célébrer aujourd'hui son centenaire, le vice-doyen de la presse parisienne étant "La Croix" fondée en 1830.

A la vérité, "Le Figaro" est plus ancien encore qu'il ne l'avoue, puisque la première feuille portant ce titre a vu le jour en 1826. Mais c'était un minuscule hebdomadaire littéraire et satirique qui ne cessa de mener une vie difficile et mouvementée, disparaissant parfois pendant de longs mois, renaissant de temps à autres avec de nouveaux rédacteurs, et aurait probablement sombré d'une façon définitive sans l'arrivée à sa tête, en 1854, d'Hippolyte de Villemessant.

C'est comme plein d'imagination et de dynamisme allait faire du chef "Figaro" d'alors, un des journaux français les plus importants et les plus appréciés. Le 16 novembre 1866, Villemessant transformait son hebdomadaire en quotidien, et c'est le centième anniversaire de cet événement que "Le Figaro" célèbre en ce moment.

A travers les divers régimes qui se sont succédés en France depuis un siècle, l'Empire de Napoléon III, la Troisième République, l'État français de Vichy, la Quatrième et la Cinquième Républiques, le journal a connu bien des épreuves et des vicissitudes. D'y avoir survécu n'est pas un mince mérite. Depuis la Libération, et sous l'impulsion de Pierre Brisson, lequel

devait mourir à la tâche en décembre 1964, "Le Figaro" s'est hissé au tout premier rang de la presse française. Ce journal qui, pendant des lustres, avait mis un point d'honneur à ne fréquenter que les salons clos de la bourgeoisie française, s'ouvrit très largement aux préoccupations d'un monde en pleine évolution, dans lequel le bourgeois s'effaçait au profit du "cadre". Sans rien perdre de sa tenue traditionnelle, et sans abandonner aucune des grandes signatures, académiques ou autres, qui avaient fait son renom, le "Figaro" de Pierre Brisson devint peu à peu le journal des classes moyennes, des professions libérales, et de ce vaste public des "responsables" toujours plus nombreux et actifs. Son tirage moyen est aujourd'hui de l'ordre de 480.000 exemplaires.

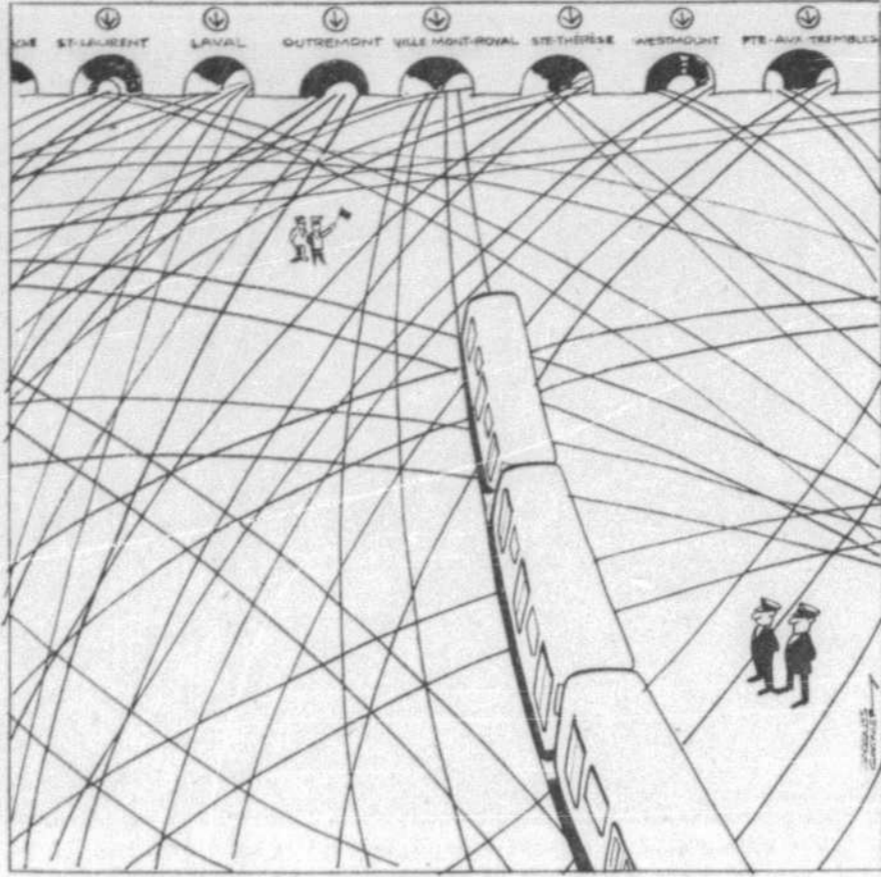
### Libéral et prudent

La composition sociologique de ce public fort varie interdisait au journal des positions politiques, économiques et sociales les trop franches. Il est pour le juste libéral, et ses dirigeants se flatteraient volontiers de faire de lui "le plus à gauche des journaux de droite et le plus à droite des journaux de gauche". Les adversaires de Pierre Brisson lui reprochaient — et reprochent encore à ses successeurs: Louis Gabriel-Robinet, directeur général, Marcel Gabbily et J.F. Brisson, rédacteurs en chef — d'imposer au "Figaro" une ligne conformiste et de s'arranger pour que leur journal se trouve toujours "du côté du manche". De fait, ce grand journal n'a jamais été, depuis la libération, un organe d'opposition. Mais il n'a jamais abdiqué le droit de remontrance qu'il a emprunté à Beaumarchais et dont il fait sa devise: "Sans la liberté de blâmer il n'est pas d'éloge flatteur". "Le Figaro" sait donc blâmer, critiquer, et parfois même il se risque à polémiquer. Mais son style demeure feutré. "Ne jamais suivre un parti ou un homme, et donner aux lecteurs une large information établie de bonne foi et barrer la route à l'intolérance et au sectarisme, d'où qu'ils viennent", telle est, disent les responsables du "Figaro", notre ligne de conduite.

Cette ligne, fidèlement suivie, a fait du "Figaro" le grand journal libéral français, un de ceux qui honorent la presse de ce pays. Ceux qui daignent son conformisme et font la grimace devant son "sou" lui pourraient souvent prendre exemple sur sa loyauté et sa dignité. En tout cas, le centenaire se porte bien!

Maurice BERR

(Bureau International de Presse)



Des petits trains bleus, dans toutes les directions, pour plaire à tout le monde!

### DOCUMENT

## Au colloque de Caen, un véritable manifeste pour l'université nouvelle

Un colloque de la plus haute importance pour l'avenir de l'enseignement supérieur en France a eu lieu récemment à l'université de Caen. Convocé par l'Association pour l'expansion de la recherche scientifique et culturelle, sous la présidence de l'enseignant supérieur public, le directeur et de la recherche, il a rassemblé environ 300 participants: professeurs, chercheurs, hauts fonctionnaires, représentants de grandes sociétés, d'associations syndicales et patronales, etc. La majorité était évidemment formée par les universitaires. Or, ce colloque a été souligné par le fait que les participants n'étaient pas seulement des universitaires, mais aussi des représentants de la vie sociale, de la vie économique, de la vie culturelle, de la vie professionnelle, de la vie intellectuelle, de la vie artistique, de la vie sportive, de la vie sociale, de la vie politique, de la vie religieuse, de la vie familiale, de la vie communautaire, de la vie internationale, de la vie mondiale.

que de Caen de 1956 et prenant acte des efforts accomplis par tous depuis lors; "Affirmer que les efforts de recrutement et de financement qui s'imposent doivent aller de pair avec une rénovation profonde des universités dans leur structure, leurs règles de leur internes, leurs méthodes, leur pédagogie; "Estimer indispensable que les recherches de l'industrie et de l'agriculture, recherches qui conditionnent la survie de ces dernières, se développent et, notamment s'étendent à tous les secteurs de l'économie;

"Demandant à l'Etat, dont les responsabilités vont croissant en ce domaine, de développer une politique vigoureuse et concertée en matière d'enseignement supérieur et de recherche, en particulier dans le cadre d'une coopération internationale et européenne plus étroite. "Il émettent les recommandations suivantes: 1) Création à titre expérimental, dans le cadre de la planification nationale, d'universités publiques autonomes, compétitives, diversifiées, ne disposant d'aucun monopole sur une aire géographique, ne comportant plus de facultés, afin de permettre la diversification et le regroupement original des disciplines. 2) Création pour les universités et les établissements de recherche d'un statut d'établissement public à caractère scientifique et technique. Ce statut devrait assurer une souplesse de fonctionnement analogue à celle dont bénéficient les établissements à caractère industriel et commercial. 3) Suppression des cloisonnements entre les facultés existantes, les professeurs de faculté devenant professeurs d'université. 4) Limitation des effectifs de chaque université à un chiffre raisonnable (20.000 au maximum), ce qui conduit à constituer une quinzaine d'universités distinctes dans la région parisienne et plusieurs universités dans les principales métropoles d'équilibre. 5) Articulation des maillons de la chaîne de l'enseignement: d'enseignement et instituts de recherche, dotés de présidents élus pour un temps limité. La pleine responsabilité de l'enseignement de chaque discipline devrait incomber au département correspondant et ne plus être le privilège d'une ou plusieurs chaires. 6) Nomination des professeurs d'université sur critères scientifiques indépendamment de titres, seule comptant la valeur de l'intéressé. La procédure des nominations pourrait comporter utilement la consultation d'experts étrangers. Il devrait être fait beaucoup plus largement appel à des professeurs associés, dont quelques-uns devraient bénéficier de contrats de durée non limitée. 7) Nécessité pour les instituts de recherches de faire appel à une pluralité systématique de sources de financement assurant des modes de financement variés, qui devraient permettre de tenir compte soit de l'importance d'un programme, soit de la valeur d'un homme. 8) Nécessité de lancer de

nouvelles actions concertées en matière de recherche fondamentale sur le plan national et de créer des actions concertées sur le plan européen. 9) Nécessité de conduire à leur terme les conséquences de la réforme hospitalo-universitaire actuellement en cours de réalisation. 10) Détermination systématique d'un programme de recherche orientée, basé sur des travaux de prospective, associant universitaires et industriels. L'exécution de ce programme devrait se faire en particulier grâce à des contrats de recherche, entre industriels et autorités universitaires, évitant le travail dans la clandestinité, et élaborer de manière à tenir compte des impératifs de la propriété industrielle. 11) Nécessité d'accroître sans délai les moyens et de perfectionner les méthodes de la documentation scientifique, auxiliaire indispensable de la recherche; d'accroître le nombre et les ressources des bibliothèques; de stimuler l'information scientifique. 12) A tout âge et à tout niveau d'études générales, la société devrait donner à tout jeune Français le moyen d'acquiescer un métier. En conséquence, création systématique, dans les universités ou en dehors d'elles, d'enseignements de préparation à la vie professionnelle s'ouvrant "au sommet" de chaque échelon de formation académique (par exemple, premier cycle, deuxième cycle de l'enseignement supérieur). 13) Développement de l'information systématique des enseignants, de leurs élèves et des familles, notamment en ce qui concerne les carrières et les voies pour y accéder. 14) Nécessité de repenser nos systèmes de formation des maîtres de tous les degrés. Ces derniers doivent recevoir non seulement des connaissances académiques, mais aussi une préparation psychologique et professionnelle. La mise à jour de leurs connaissances et de leurs méthodes doit devenir une obligation. De tels objectifs nécessitent notamment la création dans chaque académie d'un institut interdisciplinaire d'études pédagogiques relevant de l'Université et l'extension des recherches sur l'éducation qui doivent recevoir des moyens importants. 15) L'évidente mission d'éducation permanente, complément nécessaire de toute éducation, s'inscrit dans un dispositif global. Elle orientera l'ensemble des enseignements de caractère supérieur. Promotion supérieure du travail, mise à jour des connaissances reconversion, action sur les milieux socio-culturels, toutes actions désormais communes à tous les types d'étudiants de tous âges, utiliseront l'ensemble des moyens d'enseignements à distance: enseignements par correspondance, audiovisuels, programmés, électroniques, et les moyens extra-universitaires: maisons de la culture, musées, etc. Bientôt entrée dans les mœurs, l'éducation permanente, douée d'un dynamisme propre, abattra les cloisons, mobilisera les hommes dans et hors de l'Université, est une nécessité nationale.

Des petits trains bleus, dans toutes les directions, pour plaire à tout le monde!

Un colloque de la plus haute importance pour l'avenir de l'enseignement supérieur en France a eu lieu récemment à l'université de Caen. Convocé par l'Association pour l'expansion de la recherche scientifique et culturelle, sous la présidence de l'enseignant supérieur public, le directeur et de la recherche, il a rassemblé environ 300 participants: professeurs, chercheurs, hauts fonctionnaires, représentants de grandes sociétés, d'associations syndicales et patronales, etc. La majorité était évidemment formée par les universitaires. Or, ce colloque a été souligné par le fait que les participants n'étaient pas seulement des universitaires, mais aussi des représentants de la vie sociale, de la vie économique, de la vie culturelle, de la vie professionnelle, de la vie intellectuelle, de la vie artistique, de la vie sportive, de la vie sociale, de la vie politique, de la vie religieuse, de la vie familiale, de la vie communautaire, de la vie internationale, de la vie mondiale.

Un colloque de la plus haute importance pour l'avenir de l'enseignement supérieur en France a eu lieu récemment à l'université de Caen. Convocé par l'Association pour l'expansion de la recherche scientifique et culturelle, sous la présidence de l'enseignant supérieur public, le directeur et de la recherche, il a rassemblé environ 300 participants: professeurs, chercheurs, hauts fonctionnaires, représentants de grandes sociétés, d'associations syndicales et patronales, etc. La majorité était évidemment formée par les universitaires. Or, ce colloque a été souligné par le fait que les participants n'étaient pas seulement des universitaires, mais aussi des représentants de la vie sociale, de la vie économique, de la vie culturelle, de la vie professionnelle, de la vie intellectuelle, de la vie artistique, de la vie sportive, de la vie sociale, de la vie politique, de la vie religieuse, de la vie familiale, de la vie communautaire, de la vie internationale, de la vie mondiale.

Un colloque de la plus haute importance pour l'avenir de l'enseignement supérieur en France a eu lieu récemment à l'université de Caen. Convocé par l'Association pour l'expansion de la recherche scientifique et culturelle, sous la présidence de l'enseignant supérieur public, le directeur et de la recherche, il a rassemblé environ 300 participants: professeurs, chercheurs, hauts fonctionnaires, représentants de grandes sociétés, d'associations syndicales et patronales, etc. La majorité était évidemment formée par les universitaires. Or, ce colloque a été souligné par le fait que les participants n'étaient pas seulement des universitaires, mais aussi des représentants de la vie sociale, de la vie économique, de la vie culturelle, de la vie professionnelle, de la vie intellectuelle, de la vie artistique, de la vie sportive, de la vie sociale, de la vie politique, de la vie religieuse, de la vie familiale, de la vie communautaire, de la vie internationale, de la vie mondiale.

Un colloque de la plus haute importance pour l'avenir de l'enseignement supérieur en France a eu lieu récemment à l'université de Caen. Convocé par l'Association pour l'expansion de la recherche scientifique et culturelle, sous la présidence de l'enseignant supérieur public, le directeur et de la recherche, il a rassemblé environ 300 participants: professeurs, chercheurs, hauts fonctionnaires, représentants de grandes sociétés, d'associations syndicales et patronales, etc. La majorité était évidemment formée par les universitaires. Or, ce colloque a été souligné par le fait que les participants n'étaient pas seulement des universitaires, mais aussi des représentants de la vie sociale, de la vie économique, de la vie culturelle, de la vie professionnelle, de la vie intellectuelle, de la vie artistique, de la vie sportive, de la vie sociale, de la vie politique, de la vie religieuse, de la vie familiale, de la vie communautaire, de la vie internationale, de la vie mondiale.

Un colloque de la plus haute importance pour l'avenir de l'enseignement supérieur en France a eu lieu récemment à l'université de Caen. Convocé par l'Association pour l'expansion de la recherche scientifique et culturelle, sous la présidence de l'enseignant supérieur public, le directeur et de la recherche, il a rassemblé environ 300 participants: professeurs, chercheurs, hauts fonctionnaires, représentants de grandes sociétés, d'associations syndicales et patronales, etc. La majorité était évidemment formée par les universitaires. Or, ce colloque a été souligné par le fait que les participants n'étaient pas seulement des universitaires, mais aussi des représentants de la vie sociale, de la vie économique, de la vie culturelle, de la vie professionnelle, de la vie intellectuelle, de la vie artistique, de la vie sportive, de la vie sociale, de la vie politique, de la vie religieuse, de la vie familiale, de la vie communautaire, de la vie internationale, de la vie mondiale.

Un colloque de la plus haute importance pour l'avenir de l'enseignement supérieur en France a eu lieu récemment à l'université de Caen. Convocé par l'Association pour l'expansion de la recherche scientifique et culturelle, sous la présidence de l'enseignant supérieur public, le directeur et de la recherche, il a rassemblé environ 300 participants: professeurs, chercheurs, hauts fonctionnaires, représentants de grandes sociétés, d'associations syndicales et patronales, etc. La majorité était évidemment formée par les universitaires. Or, ce colloque a été souligné par le fait que les participants n'étaient pas seulement des universitaires, mais aussi des représentants de la vie sociale, de la vie économique, de la vie culturelle, de la vie professionnelle, de la vie intellectuelle, de la vie artistique, de la vie sportive, de la vie sociale, de la vie politique, de la vie religieuse, de la vie familiale, de la vie communautaire, de la vie internationale, de la vie mondiale.

Un colloque de la plus haute importance pour l'avenir de l'enseignement supérieur en France a eu lieu récemment à l'université de Caen. Convocé par l'Association pour l'expansion de la recherche scientifique et culturelle, sous la présidence de l'enseignant supérieur public, le directeur et de la recherche, il a rassemblé environ 300 participants: professeurs, chercheurs, hauts fonctionnaires, représentants de grandes sociétés, d'associations syndicales et patronales, etc. La majorité était évidemment formée par les universitaires. Or, ce colloque a été souligné par le fait que les participants n'étaient pas seulement des universitaires, mais aussi des représentants de la vie sociale, de la vie économique, de la vie culturelle, de la vie professionnelle, de la vie intellectuelle, de la vie artistique, de la vie sportive, de la vie sociale, de la vie politique, de la vie religieuse, de la vie familiale, de la vie communautaire, de la vie internationale, de la vie mondiale.

Un colloque de la plus haute importance pour l'avenir de l'enseignement supérieur en France a eu lieu récemment à l'université de Caen. Convocé par l'Association pour l'expansion de la recherche scientifique et culturelle, sous la présidence de l'enseignant supérieur public, le directeur et de la recherche, il a rassemblé environ 300 participants: professeurs, chercheurs, hauts fonctionnaires, représentants de grandes sociétés, d'associations syndicales et patronales, etc. La majorité était évidemment formée par les universitaires. Or, ce colloque a été souligné par le fait que les participants n'étaient pas seulement des universitaires, mais aussi des représentants de la vie sociale, de la vie économique, de la vie culturelle, de la vie professionnelle, de la vie intellectuelle, de la vie artistique, de la vie sportive, de la vie sociale, de la vie politique, de la vie religieuse, de la vie familiale, de la vie communautaire, de la vie internationale, de la vie mondiale.

Un colloque de la plus haute importance pour l'avenir de l'enseignement supérieur en France a eu lieu récemment à l'université de Caen. Convocé par l'Association pour l'expansion de la recherche scientifique et culturelle, sous la présidence de l'enseignant supérieur public, le directeur et de la recherche, il a rassemblé environ 300 participants: professeurs, chercheurs, hauts fonctionnaires, représentants de grandes sociétés, d'associations syndicales et patronales, etc. La majorité était évidemment formée par les universitaires. Or, ce colloque a été souligné par le fait que les participants n'étaient pas seulement des universitaires, mais aussi des représentants de la vie sociale, de la vie économique, de la vie culturelle, de la vie professionnelle, de la vie intellectuelle, de la vie artistique, de la vie sportive, de la vie sociale, de la vie politique, de la vie religieuse, de la vie familiale, de la vie communautaire, de la vie internationale, de la vie mondiale.

Un colloque de la plus haute importance pour l'avenir de l'enseignement supérieur en France a eu lieu récemment à l'université de Caen. Convocé par l'Association pour l'expansion de la recherche scientifique et culturelle, sous la présidence de l'enseignant supérieur public, le directeur et de la recherche, il a rassemblé environ 300 participants: professeurs, chercheurs, hauts fonctionnaires, représentants de grandes sociétés, d'associations syndicales et patronales, etc. La majorité était évidemment formée par les universitaires. Or, ce colloque a été souligné par le fait que les participants n'étaient pas seulement des universitaires, mais aussi des représentants de la vie sociale, de la vie économique, de la vie culturelle, de la vie professionnelle, de la vie intellectuelle, de la vie artistique, de la vie sportive, de la vie sociale, de la vie politique, de la vie religieuse, de la vie familiale, de la vie communautaire, de la vie internationale, de la vie mondiale.

Un colloque de la plus haute importance pour l'avenir de l'enseignement supérieur en France a eu lieu récemment à l'université de Caen. Convocé par l'Association pour l'expansion de la recherche scientifique et culturelle, sous la présidence de l'enseignant supérieur public, le directeur et de la recherche, il a rassemblé environ 300 participants: professeurs, chercheurs, hauts fonctionnaires, représentants de grandes sociétés, d'associations syndicales et patronales, etc. La majorité était évidemment formée par les universitaires. Or, ce colloque a été souligné par le fait que les participants n'étaient pas seulement des universitaires, mais aussi des représentants de la vie sociale, de la vie économique, de la vie culturelle, de la vie professionnelle, de la vie intellectuelle, de la vie artistique, de la vie sportive, de la vie sociale, de la vie politique, de la vie religieuse, de la vie familiale, de la vie communautaire, de la vie internationale, de la vie mondiale.

### La musique FM

Je m'adresse à vous en désespoir de cause. Voici ce dont il s'agit: pendant plusieurs années, je me suis contentée d'un poste de radio très ordinaire; mais, il y a deux mois, je me suis achetée un très beau poste FM, avec la certitude que j'allais enfin pouvoir écouter "La plus belle musique du monde". "The Most Beautiful Music..." Et je viens vous faire part de ma déception, et de celle de ma famille. Je ne suis d'ailleurs pas la seule dans ce cas.

En effet, si, dans l'après-midi et la soirée, nous bénéficions en général de très belles émissions, j'ai le regret de constater que dans la matinée, il n'y a rien qui ressemble à

de la belle musique, JAZZ ou CLASSIQUE; à part le samedi matin, on ne semble donner que de la musique stimulatrice, destinée à accompagner l'aspiration au ciel de la bourgeoisie. Etant donné que je travaillais tout l'après-midi, je suis donc tenue d'attendre la soirée pour écouter de la belle musique, et j'en suis navrée. Comme je vous le disais plus haut, je suis l'interprète de plusieurs de mes collègues dans ces doléances. Je serais profondément heureuse si nous pouvions voir cet état de choses se modifier.

Mme G. MEYNARD, Professeur, Montréal.

### La taxation directe

Les pouvoirs législatifs du fédéral sont spécifiquement énumérés dans l'article 91 de la constitution canadienne. "Il sera loisible à la Reine, de faire des lois relatives à toutes les matières ne tombant pas dans les catégories de sujets par le présent acte exclusivement assignés aux provinces. L'autorité législative exclusive du Parlement du Canada s'étend à toutes les matières tombant dans les catégories de sujets ci-dessous énumérées: "Le prélèvement de deniers par tous modes ou systèmes de taxation."

Le pouvoir exclusif à la taxation directe est spécifié à l'article 92. "Dans chaque province la législature provinciale exclusivement faire des lois relatives aux matières tombant dans les catégories de sujets ci-dessous énumérées: "La taxation directe dans les limites de la province."

Le premier demi siècle de jurisprudence est ainsi résumé par M. R.M. Willies Chitty, avocat de Toronto, spécialiste en droit constitutionnel dans "Review of the law of taxation" (Supreme Court Reports, édition Butterworth, volume 64, page 20 des annexes): "The provisions of sections 91 and 92, quite clearly, divide the powers of taxation between the Dominion and the Provinces by giving the power of direct taxation to the provinces and of other taxation to the Dominion. There was no power of direct taxation in the Dominion."

La convention de 1942 entre le Fédéral et la Province

contient en substance ce qui suit: "Attendu que pour permettre au Canada de fournir, dans la poursuite de la présente guerre, un effort maximum, il est nécessaire que le Parlement fédéral exerce seul le pouvoir d'imposer des taxes directes sur le revenu et sur les corporations. — La province peut mettre fin à la présente convention le 31 mars de toute année en donnant avis par écrit de son intention de ce faire 30 jours avant la dite date." (6 Geo. VI, chap. 27, art. 33-5).

Il est donc étrange que pendant ces 21 ans écoulés depuis la fin de cette grande guerre, aucun gouvernement n'ait utilisé cet argument pour récupérer son droit de taxation consenti à Ottawa. Or, le 7 avril 1954, sous le titre "Ottawa déclare la guerre à la province de Québec", LE DEVOIR écrit: "Le gouvernement fédéral, par la bouche de M. Abbott, a fait savoir qu'il considérait comme une trahison son refus de signer la même entente fédérale que les autres provinces, et qu'il entreprendrait une guerre d'usure pour l'acculer à la reddition. Si la province de Québec désire conserver son autonomie fiscale, elle devra demander à ses citoyens-contribuables de se laisser rançonner indéfiniment par le gouvernement fédéral au bénéfice des autres provinces."

Nos députés provinciaux auront-ils la force d'imposer au Fédéral le respect de ses engagements? Si non, devrions-nous payer les pots cassés? J.-Rod. THIBODEAU

## Ni insouciance ni affolement devant le "néo-nazisme"

C'est peut-être le malaise politique que l'Allemagne fédérale connaît ces temps-ci qui explique pour une part à la fois le succès remporté aux élections de dimanche dernier en Bavière par le parti national-démocrate et le retentissement de l'événement dans le monde. Vingt ans après la fin de la seconde guerre mondiale, l'opinion internationale reste étonnamment sensible — et pour cause — à tout ce qui paraît annoncer un retour du nazisme. Cela peut aboutir à des généralisations hâtives ou à des interprétations excessives mais on ne saurait, d'autre part, que la vigilance s'impose. Dans l'analyse d'événements comme ce qui vient de se passer, en quelques semaines, dans deux lander allemands (Hesse et Bavière), il faut se défendre constamment contre deux dangers: l'affolement et l'insouciance.

L'existence de partis crypto ou néo-nazis n'est pas un fait nouveau dans l'Allemagne d'après-guerre. (On doit d'ailleurs noter que les formations ainsi étiennées se défendent vigoureusement de puiser si peu que ce soit à l'héritage hitlerien et le parti national-démocrate ne fait pas exception, qui dénonce les "erreurs d'hier" et clame son respect des institutions actuelles. Reste évidemment à voir le degré de créance qu'il convient d'accorder à ces protestations). Des les premières élections générales de 1949, un "parti allemand", soupçonné par certains milieux de "crypto-nazisme" envoya 17 sièges au Bundestag et quatre ans après, il en gagna 15, tandis qu'un nouveau "bloc pan-allemand" en remportait 27. Ces deux formations devaient d'ailleurs se fusionner en un "parti pan-allemand" en 1961, ce qui ne l'empêcha pas d'être complètement éliminé de l'Assemblée nationale aux élections générales de la même année.

Le parti national-démocrate, pour sa part, est issu de la fusion de trois anciennes formations (le parti allemand, le parti du Reich allemand et le parti des réfugiés) intervenue en novembre 64.

Le NPD (pour employer son sigle allemand) n'obtient que 2% des suffrages aux élections générales de septembre 1965 pour le renouvellement du Bundestag et ne remporta aucun siège. Absent du parlement fédéral, le parti national-démocrate a fait une entrée inattendue, voici six semaines, dans le parlement du land de Hesse, où il a remporté sept sièges puis, dimanche dernier, dans celui de l'important land de Bavière, où il en a pris quinze; déjà, ses chefs prédisent que le parti enlèvera de 40 à 50 sièges au Bundestag, lors des prochaines élections. Celle-ci devaient avoir lieu normalement à l'automne de 69 seulement mais la persistance du malaise politique pourrait précipiter un appel au peuple sensiblement avant cette date.

### Dans quelle mesure peut-on affirmer que le NPD est un parti nazi, néo-nazi? Il est difficile de répondre catégoriquement à cette question devant le fatras de déclarations contradictoires de ses dirigeants (parmi lesquels, d'ailleurs, des querelles ont déjà éclaté), les uns se voulant modérés, les autres, "durs". Il est incontestable que le parti comprend parmi ses militants un certain pourcentage de tenants d'une idéologie fort voisine de la naziste mais il semblerait excessif d'en faire une réplique pure et simple du parti hitlerien, malgré les faciles rapprochements qu'autorisent les noms de Munich et de Nuremberg. Il y a dans le programme du parti des éléments de nationalisme classique et de populisme, mais il n'est pas moins évident que le parti n'est pas un simple "voté de protestation" mais ce facteur a certainement joué dans une mesure non négligeable.

L'incertitude qui prévaut à Bonn, la déterioration lente mais réelle de la situation économique, la stagnation de la politique étrangère et le relatif isolement dans lequel se trouve aujourd'hui l'Allemagne fédérale, autant d'éléments qui ont joué en faveur du NPD, il semble d'ailleurs que celui-ci a mordu surtout sur la clientèle du parti libéral, dont l'écrasement en Bavière prouve suffisamment l'efficacité. Les résultats du scrutin de dimanche dernier auront peut-être pour effet, en tout cas, de clarifier la situation à Bonn et de hâter la formation d'une coalition entre chrétiens-démocrates et social-démocrates, ce qui apparaît comme la seule solution possible. Reste à voir le prix qu'exigeront les sociaux-démocrates en termes de programme et de répartition des responsabilités ministérielles. Souhaitable, la coalition serait-elle possible? Si la période de transition, d'hésitation, devait se prolonger, le malaise politique s'accroîtrait et on voit mal qui pourrait mieux en bénéficier que des formations précisément comme le NPD.

L'Allemagne confortable et embourgeoisée d'aujourd'hui ne paraît nullement disposée à entrer dans une nouvelle aventure. L'incendie du Bundestag n'est pas pour demain, même si la vigilance s'impose devant un certain ton du NPD et certaines manifestations inquiétantes. Mais cette vigilance, il appartient aux seuls Allemands de l'exercer entre eux et pour eux. Ce sera là, sans doute, la première véritable épreuve de la démocratie allemande qui, jusqu'à présent, a pu mener une vie sans histoires, grâce à une stabilité politique exemplaire et un essor économique sans guerre d'équivalent. J.M.L.

MONTREAL, MERCREDI, 23 NOVEMBRE 1966

LE DEVOIR
FONDE PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1810
Clique RYAN Directeur
André LAURENDEAU Rédacteur en chef
Paul SACRIOL Directeur en chef adjoint
MARIO CARDINAL Directeur de l'information
LÉVESQUE Rédacteur en chef adjoint
Arthur LEBEVRE Rédacteur en chef adjoint

DES IDÉES DES ÉVÉNEMENTS ET DES HOMMES

OPINION DU LECTEUR

Dans le domaine des questions d'ordre économique, on ne parle que de l'inflation de puis un an. Presque tous ceux qui discutent d'économie, qu'ils soient économistes, journalistes, ministres ou chroniqueurs financiers, n'ont cessé d'affirmer que le pays était en pleine "crise inflationniste" que la demande globale de biens et services surpassait le potentiel de production de l'économie, provoquant ainsi une forte hausse des prix. L'augmentation rapide de l'indice des prix à la consommation en était la manifestation évidente, selon eux; on implorait Ottawa de restreindre la demande globale par ses politiques fiscale et monétaire. Les "experts" d'Ottawa, tant au ministère des finances qu'à la Banque du Canada, étant d'accord avec ce diagnostic, on prit des mesures pour freiner l'expansion de la demande. Et on a réussi: après cinq ans d'expansion rapide, l'économie est en stagnation depuis six mois. Toutefois, cela n'a pas empêché les prix de continuer à monter. En réalité, il s'agit là d'une autre preuve de l'incompétence des autorités fédérales. En effet, il était très facile, au cours des 12 derniers mois, de se rendre compte, en examinant les faits, qu'il n'y avait pas de crise inflationniste au Canada. Le plein-emploi n'a même pas été atteint, ce qui signifie que la demande globale est demeurée inférieure au potentiel productif maximum de l'économie; l'analyse détaillée des mouvements de prix le démontre bien.

Pour les consommateurs que nous sommes tous, il est indéniable que les 12 derniers mois n'ont pas été des plus agréables: l'indice général des prix à la consommation a effectivement augmenté de 4%. Cependant, de là à en déduire que le pays est en pleine crise d'inflation, il y a une marge. Il est vraiment déplorable de constater que la majorité des économistes professionnels ignorent le fait qu'une augmentation, même très forte, de l'indice général des prix à la consommation ne signifie pas nécessairement que l'économie est "surchauffée". C'est-à-dire que la demande globale surpasse le potentiel productif global de l'économie et que, par conséquent, il importe de restreindre cette demande. Ces "experts" oublient (s'ils l'ont jamais su) deux faits d'une extrême importance. D'abord, un indice général des prix est, par définition, un assemblage de plusieurs indices particuliers et la situation que traduit une hausse substantielle de cet indice général diffère énormément selon qu'elle est due à

une forte augmentation de tous les indices particuliers ou à une forte augmentation d'un seul de ces derniers; il s'agit là de la distinction entre une augmentation générale des prix et celle qui est circonscrite à un seul secteur de l'économie. Ensuite, le fait est que même une augmentation considérable des prix dans tous les secteurs ne signifie pas que la demande est excessive, loin de là; les salaires constituent environ 70% du coût total de la production dans l'économie, tout excédent de leur augmentation sur celui de la productivité se traduit par une hausse des coûts de production et une augmentation plus ou moins proportionnelle des prix, selon que la situation économique est plus ou moins bonne. C'est ce qu'on appelle "l'inflation de coûts", par opposition à "l'inflation de demande" qui désigne un accroissement des prix résultant d'une demande globale excessive. Si nos pseudo-experts d'Ottawa connaissent ces mécanismes économiques très élémentaires, l'économie canadienne n'aurait pas été en stagnation depuis le second trimestre de cette année.

Des hausses normales L'augmentation de 4% que l'on a enregistré pour les 12 derniers mois (septembre '65 - septembre '66) dans l'indice général des prix à la consommation perd son aspect de "crise inflationniste" dès qu'on examine le comportement des quatre principaux indices qui constituent cet indice général. Depuis un an, l'indice des prix de la nourriture a augmenté de 7,5%, celui des prix des services de 3,3%, celui des prix des biens de consommation non-durables de 2,3% et celui des prix des biens de consommation durables est demeuré stable. Ici, il importe de souligner que l'indice des prix des biens non-durables et celui des prix des biens durables ont été artificiellement gonflés par l'augmentation de 2% de la taxe de vente en Ontario le 1er avril dernier; sans cette hausse de taxe, les prix des biens non-durables auraient augmenté encore plus faiblement et ceux des biens durables auraient probablement continué à baisser. L'augmentation des prix des services et celle des prix des biens non-durables peuvent sembler confirmer l'existence d'une "surchauffe" de l'économie mais, en réalité, on peut dire qu'elles sont "normales" en ce sens qu'elles tendent à se produire quel que soit l'état général de l'économie car le secteur des services et celui des biens non-durables sont affligés d'une hausse "chronique" des prix. Ainsi, en 1964, année durant laquelle l'économie canadienne fonctionnait considérablement en deçà de son potentiel et où, par conséquent, il n'était nullement question d'inflation, les prix des services ont effectivement augmenté 3,5% et ceux des biens non-durables de 2,3%. On voit donc qu'il s'agit d'une hausse extraordinaire

Processus inévitable La hausse chronique des prix dans le secteur des services et celui des biens non-durables constitue un cas de ce qu'on a appelé "inflation des coûts". D'une part les salaires ont tendance à augmenter sans cesse dans tous les secteurs de l'économie. D'autre part il existe des différences très marquées dans le rythme d'augmentation de la productivité entre les divers secteurs de l'économie. Le résultat en est une hausse des coûts de production dans les secteurs où la productivité croît lentement, avec les pressions à la hausse sur les prix qui en découlent. Dans le secteur des services, les augmentations de productivité sont, dans la plupart des cas, relativement faibles et, de ce fait, constamment inférieures aux hausses de salaires, ce qui y fait monter sans cesse les coûts et les prix à un rythme élevé. Dans le secteur des biens non-durables, le même phénomène se produit au niveau de certaines industries importantes où les hausses de salaires, même modérées, surpassent la trop faible augmentation de la productivité, ce qui pousse les coûts de production et les prix vers le haut. Par contre, le secteur des biens durables en est un où la productivité s'accroît rapi-

ment et où par conséquent, des hausses de salaires substantielles sont compatibles avec des prix stables ou en baisse, tant que celles-ci n'excèdent pas l'augmentation de productivité par une marge trop forte. Comme il est inconcevable de demander aux travailleurs des secteurs où l'industrie ou la productivité progresse lentement de se serrer la ceinture alors que ceux des autres secteurs où l'industrie vole les salaires augmentent, il ne faut pas s'étonner de voir l'indice des prix des services et celui des prix des biens non-durables augmenter sans cesse. Pour ce qui est de l'augmentation excessivement forte des prix de la nourriture, elle découle de la situation qui prévaut depuis 18 mois dans le secteur agricole nord-américain. Après avoir été excédentaire pendant plusieurs années, la production agricole nord-américaine est insuffisante par rapport à la demande depuis l'an dernier, pour plusieurs raisons qu'il serait trop long d'exposer, et il en est naturellement résulté une véritable "explosion" de la plupart des prix agricoles, surtout ceux de la viande. Il ne fallait pas s'attendre à ce que les grossistes et les détaillants absorbent ces hausses de prix; ils les ont transmis aux consommateurs, selon la procédure normale. Toutefois, il est curieux de constater qu'on attribue la hausse des prix alimentaires à toutes sortes de causes autres que les vraies:

capacité des grossistes et supermarchés, timbres-primés, publicité... etc. Ce qu'on oublie c'est que ces choses ne datent pas de l'an dernier; en 1964, par exemple, les grossistes et supermarchés étaient tout aussi rapaces, les timbres-primés et la publicité existaient tout autant qu'au cours des 12 ou 18 derniers mois et pourtant les prix de la nourriture n'ont presque pas bougé. En 1964, cependant, la production agricole était suffisante pour répondre à la demande. De même, le fait que les supermarchés canadiens font deux fois plus de profits que les supermarchés américains, en nous faisant payer proportionnellement plus pour nos aliments, n'est pas nouveau non plus. Ce n'est d'ailleurs pas le seul secteur où du fait que la concurrence y est moins forte qu'aux États-Unis, les consommateurs canadiens paient plus cher qu'ils ne devraient parce que certaines "forces anti-concurrentielles" sont à l'œuvre. À cet égard, il serait souhaitable que le ministre fédéral de la Justice s'occupe un peu moins des séparatistes et un peu plus de certaines pratiques commerciales des plus douteuses. Les contribuables seraient beaucoup mieux servis si le ministre manifestait autant de zèle pour intervenir lorsque ce sont des associations de fabricants, au lieu de firmes individuelles, qui annoncent des hausses de prix que lorsque des étudiants brûlent un drapeau américain. Pour ce qui

est des prix agricoles, il est à prévoir que leur niveau très élevé va stimuler la production. Lorsque les hausses de prix proviennent d'un déséquilibre dans le secteur agricole ainsi que d'un accroissement plus rapide des salaires que de la productivité, comme c'est le cas présentement, les politiques économiques qui s'imposent ne sont pas les mêmes que lorsqu'il s'agit d'une "inflation de demande", c'est-à-dire lorsque la demande globale surpasse la capacité de production de l'économie telle que déterminée par la main-d'œuvre totale et l'équipement de production disponible dans toute l'économie. Dans ce dernier cas, il s'agit de restreindre la demande globale de façon à la ramener au niveau de ce que l'économie est capable de produire, restriction de crédit, hausse des taxes et des impôts, réduction des dépenses publiques sont les mesures qui peuvent être utilisées à cette fin par les autorités fédérales. Dans le premier cas, l'application de ces mesures restrictives s'avère pure folie car la hausse des prix ne résulte pas d'une demande globale excessive. Le fait de réduire la demande globale des biens et services, par exemple en coupant le pouvoir d'achat des consommateurs par une hausse d'impôt, ne fera pas augmenter la production agricole et n'empêchera pas les travailleurs de réclamer des augmentations

de salaires supérieures à la hausse de la productivité, ce qui serait l'unique moyen d'enrayer la hausse des prix dans une telle situation. Mais cela réduirait inutilement la demande pour une multitude de biens et services allant des automobiles jusqu'aux repas de restaurant, créant ainsi du chômage et une sous-utilisation de l'équipement de production. Et les prix continueraient d'augmenter quand même, la cause n'en étant pas une demande excessive. Or, c'est exactement ce genre de gaffe qu'ont accomplie le gouvernement fédéral et le vénérable Banque du Canada depuis un an. Et les résultats ne se sont pas fait attendre: depuis six mois, l'économie est entrée dans une phase de stagnation et le chômage s'est mis à augmenter après cinq ans de baisse ininterrompue. Cela a-t-il fait cesser la hausse de l'indice général des prix? La réponse est bien connue de tous. Le gouvernement va bientôt hausser les impôts à nouveau; ce qui fera probablement basculer l'économie dans la récession; il est facile de prédire que le pays s'acheminera vers un autre championnat du chômage. Les "experts" fédéraux, fidèles à une longue tradition d'incompétence, auront réussi encore une fois à mettre à sec la Caisse d'Assurance-Chômage. N.B. — Source des données: Bureau Fédéral de la Statistique.

Une analyse erronée des causes de l'inflation par Ottawa risque de provoquer une récession économique

par Raymond DESPATIE

même au Québec, Dieu est mort ? Teach-in, le vendredi 2 déc. Mouvement laïque de langue française

Cours de conduite automobile A l'intention de toutes les personnes qui désirent apprendre à conduire, les jeunes à partir de l'âge de 16 ans et les adultes, un cours spécial de conduite automobile entièrement approuvé par le ministère des transports, commencera le mardi 29 novembre courant, à l'Auto-Ecole Modèle, 9420 est, rue Sherbrooke, Montréal. Pour renseignements: 352-8210

à chaque occasion... sachez choisir... ROSE KOLLAMENO FAZI-BAL TAGLIA

Cuisine et vins de choix Dîner à la chandelle à "La Vieille France" ce soir et tous les soirs, sauf le dimanche. Ce restaurant fameux bien connu des initiés du midi est désormais ouvert le soir. Les gourmets désireux de savourer des spécialités gastronomiques, au cœur du vieux Montréal, à 30 quai, rue St-Jacques, sont accueillis avec une franche cordialité par les patrons de l'établissement. Un service attentif est assuré à la Salle Normande ou au Salonier. Diner's Club FACILITES DE STATIONNEMENT Pour réservations appeler Gérard: 845-1575 La Vieille France Réal LEMIEUX

Lettre au Devoir

Le capital étranger

Décidément, il ne s'écoulera jamais une seule semaine sans qu'un des valets nègres blancs du Québec ne s'empresse de prendre la défense du faible capital étranger (sic...) devant les assauts de nos dangereux gauchistes québécois (sic...). Pour revenir au sérieux, il ne s'agit pas de prendre position contre le capital étranger, qui est sûrement nécessaire à l'épanouissement du Québec, mais nous devons quand même apporter quelques réserves. 1. Les sociétés étrangères devraient faire beaucoup mieux que de permettre à leurs employés de travailler en français, ce que la plupart négligent de faire... Elles devraient s'intégrer à la vie de la collectivité québécoise, tout comme cela se pratique dans les pays civilisés. 2. Elles devraient aussi fournir à leurs employés, contrairement à la Dominion Textile et Avers de Lachute, des conditions de travail normales. 3. Plutôt que de continuer à concentrer tout notre progrès économique autour d'un seul centre, elles devraient favoriser nos régions sous-développées, comme l'Abitibi, la Gaspésie, la Côte Nord. En résumé, les capitaux étrangers seront réellement utiles au Québec quand ils développeront nos ressources en fonction d'une véritable planification établie par l'Etat. Il est bien évident que cette planification économique ne pourra se faire qu'à l'intérieur d'un Québec indépendant puisque dans le système confédératif, l'Etat québécois n'a pratiquement aucun contrôle sur les principaux leviers de notre économie: la banque, le crédit, les douanes, les transports publics, l'immigration, etc. En attendant cette indépendance, nous devons malheureusement nous contenter de notre hon vieilles système de cataplasmes.

Le gaz naturel serviteur de votre foyer Un serviteur souple Le gaz naturel est le serviteur de votre foyer. Employé pour la cuisson des aliments, le gaz naturel est un serviteur souple. Avec une cuisinière moderne et automatique au gaz naturel, vous obtenez instantanément toute la chaleur désirée. Vous pouvez régler cette chaleur non pas à cinq ou à sept crans rigides mais à une variété infinie de degrés. Les nouvelles cuisinières automatiques au gaz ont donc tous les avantages des cuisinières modernes... et la souplesse du gaz naturel en plus. Vous pouvez également mettre le gaz naturel au service de votre foyer pour le chauffage central et pour le chauffage de l'eau. Le gaz naturel, serviteur souple, est à votre service comme il est déjà au service de plus de 55% des foyers montréalais. GAZ NATUREL CORPORATION DE GAZ NATUREL DU QUÉBEC

# Les économistes prévoient un ralentissement du taux de croissance économique l'an prochain

OTTAWA — Les économistes fédéraux ont prédit hier un ralentissement du taux de

croissance économique du Canada l'an prochain. Un rapport gouvernemental à la réunion fédérale-provin-

ciale annuelle sur les perspectives agricoles prévoit un taux de croissance réel moindre que celui de cette année.

Le Produit national brut a été de 7 p.c. supérieur à celui de 1966 pour la première moitié de l'année en cours. Le PNB est la valeur totale des biens et des services produits ou mis en œuvre.

Un ralentissement de l'expansion s'était déjà manifesté depuis les premiers jours de 1966, note le rapport, qui a ajouté qu'à cause de l'état de plein emploi l'économie ne peut miser sur les ressources non utilisées pour progresser.

Il note également que la situation sur le marché international demeure bonne, et prévoit notamment une autre hausse des exportations à destination des États-Unis.

Les exportations canadiennes vers les marchés d'outre-mer devraient se maintenir et pourraient augmenter à la faveur de la bonne tenue de la demande qui persiste dans la plupart des pays industrialisés, dit le rapport.

Les dépenses d'investissement au Canada, prévoit-on, se maintiendront également en 1967, parce que le programme considérable de 1966 ne sera peut-être pas totalement complété. Néanmoins, la croissance probable de 1967 sera probablement moindre que celle de 1966.

Les dépenses à la consommation devraient augmenter l'an prochain et conserver une influence positive considérable sur les niveaux des affaires.

À l'extérieur, le rapport note que l'incertitude est plus accentuée qu'à l'accoutumée, mais que dans l'ensemble les pays industrialisés jouiront probablement d'une croissance modérée.

**AVIS**  
AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 17 novembre 1966 à Canadian Factors Corporation Limited de toutes dettes et comptes recevables, présents ou futurs, payables à VALETTE YARN PROCESSING INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Commerce et fut enregistré le 15 novembre 1966 sous le numéro 1952748. Date de la présente: le 15 novembre 1966.

**AVIS**  
Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 4 novembre 1966, à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présents ou futurs, payables à Platons Watch Case Mfg. Co., a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Commerce et fut enregistré le 15 novembre 1966 sous le numéro 1952790. Date de la présente: le 15 novembre 1966.

**AVIS**  
Avis est par les présentes donné, conformément à l'article 1371-D du Code civil, qu'un acte de transport, à titre de garantie, de toutes les créances, présents et futurs, de P.P. ALUMINUM PRODUCTS LTD., ayant sa principale place d'affaires à Boncherville, en faveur de la Banque Canadienne Nationale, en date du 18 novembre 1966, a été enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Commerce le 15 novembre 1966, sous le no 216,578, Banque Canadienne Nationale.

**AVIS**  
Avis est par les présentes donné, conformément à l'article 1371-D du Code civil de la Province de Québec, que M.M. Mathieu Inc. dont la principale place d'affaires est située dans le district judiciaire de Montréal, P.Q., a transporté toutes ses créances et comptes de livres actuels et futurs à la Banque Provinciale du Canada, à titre de garantie, par acte portant la date du 25e jour de novembre 1966 et enregistré au Bureau de la division d'enregistrement de Commerce le 15 novembre 1966 sous le numéro 1952145.

**AVIS**  
AVIS est par les présentes donné, conformément à l'article 1371-D du Code civil de la Province de Québec, que Gaston Bellevue, c.a., en sa qualité de créancier, a transporté à M.J. Lalonde Ltée dont la principale place d'affaires est située dans le district de Montréal, P.Q., a transporté et vendu toutes ses créances et comptes de livres de ladite compagnie, M.J. Lalonde Ltée au 9 novembre 1966 et enregistré au Bureau de la division d'enregistrement de Commerce le 15 novembre 1966 sous le numéro 1953024.

**AVIS**  
Conformément aux dispositions de l'article 1371-D du Code civil, est par les présentes donné qu'une cession-transport et le transfert de toutes créances de livre et autres créances, présents et futurs, de Distributeurs Ltd., dont la principale place d'affaires dans la Province de Québec, est dans le district judiciaire de Montréal, à la Banque Mercantile du Canada, à titre de garantie, faits et exécutés le 28 octobre, 1966 ont été enregistrés au Bureau de la division d'enregistrement de Commerce le 17 novembre 1966, sous le numéro 1953574. Date à Montréal le 17 novembre, 1966.

**AVIS**  
AVIS est par les présentes donné qu'un contrat signé le 19 octobre 1966 sous les termes duquel toutes les créances présentes et futures de Monique Necker Mfg. Co. Ltd., ont été transportées à la Banque Canadienne Impériale de Commerce et fut enregistré le 17 novembre 1966 au Bureau d'enregistrement de Montréal sous le numéro 1952581.

**AVIS**  
AVIS est par les présentes donné qu'un contrat signé le 12 octobre 1966 sous les termes duquel toutes les créances présentes et futures de Gogo Carriage & Garage Co. furent vendues à la Banque Canadienne Impériale de Commerce et fut enregistré le 17 novembre 1966 au Bureau d'enregistrement de Montréal sous le numéro 1952559.

**AVIS**  
AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 15e jour de novembre 1966, sous le numéro 1951986, il a été enregistré au Bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Commerce et fut enregistré le 15 novembre 1966 sous le numéro 1952581.

**AVIS**  
AVIS est par les présentes donné qu'un contrat signé le 13 octobre 1966 sous les termes duquel toutes les créances présentes et futures de Patrick Francis Gibbons, résident et domicilié à 756 E. 175e St., Bronx, N.Y., U.S.A.

**AVIS**  
AVIS est par les présentes donné qu'un contrat signé le 9 mars 1965 par les présentes donné qu'une cession-transport et le transfert de toutes créances de livre et autres créances recevables, présentes et futures, de N. Griffin Limited furent vendus à la Banque Canadienne Impériale de Commerce et fut enregistré le 17 novembre 1966 au Bureau d'enregistrement de Montréal sous le numéro 1952569.

**AVIS**  
Conformément aux dispositions de l'article 1371-D du Code civil, est par les présentes donné qu'une cession-transport et le transfert de toutes créances de livre et autres créances, présents et futurs, de Montreal Office Machines (1963) Corporation dont la principale place d'affaires dans la Province de Québec, est dans le district judiciaire de Montréal, à la Banque Mercantile du Canada, à titre de garantie, faits et exécutés le 28 octobre, 1966, ont été enregistrés au Bureau de la division d'enregistrement de Commerce le 15 novembre 1966, sous le numéro 1952275. Date à Montréal le 17 novembre, 1966.

**AVIS**  
Avis est, par les présentes, donné que Jack Pickard et Mme Tillie Bernstein, épouse de Jack Pickard, résident et domiciliés à Montréal, district de Montréal, s'adresseront à la Législature de la Province de Québec à sa prochaine session afin d'obtenir l'adoption d'une loi édictant une servitude affectant les lots 239-B-195 et 239-B-76 du cadastre officiel de la Paroisse de Montréal, et pour toutes autres fins.

**AVIS**  
Conformément aux dispositions de l'article 1371-D du Code civil, est par les présentes donné qu'une cession-transport et le transfert de toutes créances de livre et autres créances, présents et futurs, de DAME GINETTE NOELA MELANIE SOULIER, épouse divorcée de Robert Jean Soulier, de lieux inconnus, par acte portant la date du 15 septembre 1966 et enregistré au Bureau de la division d'enregistrement de Commerce le 15 novembre 1966, sous le numéro 1953024.

**AVIS**  
Conformément aux dispositions de l'article 1371-D du Code civil, est par les présentes donné qu'une cession-transport et le transfert de toutes créances de livre et autres créances, présents et futurs, de DAME GINETTE NOELA MELANIE SOULIER, épouse divorcée de Robert Jean Soulier, de lieux inconnus, par acte portant la date du 15 septembre 1966 et enregistré au Bureau de la division d'enregistrement de Commerce le 15 novembre 1966, sous le numéro 1953024.

**AVIS**  
AVIS est par les présentes donné qu'un contrat signé le 19 octobre 1966 sous les termes duquel toutes les créances présentes et futures de DAME MARIE JEANNE IRENE GHISLAINE MITCHELL, épouse séparée de biens de Alec Maskel Mitchell, autres fois du No. 2250 Ainsley Crescent, Ville Mont-Royal, et maintenant de lieux inconnus, et Alec Maskel Mitchell, tant personnellement que pour autoriser son épouse, également de lieux inconnus, défendeurs.

**AVIS**  
AVIS est par les présentes donné qu'un contrat signé le 19 octobre 1966 sous les termes duquel toutes les créances présentes et futures de DAME MARIE JEANNE IRENE GHISLAINE MITCHELL, épouse séparée de biens de Alec Maskel Mitchell, autres fois du No. 2250 Ainsley Crescent, Ville Mont-Royal, et maintenant de lieux inconnus, et Alec Maskel Mitchell, tant personnellement que pour autoriser son épouse, également de lieux inconnus, défendeurs.

**AVIS**  
AVIS est par les présentes donné qu'un contrat signé le 19 octobre 1966 sous les termes duquel toutes les créances présentes et futures de DAME MARIE JEANNE IRENE GHISLAINE MITCHELL, épouse séparée de biens de Alec Maskel Mitchell, autres fois du No. 2250 Ainsley Crescent, Ville Mont-Royal, et maintenant de lieux inconnus, et Alec Maskel Mitchell, tant personnellement que pour autoriser son épouse, également de lieux inconnus, défendeurs.

**AVIS**  
AVIS est par les présentes donné qu'un contrat signé le 19 octobre 1966 sous les termes duquel toutes les créances présentes et futures de DAME MARIE JEANNE IRENE GHISLAINE MITCHELL, épouse séparée de biens de Alec Maskel Mitchell, autres fois du No. 2250 Ainsley Crescent, Ville Mont-Royal, et maintenant de lieux inconnus, et Alec Maskel Mitchell, tant personnellement que pour autoriser son épouse, également de lieux inconnus, défendeurs.

**AVIS**  
AVIS est par les présentes donné qu'un contrat signé le 19 octobre 1966 sous les termes duquel toutes les créances présentes et futures de DAME MARIE JEANNE IRENE GHISLAINE MITCHELL, épouse séparée de biens de Alec Maskel Mitchell, autres fois du No. 2250 Ainsley Crescent, Ville Mont-Royal, et maintenant de lieux inconnus, et Alec Maskel Mitchell, tant personnellement que pour autoriser son épouse, également de lieux inconnus, défendeurs.

**AVIS**  
AVIS est par les présentes donné qu'un contrat signé le 19 octobre 1966 sous les termes duquel toutes les créances présentes et futures de DAME MARIE JEANNE IRENE GHISLAINE MITCHELL, épouse séparée de biens de Alec Maskel Mitchell, autres fois du No. 2250 Ainsley Crescent, Ville Mont-Royal, et maintenant de lieux inconnus, et Alec Maskel Mitchell, tant personnellement que pour autoriser son épouse, également de lieux inconnus, défendeurs.

**AVIS**  
AVIS est par les présentes donné qu'un contrat signé le 19 octobre 1966 sous les termes duquel toutes les créances présentes et futures de DAME MARIE JEANNE IRENE GHISLAINE MITCHELL, épouse séparée de biens de Alec Maskel Mitchell, autres fois du No. 2250 Ainsley Crescent, Ville Mont-Royal, et maintenant de lieux inconnus, et Alec Maskel Mitchell, tant personnellement que pour autoriser son épouse, également de lieux inconnus, défendeurs.

**AVIS**  
AVIS est par les présentes donné qu'un contrat signé le 19 octobre 1966 sous les termes duquel toutes les créances présentes et futures de DAME MARIE JEANNE IRENE GHISLAINE MITCHELL, épouse séparée de biens de Alec Maskel Mitchell, autres fois du No. 2250 Ainsley Crescent, Ville Mont-Royal, et maintenant de lieux inconnus, et Alec Maskel Mitchell, tant personnellement que pour autoriser son épouse, également de lieux inconnus, défendeurs.

**AVIS**  
AVIS est par les présentes donné qu'un contrat signé le 19 octobre 1966 sous les termes duquel toutes les créances présentes et futures de DAME MARIE JEANNE IRENE GHISLAINE MITCHELL, épouse séparée de biens de Alec Maskel Mitchell, autres fois du No. 2250 Ainsley Crescent, Ville Mont-Royal, et maintenant de lieux inconnus, et Alec Maskel Mitchell, tant personnellement que pour autoriser son épouse, également de lieux inconnus, défendeurs.

**AVIS**  
AVIS est par les présentes donné qu'un contrat signé le 19 octobre 1966 sous les termes duquel toutes les créances présentes et futures de DAME MARIE JEANNE IRENE GHISLAINE MITCHELL, épouse séparée de biens de Alec Maskel Mitchell, autres fois du No. 2250 Ainsley Crescent, Ville Mont-Royal, et maintenant de lieux inconnus, et Alec Maskel Mitchell, tant personnellement que pour autoriser son épouse, également de lieux inconnus, défendeurs.

**AVIS**  
AVIS est par les présentes donné qu'un contrat signé le 19 octobre 1966 sous les termes duquel toutes les créances présentes et futures de DAME MARIE JEANNE IRENE GHISLAINE MITCHELL, épouse séparée de biens de Alec Maskel Mitchell, autres fois du No. 2250 Ainsley Crescent, Ville Mont-Royal, et maintenant de lieux inconnus, et Alec Maskel Mitchell, tant personnellement que pour autoriser son épouse, également de lieux inconnus, défendeurs.

**AVIS**  
AVIS est par les présentes donné qu'un contrat signé le 19 octobre 1966 sous les termes duquel toutes les créances présentes et futures de DAME MARIE JEANNE IRENE GHISLAINE MITCHELL, épouse séparée de biens de Alec Maskel Mitchell, autres fois du No. 2250 Ainsley Crescent, Ville Mont-Royal, et maintenant de lieux inconnus, et Alec Maskel Mitchell, tant personnellement que pour autoriser son épouse, également de lieux inconnus, défendeurs.

**AVIS**  
AVIS est par les présentes donné qu'un contrat signé le 19 octobre 1966 sous les termes duquel toutes les créances présentes et futures de DAME MARIE JEANNE IRENE GHISLAINE MITCHELL, épouse séparée de biens de Alec Maskel Mitchell, autres fois du No. 2250 Ainsley Crescent, Ville Mont-Royal, et maintenant de lieux inconnus, et Alec Maskel Mitchell, tant personnellement que pour autoriser son épouse, également de lieux inconnus, défendeurs.

**AVIS**  
AVIS est par les présentes donné qu'un contrat signé le 19 octobre 1966 sous les termes duquel toutes les créances présentes et futures de DAME MARIE JEANNE IRENE GHISLAINE MITCHELL, épouse séparée de biens de Alec Maskel Mitchell, autres fois du No. 2250 Ainsley Crescent, Ville Mont-Royal, et maintenant de lieux inconnus, et Alec Maskel Mitchell, tant personnellement que pour autoriser son épouse, également de lieux inconnus, défendeurs.

**AVIS**  
AVIS est par les présentes donné qu'un contrat signé le 19 octobre 1966 sous les termes duquel toutes les créances présentes et futures de DAME MARIE JEANNE IRENE GHISLAINE MITCHELL, épouse séparée de biens de Alec Maskel Mitchell, autres fois du No. 2250 Ainsley Crescent, Ville Mont-Royal, et maintenant de lieux inconnus, et Alec Maskel Mitchell, tant personnellement que pour autoriser son épouse, également de lieux inconnus, défendeurs.

**Hydro-Québec**  
APPEL D'OFFRES  
GTA-66-11289  
pour 10 h. 30 a.m. (h.n.e.) le mardi 6 décembre 1966

**Hydro-Québec**  
FOURNITURE DE CABLE D'ACIER  
Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document, lequel est disponible pour examen et peut être obtenu gratuitement, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h45 p.m. à l'endroit suivant:

**Hydro-Québec**  
Direction des Contrats, Bureau No. 67, HYDRO-QUEBEC, 75 ouest, boul. Dorchester, Montréal 1, P.Q.  
Un dépôt de trois mille dollars (\$3,000), cheque visé payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition doit accompagner la soumission. Seuls sont admis à soumissionner ceux qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec. L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

**Hydro-Québec**  
L. J. co-secrétaires, B. Lacasse - W.E. Johnson, Montréal, le 18 novembre 1966.

**Hydro-Québec**  
APPEL D'OFFRES  
ALS-66-11288  
pour 10 h. 30 a.m. (h.n.e.) le mardi 6 décembre 1966

**Hydro-Québec**  
FOURNITURE DE REENCLEUREURS A L'HUILE  
Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document, lequel est disponible pour examen et peut être obtenu gratuitement, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h45 p.m. à l'endroit suivant:

**Hydro-Québec**  
Direction des Contrats, Bureau No. 809, HYDRO-QUEBEC, 75 ouest, boul. Dorchester, Montréal 1, P.Q.  
Un dépôt de quatre mille dollars (\$4,000), cheque visé payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition doit accompagner la soumission. Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner. L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

**Hydro-Québec**  
L. J. co-secrétaires, B. Lacasse - W.E. Johnson, Montréal, le 18 novembre 1966.

**Hydro-Québec**  
APPEL D'OFFRES  
ALS-66-11288  
pour 10 h. 30 a.m. (h.n.e.) le mardi 6 décembre 1966

**Hydro-Québec**  
FOURNITURE DE REENCLEUREURS A L'HUILE  
Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document, lequel est disponible pour examen et peut être obtenu gratuitement, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h45 p.m. à l'endroit suivant:

**Hydro-Québec**  
Direction des Contrats, Bureau No. 809, HYDRO-QUEBEC, 75 ouest, boul. Dorchester, Montréal 1, P.Q.  
Un dépôt de quatre mille dollars (\$4,000), cheque visé payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition doit accompagner la soumission. Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner. L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

**Hydro-Québec**  
L. J. co-secrétaires, B. Lacasse - W.E. Johnson, Montréal, le 18 novembre 1966.

**Hydro-Québec**  
APPEL D'OFFRES  
ALS-66-11288  
pour 10 h. 30 a.m. (h.n.e.) le mardi 6 décembre 1966

**Hydro-Québec**  
FOURNITURE DE REENCLEUREURS A L'HUILE  
Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document, lequel est disponible pour examen et peut être obtenu gratuitement, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h45 p.m. à l'endroit suivant:

**Hydro-Québec**  
Direction des Contrats, Bureau No. 809, HYDRO-QUEBEC, 75 ouest, boul. Dorchester, Montréal 1, P.Q.  
Un dépôt de quatre mille dollars (\$4,000), cheque visé payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition doit accompagner la soumission. Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner. L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

**Hydro-Québec**  
L. J. co-secrétaires, B. Lacasse - W.E. Johnson, Montréal, le 18 novembre 1966.

**Hydro-Québec**  
APPEL D'OFFRES  
ALS-66-11288  
pour 10 h. 30 a.m. (h.n.e.) le mardi 6 décembre 1966

**Hydro-Québec**  
FOURNITURE DE REENCLEUREURS A L'HUILE  
Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document, lequel est disponible pour examen et peut être obtenu gratuitement, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h45 p.m. à l'endroit suivant:



A l'aéroport de Dorval, le piquetage se poursuit. (Photo Le Devoir)

## Air Canada: Pearson prévoit un déblocage pour aujourd'hui

OTTAWA — Le gouvernement fédéral n'entend pas pour l'instant nommer un médiateur dans le conflit d'Air Canada. M. Pearson a justifié cette décision en soulignant que la société et les représentants de ses 5,200 employés doivent se rencontrer de nouveau aujourd'hui. Il a dit encore que cette rencontre sera beaucoup plus fructueuse que ne semblait se l'imaginer ceux qui réclament une intervention du gouvernement.

Le chef conservateur, M. Diefenbaker, avait demandé si le gouvernement entendait nommer un médiateur, compte tenu de l'impasse où se trouvent les négociations et des déclarations du syndicat suivant lesquelles la situation se détériore.

M. Pearson a rétorqué qu'il est faux de dire que les négociations sont dans une impasse ou qu'elles sont rompues. Si et quand cette étape est atteinte, le gouvernement devra examiner les mesures à prendre.

Le chef néo-démocrate, M. T.C. Douglas, a rappelé que vendredi le premier ministre avait déclaré "songer sérieusement" à la nomination d'un médiateur et s'est demandé si le temps n'était pas venu de passer des songes aux actes.

Entre-temps la ligne aérienne Nordair utilise des Super-Constellation à 130 places pour les envoies qu'elle fait dans l'est du pays, en vertu du permis temporaire émis par la Commission des transports. La même compagnie offre un service provisoire vers l'est mais hier à Winnipeg la vérification des avions a dû être faite par le personnel de cadre de Bristol Aviation, parce que les employés, membres du même syndicat que les mécaniciens d'Air Canada, ont refusé de le faire.

OTTAWA — Pour mieux intégrer les services ferroviaires au pays, le parlement devrait d'abord nationaliser le Canadien Pacifique. C'est ce qu'a suggéré hier au comité parlementaire des transports le chef de l'opposition CCF en Saskatchewan, M. Woodrow Lloyd.

M. Lloyd parlait au nom des 26 députés provinciaux qu'il dirige et commentait le bill C-231, projet de loi qui définit une politique nationale de transports. Le leader CCF a dit que le projet représentait un progrès évident vers une véritable politique nationale de transports, mais a exprimé l'avis que cette politique serait plus facilement exécutée si on nationalisait le Canadien Pacifique.

Une séance préliminaire aura lieu le vendredi 25 novembre pour le 1er décembre. On sait que l'Alliance a demandé la conciliation le 11 novembre. Tout en regrettant l'écart de deux semaines entre la demande de conciliation et la première séance de travail, à cause de la pénurie de conciliateurs, l'Alliance espère que la conciliation sera bien amorcée vendredi prochain et qu'elle sera poursuivie intensément et surtout qu'elle favorisera un véritable déblocage pour éviter un arrêt de travail.

**ERRATUM**  
L'évêque James Pike n'est pas catholique mais épiscopalien

Un lecteur nous a obligamment signalé une équivoque qui s'est glissée dans une dépêche d'agence que nous avons reproduite (LE DEVOIR, 21 octobre 1966, page 8) où il est question de l'évêque James Pike, de Californie.

La dépêche disait de lui que ses idées parvinrent à contraindre à l'orthodoxie catholique le vénéral de l'obliger à démissionner de son poste. Il convient de préciser: l'évêque James Pike, quoique né de parents catholiques romains, appartient à l'Eglise épiscopalienn (anglicane) des États-Unis, et que c'est dans cette confession qu'il a reçu la consécration épiscopale et exercé jusqu'ici son ministère.

## Il faudrait nationaliser le CPR

OTTAWA — Pour mieux intégrer les services ferroviaires au pays, le parlement devrait d'abord nationaliser le Canadien Pacifique. C'est ce qu'a suggéré hier au comité parlementaire des transports le chef de l'opposition CCF en Saskatchewan, M. Woodrow Lloyd.

M. Lloyd parlait au nom des 26 députés provinciaux qu'il dirige et commentait le bill C-231, projet de loi qui définit une politique nationale de transports. Le leader CCF a dit que le projet représentait un progrès évident vers une véritable politique nationale de transports, mais a exprimé l'avis que cette politique serait plus facilement exécutée si on nationalisait le Canadien Pacifique.

OTTAWA n'aurait pas permis une grève des postes

TORONTO — M. Roger Decarie, président de l'Union des facteurs, a déclaré hier que le gouvernement fédéral s'était préparé à ordonner aux postiers de retourner au travail s'ils avaient déclenché une grève.

La menace de grève des employés des postes (les facteurs aussi bien que les employés de l'intérieur membres de l'Union des postiers) a été écartée la semaine dernière par suite d'un accord entre les représentants syndicaux et le gouvernement.

Les facteurs et les postiers de Toronto ont accepté l'accord non sans avoir blâmé leurs dirigeants nationaux d'avoir dirigé l'offre gouvernementale d'une hausse de 25 cents. Les employés réclamaient \$1.

OTTAWA — Au cours d'une réunion officieuse du comité parlementaire des affaires indiennes un porte-parole des Indiens de l'Alberta a relaté une tragique histoire de misère et de désespoir. Un jeune homme de 21 ans, Harold Cardinal, a supplié le comité d'entreprendre une enquête sur la condition des Indiens. "Il ne suffit pas de leur donner des vêtements, de la nourriture et un toit. Nous le faisons déjà pour nos enfants, a-t-il dit. Nous ne demandons pas de sécurité sociale, mais l'aide nécessaire pour nous assurer les services d'experts et trouver le moyen de nous insérer dans la société économique moderne".

M. Stanley Daniels, un collègue de M. Cardinal, a déclaré avoir vu des foyers où il n'y avait aucune nourriture quatre jours avant la paye.

Il a ajouté que les Indiens qu'il a visités sont dans un état de santé physique et mentale déplorable, et craignent de partir à la chasse parce que cela signifierait abandonner leurs familles dans la faim.

M. Daniels a en outre demandé au comité d'enquêter sur certaines accusations portées contre la Compagnie Hudson Bay; selon certains rapports, les Indiens ne parvenaient pas à se procurer de la nourriture même si les congelateurs de la compagnie étaient pleins à craquer, et les prix de la nourriture étaient de beaucoup supérieurs à ceux d'Edmonton.

OTTAWA — Au cours d'une réunion officieuse du comité parlementaire des affaires indiennes un porte-parole des Indiens de l'Alberta a relaté une tragique histoire de misère et de désespoir. Un jeune homme de 21 ans, Harold Cardinal, a supplié le comité d'entreprendre une enquête sur la condition des Indiens. "Il ne suffit pas de leur donner des vêtements, de la nourriture et un toit. Nous le faisons déjà pour nos enfants, a-t-il dit. Nous ne demandons pas de sécurité sociale, mais l'aide nécessaire pour nous assurer les services d'experts et trouver le moyen de nous insérer dans la société économique moderne".

M. Stanley Daniels, un collègue de M. Cardinal, a déclaré avoir vu des foyers où il n'y avait aucune nourriture quatre jours avant la paye.

Il a ajouté que les Indiens qu'il a visités sont dans un état de santé physique et mentale déplorable, et craignent de partir à la chasse parce que cela signifierait abandonner leurs familles dans la faim.

M. Daniels a en outre demandé au comité d'enquêter sur certaines accusations portées contre la Compagnie Hudson Bay; selon certains rapports, les Indiens ne parvenaient pas à se procurer de la nourriture même si les congelateurs de la compagnie étaient pleins à craquer, et les prix de la nourriture étaient de beaucoup supérieurs à ceux d'Edmonton.

OTTAWA — Au cours d'une réunion officieuse du comité parlementaire des affaires indiennes un porte-parole des Indiens de l'Alberta a relaté une tragique histoire de misère et de désespoir. Un jeune homme de 21 ans, Harold Cardinal, a supplié le comité d'entreprendre une enquête sur la condition des Indiens. "Il ne suffit pas de leur donner des vêtements, de la nourriture et un toit. Nous le faisons déjà pour nos enfants, a-t-il dit. Nous ne demandons pas de sécurité sociale, mais l'aide nécessaire pour nous assurer les services d'experts et trouver le moyen de nous insérer dans la société économique moderne".

M. Stanley Daniels, un collègue de M. Cardinal, a déclaré avoir vu des foyers où il n'y avait aucune nourriture quatre jours avant la paye.

Il a ajouté que les Indiens qu'il a visités sont dans un état de santé physique et mentale déplorable, et craignent de partir à la chasse parce que cela signifierait abandonner leurs familles dans la faim.

M. Daniels a en outre demandé au comité d'enquêter sur certaines accusations portées contre la Compagnie Hudson Bay; selon certains rapports, les Indiens ne parvenaient pas à se procurer de la nourriture même si les congelateurs de la compagnie étaient pleins à craquer, et les prix de la nourriture étaient de beaucoup supérieurs à ceux d'Edmonton.

OTTAWA — Au cours d'une réunion officieuse du comité parlementaire des affaires indiennes un porte-parole des Indiens de l'Alberta a relaté une tragique histoire de misère et de désespoir. Un jeune homme de 21 ans, Harold Cardinal, a supplié le comité d'entreprendre une enquête sur la condition des Indiens. "Il ne suffit pas de leur donner des vêtements, de la nourriture et un toit. Nous le faisons déjà pour nos enfants, a-t-il dit. Nous ne demandons pas de sécurité sociale, mais l'aide nécessaire pour nous assurer les services d'experts et trouver le moyen de nous insérer dans la société économique moderne".

## LES CULTIVATEURS

Les cultivateurs canadiens toucheront \$4,000,000,000 plus cette année pour la première fois, a-t-on affirmé à cette même conférence.

La meilleure année pour les agriculteurs avait été 1965, au cours de laquelle ils avaient au des revenus de \$3,800,000,000 affirme le rapport des économistes fédéraux.

Le principal facteur de l'accroissement vient des ventes accrues de blé cette année, et l'apercu pour 1967 laisse prévoir des revenus qui atteindront ou dépasseront même le record de cette année.

Les salaires versés aux ouvriers agricoles ont augmenté légèrement dans toutes les provinces au cours des huit premiers mois de l'année 1966, au moyenne de 1966 à été de \$1.23 l'heure.

Au cours de la même période de janvier à août, l'emploi agricole total est descendu à \$49,000, en baisse de 60,000, par rapport à la même période de 1965.

À la fin d'août, le pourcentage de la main-d'œuvre agricole était en baisse de 7.7 p.c. au regard de 9 p.c. l'année précédente et 11 p.c. il y a cinq ans.

M. Paul Bienvenu a souligné au sujet de la sollicitation à domicile en disant qu'elle n'est pas mauvaise en soi, mais qu'elle exige une énorme dépense d'énergie et de temps et ne donne des résultats que relativement satisfaisants. "Songez que, dit-il, selon les statistiques dressées par les Oeuvres de Santé, chacun des 20,000 auxiliaires de la division résidentielle, en trois semaines de travail, ne rapporte en moyenne qu'environ \$15.00, alors que dans les autres divisions spécialisées, les montants recueillis par chaque auxiliaire s'chiffrent par centaines et par milliers de dollars."

M. Bienvenu a rappelé que la double sollicitation, à domicile et au travail, peut être injuste envers le donateur, et ouvre la possibilité au double emploi de temps de la part des bénévoles.

**AVIS**  
AVIS est par les présentes donné qu'un contrat signé le 19 octobre 1966 sous les termes duquel toutes les créances présentes et futures de Monique Necker Mfg. Co. Ltd., ont été transportées à la Banque Canadienne Impériale de Commerce et fut enregistré le 17 novembre 1966 au Bureau d'enregistrement de Montréal sous le numéro 1952581.

**AVIS**  
AVIS est par les présentes donné qu'un contrat signé le 12 octobre 1966 sous les termes duquel toutes les créances présentes et futures de Gogo Carriage & Garage Co. furent vendues à la Banque Canadienne Impériale de Commerce et fut enregistré le 17 novembre 1966 au Bureau d'enregistrement de Montréal sous le numéro 1952559.

**AVIS**  
AVIS est par les présentes donné qu'un contrat signé le 19 octobre 1966 sous les termes duquel toutes les créances présentes et futures de DAME MARIE JEANNE IRENE GHISLAINE MITCHELL, épouse séparée de biens de Alec Maskel Mitchell, autres fois du No. 2250 Ainsley Crescent, Ville Mont-Royal, et maintenant de lieux inconnus, et Alec Maskel Mitchell, tant personnellement que pour autoriser son épouse, également de lieux inconnus, défendeurs.

**AVIS**  
AVIS est par les présentes donné qu'un contrat signé le 19 octobre 1966 sous les termes duquel toutes les

# Deux heures de paix et de lumière avec del Vasto et Chanterelle

par Renée ROWAN

Des couples célèbres viennent ces jours-ci nous visiter. Les Jouhandeau qui jouent aux perpétuels amoureux en perpétuelles querelles; les époux Lanza del Vasto, modernes troubadours, pèlerins de la paix, témoins d'un authentique amour.

On nous avait parlé de ces derniers comme d'un couple extraordinaire. Ils n'ont plus besoin qu'on les présente, puisqu'ils sont ici déjà depuis quinze jours pour apporter à qui veut l'entendre leur message de paix, de non-violence.

Lui, on le sait, est un fidèle disciple de Gandhi, un poète, le fondateur de la communauté de l'Arche; elle est sa fidèle compagne, celle à qui il dit un jour "Je vous aime plus que la solitude", la gracieuse bonne et belle à la voix pure, ronde, flûtée qu'il surnomme Chanterelle.

Nous les avons rencontrés, lundi, à l'heure du thé, entre amis. Cette soirée qui aurait pu revêtir un caractère mondain, — mais c'était compter sans les Lanza del Vasto — s'est transformée en une rencontre extrêmement chaleureuse, pour ne pas dire émouvante.

— Nous allons parler de poésie, nous allons chanter, nous allons parler d'amour... n'est-ce pas tellement mieux, tellement plus agréable que de parler de guerre et de violence?

Le poète centra son entretien sur la résurrection; à travers ses commentaires d'une grande saveur poétique, il amena son auditoire à réfléchir sur le mystère de notre corps. D'une voix persuasive, il recita quelques-uns de ses vers, la plupart tirés du recueil "Le chiffre des choses", vers dont on a écrit qu'ils sonnent et résonnent comme le carillon de Bruges.

Chanterelle tantôt d'une voix de petit garçon de maçonnerie, tantôt d'une voix intime très émouvante, nous fit redécouvrir les beautés du chant grégorien, en particulier d'un Alleluia doux comme une berceuse dont nous entendions encore les résonances.

Mme del Vasto porta une longue robe de laine blanche, toute simple, la robe de ses noces: sur la tête, un châle provençal (je suis Marseillaise), explique-t-elle, aux tons de rouge, or et gris bleu, attaché sous le menton par une broche. Grande, mince, de profonds yeux noirs largement cernés, "des yeux de papillon de nuit", Chanterelle — après dix-huit années de mariage écoute encore la parole de son mari avec une évidente admiration.

— Si vous le connaissiez un peu vous feriez la même chose. Il est vraiment extraordinaire, il possède des dons merveilleux, une sagesse, un bon sens, une bonté admirables.

Ils se sont connus et fréquentés à travers la musique, cette musique qui occupe en



core aujourd'hui une très grande place dans l'Ordre de l'Arche. Ils sortirent ensemble et discutèrent ensemble "les trésors du graduel romain", et celui des troubadours provençaux.

— Il a attendu que j'aie la vocation et le désir de vouer ma vie à l'Arche avant de me demander en mariage. Cela a pris sept ans. C'était en 1948.

La même année, ils établirent la première communauté rurale. L'Arche groupe maintenant une centaine de disciples qui vivent ensemble un peu comme dans un "kibboutz", dans un endroit montagneux, désertique au sud de la France, à Hérault.

Toute leur philosophie de vie est basée sur la non-violence.

— Notre but ultime est de former des hommes à la non-violence. Nous pensons que c'est la seule solution véritable des conflits. Le monde a besoin d'une armée de paix. Cette non-violence, nous la vivons à tous les plans de la vie: non-violence dans la médecine, l'agriculture, l'éducation des enfants, etc.

Plusieurs compagnons et compagnes de l'Arche se sont mariés entre eux, une dizaine de couples au moins, et contiennent de vivre ensemble, avec leurs enfants, une vie communautaire. Le midi, les repas se prennent en commun, couples mariés, célibataires et enfants. Le soir, chaque famille mange séparément, disposant chacune de deux, trois ou quatre pièces selon le nombre d'enfants. Dans la grande salle

## Des juristes affirment:

# Le statut de la femme québécoise n'est pas égal à celui de l'homme

"Rien n'a été réglé aujourd'hui, mais peut-être avons-nous fait un pas pour améliorer la condition juridique de la femme au Québec, peut-être avons-nous amorcé quelques solutions pour l'avenir", a déclaré Me Marcel Guay, principal organisateur de la journée célébrant le centenaire du code civil québécois, venue en fin de semaine dernière à Sherbrooke.

"Bien qu'en principe le bill 16 confie la direction familiale matérielle et morale aux deux conjoints, le pouvoir de direction de la femme et l'égalité des époux, demeurent en fait des questions relatives", a déclaré Me Guay, professeur à la faculté de droit de l'université de Sherbrooke.

De nombreux exposés et échanges de vues au cours de cette journée dont le thème était "la condition juridique de la femme au Québec" ont déploré le statut d'infériorité dans lequel — malgré le bill 16 — est encore plongée la femme québécoise. Plusieurs participants, groupés en deux commissions d'études, ont pris part à cette journée. C'était en majorité des avocats ou professeurs de droit auxquels s'étaient jointes deux femmes, une gynécologue, Mme Lyse Fortier et la présidente de la Fédération des femmes du Québec, Mme Réjane Laberge-Colas.

### Tissu de préjugés encore vivaces

Péripétier le statut juridique actuel de la femme mariée, ce serait défavoriser le mariage et favoriser l'amour libre, a déclaré Me Réjane Laberge-Colas. Elle a toutefois souligné que depuis la rédaction du code civil en 1866, le statut juridique de la femme mariée s'était amélioré. Mais selon elle, de nombreux préjugés subsistent encore chez les hommes et surtout chez les femmes. L'éducation est appelée à jouer un grand rôle pour dénouer ce tissu de préjugés et donner aux femmes un véritable statut égal à celui des hommes.

### Discrimination dans la fonction publique

Me Pierre Blache, professeur de droit à l'université de Sherbrooke, a affirmé que la constitution canadienne est pernicieusement discriminatoire parce qu'elle ne contient aucune disposition qui interdise au Parlement de créer, quant aux droits politiques, un privilège mâle.

"Ainsi est-il constitutionnel au Canada et au Québec, d'adopter une loi qui nie le droit de vote aux femmes", a déclaré Me Blache qui s'est dit d'avis qu'il y aurait lieu de parfaire l'ordre juridique en incorporant à la constitution une disposition qui priverait les législatures du pouvoir de fonder sur le sexe des inégalités relatives aux droits politiques.

"Une telle protection devrait s'étendre au sens d'éligibilité

ou non entrer dans la communauté. Chacun n'a pas la vocation, bien sûr, car il s'agit d'une véritable vocation. Deux heures de poésie et de lumière avec les Del Vasto c'est un bain de fraîcheur aussi doux que les images "d'Un homme et une femme".

et à l'aptitude à être nommé aux postes publics, comme le suggère le professeur Jacques-Yvan Morin, dans son projet de charte québécoise des droits de l'homme."

Bien que les femmes aient droit de vote et de faire partie de législatures depuis 1918 au fédéral et 1941-42 au provincial, relativement peu de femmes ont participé à la géométrie du bien public.

### Absente dans l'Eglise

Pour sa part, l'abbé Lucien Vachon, doyen de la faculté de théologie à l'université de Sherbrooke, a étudié la femme dans la société ecclésiale et a pris une position très nette relativement à sa participation à la hiérarchie.

"Selon moi, a-t-il dit concernant l'interdiction du sacerdoce pour la femme, "aucun des arguments traditionnels ne vaut vraiment". Il a ajouté qu'en ce qui regarde la femme en tant qu'être humain, toute la discrimination dont elle est victime aujourd'hui devrait disparaître et ne convient plus du tout. L'abbé Vachon a souligné une situation paradoxale — à savoir que l'Eglise d'un côté défend la présence de toute femme dans le sanctuaire, pour éviter le rapprochement des sexes, prétendant certains, et d'un autre côté, permet à une ménagère d'habiter la même maison que le prêtre. "Il faut que dans la pratique, soit reconnue carrément l'égalité de la femme en dignité comme en droit", a conclu l'abbé Vachon.

### Qui sera le chef de famille?

Parlant du gouvernement de la famille, Me Guay a affirmé que le code civil, en 1866, s'en tient aux valeurs traditionnelles et consacre le devoir d'obéissance pour la femme et de protection pour le mari. "La puissance maritale était alors fondée sur des rapports de subordination et de protection", a-t-il ajouté. L'adoption du bill 16 marquait en principe l'abolition de cette puissance maritale. Toutefois, selon Me Guay, le mari reste en fait le chef de la famille et cer-

tains articles du bill 16 semblent réfuter l'égalité de l'homme et de la femme. "On se trouve en face d'une impasse", de continuer Me Guay, car si on veut conserver l'égalité des époux, à qui revient-il de prendre les décisions définitives?"

D'après le conférencier, les solutions apportées pourraient venir notamment d'une conception différente de l'égalité et du rôle complémentaire des époux.

### Rôle important mais méconnu

"La femme remplit un rôle beaucoup plus important que la laisse entendre le droit civil", a affirmé pour sa part M. Jacques Boucher.

Il s'est produit une détérioration de la condition juridique de la femme qui s'est vu considérer comme une subordonnée. Par la suite, la famille de l'époux a joui de droits plus grands que la femme et le droit familial l'a éloigné du droit aux obligations. D'après les coutumes françaises, la femme n'avait aucune capacité juridique jusqu'à 25 ans, et ensuite tombait sous la tutelle de son mari.

En 1866, lors de l'adoption du code civil, la situation n'a pas tellement évolué. Il a fallu attendre jusqu'en 1964 pour qu'il y ait des réformes notables.

Pourtant, "le droit se trompe en considérant la femme comme inférieure", a dit M. Boucher, puisqu'une étude sociale effectuée vers les années 30, dans le milieu rural, a démontré qu'elle ne se sentait pas inférieure et que, dans la famille, on ne la traitait pas comme telle.

M. Boucher a conclu en disant qu'il fallait abolir la distinction traditionnelle qui prévaut entre les sexes.

M. Germain Brière, pour sa part, a parlé du rôle patrimonial de l'épouse, disant qu'il n'était pas si obscur qu'on le croit. "Le régime de la séparation de biens n'existe qu'en principe", a-t-il ajouté, "car nombre de biens sont confondus et administrés ensemble par la femme très souvent".



Madame Andrée Maillet, écrivain, parlera de "L'écrivain, son métier, son art et son langage", aujourd'hui, à 20h.15 dans le grand salon du centre social de l'université de Montréal, sous les auspices du comité des arts de l'association des femmes diplômées des universités (Montréal). Il y aura discussion et dégustation de vins et fromages à la suite de la conférence. Renseignements: Mme Y. Goldblatt 733-9397 ou Mme Couillard 277-3892.

### Invitation de l'entraide universitaire mondiale

Avec le bill 16, la femme a acquis des pouvoirs plus importants en ce qui concerne le patrimoine commun. Quant à son patrimoine personnel, elle en a l'entière administration et peut en disposer assez librement.

"L'évolution administrative n'est pas terminée", a dit le conférencier, et le bill 16 ne constituait qu'une étape."

Quant à Mme Lyse Fortier, elle s'en est prise vivement aux législateurs québécois, leur reprochant notamment de "s'appuyer sur le droit romain et l'ambiguïté du christianisme pour proclamer l'infériorité de la femme". Selon elle, ils sacrifient seulement la femme aux "intérêts supérieurs de la famille, et s'attachent à un traditionalisme désuet". "Le législateur doit réviser son opinion sur la femme", a-t-elle dit.

### Le succès d'une réception est toujours assuré avec le

Le ROYAL DE NEUVILLE

Le succès d'une réception est toujours assuré avec le Le ROYAL DE NEUVILLE. Code 542-G Code 542-F. Le plus populaire des vins pétillants importés. Mis en bouteilles par la Maison De Neuville — France. Faites-en aussi votre vin du dimanche et des jours de fête. C'est le vin du sourire et de la joie.

### SUR VOTRE AGENDA

DATE	INVITATION	LIEU
23 novembre	Conférence du Dr A. Groulx sur le rôle de l'infirmière au moment de l'Expo, à 8 heures. Invitation spéciale à toutes les infirmières. Renseignements: 766-2419.	Hôtel Windsor
23 novembre	Partie de cartes annuelle du cercle Ville d'Anjou de l'Ordre des Filles d'Isabelle à 8h.30. Renseignements: 352-1557.	Ville d'Anjou, Qué.
24 novembre	Dégustation de vins et fromages organisée par la Société des ergothérapeutes du Québec à la résidence des internes en l'honneur des nouvelles diplômées.	Children's Hospital
24 novembre	Exposition de cadeaux de Noël mis en vente par la Société canadienne du cancer, de 1h. de l'après-midi à 10h. du soir. Invitation au public.	1372 ouest, Ste-Catherine Montréal
24 novembre	Soirée d'information sur la régionalisation organisée par l'Ass. des parents d'Outremont, à 8h.30, à l'auditorium du collège St-Viateur, Outremont.	475 Bloomfield, Montréal
25 novembre	Bal annuel organisé par la Société St-André. Les débutantes seront présentées aux invités d'honneur, lord et lady Ogilvy.	Hôtel Reine-Elisabeth
25 novembre	Dîner annuel de l'Association des anciennes élèves du collège Marie-de-France, à 7h.30. Renseignements: 738-7068.	Collège Marie de France, Montréal
25 novembre	Buffet dansant des dames auxiliaires de l'hôpital du Sacré-Coeur à 10h. Renseignements et billets: MU, 1-5666.	Hôtel Ritz-Carlton, Montréal
26 novembre	Réunion annuelle de l'Amicale Ignace-Bourget à 7h. à l'école normale I. B. Renseignements: 331-3380 ou 731-7149.	10,500 avenue du Bois-de-Boulogne, Montréal
27 novembre	Souper canadien à 6h.30 organisé par le comité des parents des jeunes adultes handicapés au profit de l'Ass. de paralysie cérébrale. Renseignements: 274-3982.	1192 Maisonneuve, Montréal

## Les mots croisés du "DEVOIR"

Pour ce nom introuvable consultez "LE DICTIONNAIRE DES MOTS CROISÉS" (Les Éditions de l'Homme) — En vente partout à \$3.50

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											
12											

- HORIZONTELEMENT**
- Il marque souvent l'impatience
  - Qui vivent sur les bords d'un fleuve
  - Bien sûr
  - Dempli — Rendre moins intelligent
  - Chanteur moderne — Doubler pour une musique moderne — Touchés
  - En loi — Ensuite — Coup de pied
  - Exclamation espagnole courante — Qui permet d'entrer
  - Sans fermeté — Sur son siège
  - Privilège — A l'audace de
  - Représentant du pape — Ville d'Italie
  - Fin de participe — Ne coule plus quand il fait froid
  - Agres — Soutiennent les chairs — Roi des animaux
- VERTICALEMENT**
- Agités par la peur
  - Philosophe et moraliste français — En vol
  - Passé à côté — Provenir de
  - Fait de la bicyclette — Petits poids
  - Colère — Sans exception
  - Variété de raisin
  - Aurèle — Elles font tanguer le navire
- Solution d'hier**
- Horizontalement: —  
 1-RAPATRIEMENT  
 2-APOTHAICARE  
 3-FRITE — IULE  
 4-LESESE — ET  
 5-ESSIEU — HERSE  
 6-MON — CASES  
 7-VINDICATIVES  
 8-ID — ELIMINE  
 9-DIRECTIVES  
 10-ANE — ETE  
 11-ESSENCE — LEUR  
 12-SIENNE — RASEE
- Verticalement: —  
 1-RAFLE — VIDEOS  
 2-APRESMIDI — SI  
 3-POISSON — ROSE  
 4-ATTEINDRE — EN  
 5-THÈSE — NN  
 6-RI — CETACE  
 7-ICI — CALINE  
 8-FAU — HATIVE  
 9-MILLESIME — LA  
 10-ERE — REVISEES  
 11-NE — ESSEN — TUE  
 12-ETE — SEVERE

Importé de France

## CIDRE DE POMMES

Fruité — Léger (21% en alcool). Toute la saveur et le parfum des véritables pommes à cidre de NORMANDIE.

Conforme aux normes de pureté et de qualité fixées par les autorités françaises et canadiennes.

Recettes d'emploi pour préparation de Puncha et cocktails sur l'étiquette complémentaire au verso de la bouteille.

Documentation et prix sur demande

Distributeur exclusif pour le Québec:

### AU CEP D'ANJOU

470, Avenue Ogilvy — Montréal 15 Tel.: 276-1224 ou 276-1127

EVA, la seule marque de cidre de Normandie en vente libre dans les épiceries du Québec, licenciées ou non.

## EN UN CLIN D'OEIL DES YEUX NEUFS

OPTREX en COMPRESSES nettoie, soulage et rafraîchit les yeux fatigués ou irrités, de même que certaines affections courantes telles que rougeurs, démangeaisons des paupières, inflammations, etc.

Chez votre pharmacien

# OPTREX

compresses bains oculaires

## Soirée d'adieu de Lanza del Vasto

"L'humanité peut-elle être sauvée par la non-violence?" tel est le titre de la conférence que prononcera Lanza del Vasto, le 28 novembre prochain, dans le grand salon du Centre social de l'université de Montréal. Il s'agira en fait de la soirée d'adieu du couple Del Vasto au Québec.

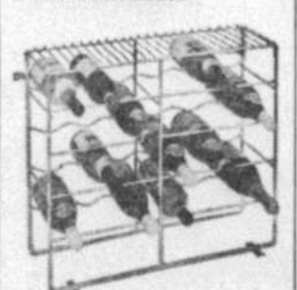
Cette conférence a été organisée par les membres de la "Voix des femmes" et s'accompagnera de chansons du moyen âge. On peut dès maintenant retenir immédiatement des billets en envoyant un chèque au nom de ce mouvement à l'adresse suivante: 235 rue McDougall, Outremont, a/s Mme Claire Guilmette (279-1498). On pourra également se procurer des billets à l'entrée le soir du 28 novembre.

### Goûte-Vin dit "TASTEVIN"

Accessoire de dégustation bien connu des Amateurs de Vin et des Gourmets



Un homme de bon goût a une BIBLIOTHEQUE



et une VINOtheque qu'il garnit l'une, de beaux livres l'autre, de bonnes bouteilles.

Pour choisir les uns ou les autres, demandez notre Guide d'Achats et nos prospectus pour vos casiers à bouteilles et vos terres à vin.

**AU CEP D'ANJOU**  
470, Avenue Ogilvy — Montréal 15  
Tél.: 276-1224 ou 276-1127

# le tarif rouge du CN jusqu'à Chicago

C'est nouveau! Dorénavant les tarifs Rouge, Blanc et Bleu du CN s'appliquent jusqu'à Chicago! On s'assure des repas gratuits en voyageant en voiture-salon ou en occupant une place de voiture-lits. Et, si on partage cette dernière place, on fait encore une économie. Prix spéciaux pour les enfants. Profitez de toutes ces économies et du confort des trains rapides du CN. Réservez-vous de faire vos réservations.

**Montréal-Chicago \$20.90**

Billet simple en voiture coach les jours de tarif Rouge

# DIRECTION EUROPE ?

**CPA vous amène à**

**Amsterdam**

**Londres**

**Paris**

**Bruxelles**

**Zurich**

**Copenhague**

**Francfort**

**Berlin**

**Vienne**

**Stockholm**

**Rome**

**Madrid**

**Lisbonne**

CPA vous conduit partout en Europe grâce à ses destinations et ses vols de correspondance. Consultez votre agent de voyages ou appelez le Canadien Pacifique 861-9361.

LES LIGNES AÉRIENNES

*Canadien Pacifique* 

CANADIEN PACIFIQUE - TRAINS / CAMIONNAGE / BATEAUX / AVIONS / HÔTELS / TÉLÉCOMMUNICATIONS - LA COMPAGNIE DE TRANSPORT LA PLUS COMPLÈTE DU MONDE

C'est au cours d'une cérémonie qui aurait bien voulu être digne, mais qui ne réussit guère qu'à être ridicule, infantile et pourtant empressée, qu'a été inauguré hier en fin d'après-midi le Centre international de la radiotélévision dont il est d'autre part question à la page 3 de la présente livraison.

Fort heureusement, à la suite de discours laborieusement bilingues ou désagréablement unilingues (entendez: en anglais uniquement, dans ce dernier cas), prononcés à grands renforts de petits papiers qu'on sort timidement de sa poche comme un enfant le compliment qu'il n'a pu apprendre par cœur, le commissaire général de l'Expo, Son Excellence l'ambassadeur Pierre Dupuy, a dit des choses très bien, de ces choses qu'il a l'art de dire, avec aisance, et qui vous font fier d'être dans le coup.

Pour le grand artisan de l'Expo dont l'enthousiasme ne se dément pas en dépit de son âge auquel il fait désormais allusion avec humour, la création de ce Centre international de radiotélévision, ouvert non seulement à notre réseau national de radiotélévision, mais aussi à ceux du secteur privé et aux radiotélévisions étrangères, est à la fois une nouveauté importante et une chance pour les Canadiens.

"Car il ne suffit pas de montrer aux seuls visiteurs de l'Expo ce qu'est devenu notre pays et ce qu'il promet d'être demain, il faut aussi, et c'est là que ce Centre international a toute sa raison d'être, porter le message plus loin, jusqu'à ceux qui ne seront pas ici pour constater qu'au seuil de son deuxième centenaire notre pays est en passe de devenir l'une des grandes nations du monde."

Avant cette phrase, et quelques autres, que le commissaire général prononçait, comme d'habitude, avec la même aisance en français et en anglais, le président de la société Radio-Canada, M. Alphonse Ouimet, avait donné la parole (après l'avoir lui-même prise) à ceux qu'on insiste pour appeler les "distingués invités," comme si les autres ne l'étaient pas.

## La "cote d'écoute" du privé et du public

C'est ainsi qu'on a pu entendre le directeur (sic) du Centre, M. Graham, et le codirecteur (resic), M. Vien (comme faisait remarquer quelqu'un, il y en a un "plus égal" que l'autre), nous dire l'importance technique de cette installation effectivement très impressionnante dont pourront disposer les radiodiffuseurs canadiens et étrangers. M. Jean Pouliot, président de l'Association canadienne des radiodiffuseurs, à son tour, devait dire sa confiance dans l'entente en vertu de laquelle les entrepreneurs qu'il représente s'alimenteront techniquement au Centre durant l'Expo.

Parlant de l'Expo, M. Pouliot a dit qu'elle évalue son succès de la même façon que les postes privés, savoir: la "cote d'écoute" ou, dans le cas plus précis de l'Expo, la "cote de visite." Son allusion amusante au peu de cas que fait Radio-Canada de ladite cote d'écoute était sans doute trop discrète; elle porta peu.

Les nombreux invités qui se pressaient dans le fort beau studio démonstration destiné à la télévision en couleur, ont eu à subir aussi la présentation (et la publicité gratuite, devait me faire remarquer un étranger) des fournisseurs: la firme qui a construit le bâtiment (très bien), celles qui ont fourni le matériel électronique (très impressionnant), ceux, au fond, qui se sont partagé les \$10,000,000 mis "généreusement" (le mot est de M. Ouimet) à la disposition de Radio-Canada par le gouvernement fédéral (Merci, Monsieur Gouvernement! pour l'installation et installer ce centre vraiment unique en son genre, M. Winters, ministre fédéral du commerce et, à ce titre, chargé de l'Expo, a promis de transmettre les remerciements. Il l'a fait avec son charme habituel et son sourire, version anglaise de celui de M. Pépin, son collègue ministre et bilingue.

Suivit une séance de photographie de tous ceux qui avaient reçu, des mains de l'entrepreneur, la clé symbolique ouvrant le centre et qui rappelaient l'engagement certaine campagne électorale du "Maîtres chez nous."

## "Y aiment assez ça d'être dans le portra!"

(phrase historique)

On aurait dit d'une bande d'enfants qui s'amusaient beaucoup d'avoir enfin trouvé la clé du train mécanique et qui se disputaient un peu le plaisir de le remonter en premier. Ça flotta pendant un moment, pendant qu'on décidait qui allait "être dans le portra," et l'on passa à un autre discours.

La cérémonie elle-même s'est achevée dans l'apothéose (?) de quelques projecteurs de couleurs qui s'allumèrent tandis que résonnaient les accents d'une musique de circonstance, genre final des plus mauvais music-hall de Radio-Canada.

Suivit une conférence de presse au cours de laquelle on devait apprendre que les responsables du pavillon (ils sont de Radio-Canada, mais la société elle-même ne sera qu'un "client" du centre, au même titre que les radiotélévisions étrangères ou privées) s'attendent à des difficultés d'ordre syndical dans l'organisation. "Mais ça, c'est le problème de l'Expo à qui il faudrait poser la question," a dit un responsable.

Si le centre a déjà été sollicité pour fournir à peu près 50 p.c. de sa capacité de production, rien n'est officiellement réservé. Il est donc encore possible aux radiodiffuseurs de "réserver du temps," mais dans l'ordre du "premier arrivé, premier servi." Le codirecteur a pourtant précisé que l'administration du pavillon se réserve le droit de décider d'une priorité absolue, dans le cas par exemple, de besoins essentiels d'une télévision étrangère qui n'aurait pu prévoir et réserver à temps pour une manifestation donnée.

Si l'on en croit MM. Graham et Vien, ils entendent administrer le centre dans le meilleur intérêt de tous, Radio-Canada, radiodiffuseurs canadiens et étrangers. Cela est encourageant.

Petit détail moins sympathique (livré ici sous réserve): un technicien canadien-français m'a affirmé que sur une certaine d'employés actuellement au centre, douze environ seulement sont de langue française. Génant, n'est-il pas?

en devenir

PAR  
YVES  
MARGRAFF



Le bazar annuel de la "Corne aux Trésors" se déroule cette semaine au centre social de l'université de Montréal. Organisée par la section canadienne de l'Entraide universitaire mondiale, cette manifestation, où des objets exotiques provenant de toutes les parties du monde sont mis en vente, se poursuivra jusqu'à vendredi.

## Pépin et le deuxième pipeline:

# Un refus américain contraindrait Ottawa à un réexamen du projet

OTTAWA — Une décision négative de la commission fédérale américaine de l'énergie touchant le projet de la société Trans-Canada Pipelines de construire un pipeline de l'Ouest à l'Est du Canada en passant au sud des Grands lacs forcera le gouvernement canadien à un "réexamen douloureux" du projet, a affirmé hier le ministre de l'énergie, M. Jean-Luc Pépin.

Au cours d'une séance du comité parlementaire de l'énergie, des recherches et de l'exploitation énergétique, deux députés néo-démocrates et un député libéral ont fait valoir que la décision américaine touchant ce projet canadien risque fort d'être négative étant donné que le deuxième pipeline devant être construit du Manitoba pour atteindre les marchés de l'Ontario et du Québec transporterait le gaz destiné à l'exportation aux Etats-Unis.

La commission américaine peut prendre des semaines, des mois et même deux ans à rendre sa décision, a déclaré M. Murdo Martin (NPD-Timmins), et celle-ci peut être négative et on se retrouvera alors au point où l'on est aujourd'hui. "Il ne fait pas de doute, a ajouté M. Arnold Peters, (NPD-Timiskaming) que, vu le volume de gaz canadien destiné à l'exportation aux Etats-Unis par ce projet de pipeline des Grands Lacs, la commission américaine de l'énergie opposera son veto au projet."

Dans ce cas, les consommateurs

de gaz du sud de l'Ontario devraient obtenir les suppléments de gaz dont ils ont besoin du pipeline existant qui traverse le nord de l'Ontario. "Pourquoi ne pas jumeler ce pipeline tout de suite, pour faire face à la demande" a lancé M. Peters qui a expliqué qu'il était vain de compter sur le projet de pipeline des Grands lacs étant donné "les pressions des lobbies du pétrole à Washington".

M. Robert Andras L. - Port Arthur a fait valoir que l'exportation de gaz canadien aux Etats-Unis qui découlerait de l'aménagement du deuxième pipeline au sud des Grands lacs en territoire américain sera retenue "comme considération primordiale" par la commission américaine de l'énergie dans la décision qu'elle doit rendre et qui permettra ou empêchera l'exécution du projet.

## Un important quotidien économique français publie un supplément sur le Québec

PARIS — L'important quotidien économique "Les Echos" a consacré hier un supplément de 12 pages au Québec. Le supplément s'ouvre par un message du chef du gouvernement du Québec, M. Daniel Johnson. Il déclare notamment:

"Les liens qui unissent le Canada et plus particulièrement le Québec à la France ont été longtemps, trop longtemps, tissés presque exclusivement de bons sentiments. C'est par la conjugaison de nos efforts, de part et d'autre, au niveau de la réalité quotidienne, que nous leur donnerons leur pleine signification et une force renouvelée: par l'accroissement des rapports économiques, des échanges et de la coopération dans le domaine de l'éducation, de la culture et de la variété infinie des relations humaines."

"La transformation de l'économie du Québec, de rurale qu'elle était en une économie industrielle basée sur la ville, et le nouveau dynamisme industriel français, ouvrent de nouveaux terrains de rencontres et de collaboration entre nos deux pays."

Il conclut: "Le but est le même: nous rapprocher pour notre avantage commun. A l'industrie française, le Québec offre des avantages sérieux: une stabilité politique remarquable, une économie libérale offrant un minimum

d'entraves à l'initiative des entreprises privées, une main-d'oeuvre techniquement compétente, industrielle et adaptable, et enfin une base de départ idéal pour la conquête des marchés canadien et américain."

Le supplément du journal comporte également un mes-

sage de salutations de M. Jean Drapeau, maire de Montréal, "vraie capitale économique".

Parmi de nombreux articles, on relève une étude de M. Yves Plaitard, conseiller économique de France à Montréal, intitulée: "La preuve est faite des chances réelles de la France au Québec".

# La Censure interdit un film suédois: vive controverse

La décision de la Commission de censure du cinéma du Québec d'interdire la présentation du film "Le Serpent" dans le cadre de la Semaine du cinéma suédois, suscite une controverse. M. Roch Demers, directeur général du Festival international du film de Montréal, a déclaré que si la loi de 1925 n'est pas modifiée dans le sens d'une plus grande maturité, l'avenir du festival risque d'être compromis parce que les divers pays invités à y soumettre des films hésiteront à le faire par suite de la décision sur "Le Serpent".

De son côté le président du Bureau de censure, M. André Guérin, a émis la déclaration suivante: "Une décision de refus opposée par la commission de censure du cinéma du Québec à un film programmé à la semaine du cinéma suédois, organisée par le Festival international du film de Montréal avec la collaboration de l'Institut suédois de la cinématographie, ne semble pas avoir été comprise, s'il faut en croire certaines réactions. "Pour dissiper tout malentendu, le président du bureau de censure, André Guérin, tient à communiquer les quelques précisions suivantes: "1. C'est un fait universellement connu que le cinéma suédois, à l'heure actuelle, se livre avec beaucoup de talent aux expérimentations les plus hardies et à des audaces parfois méritées qui dépassent quelquefois ce qui est communément accepté dans les pays de tradition française ou anglo-saxonne. Compte tenu du respect que l'on porte aux jeunes cinéastes

très doués de l'époque post-berghmanienne, nous nous devons de faire observer qu'une situation socio-juridique particulière à la Suède peut autoriser, en ce pays, des libertés pas toujours recevables dans un autre contexte. "2. L'orientation du bureau n'a pas changé depuis mon accession à la présidence, en mai 1963, et ses décisions continuent de s'exprimer par des visas ou des refus dans les cas où un film dépasse les limites requises de la morale sociale d'Occident. Il convient de rappeler que la commission de censure, en conformité avec les dispositions de la loi, n'émet qu'un seul visa d'exploitation à seize ans et qu'il n'existe pas de régime de visa restrictif ou particulier. Un film est jugé dans son ensemble sans référence à un public plus ou moins spécialisé puisque tout visa donné à un film vaut pour toute salle autorisée à projeter des films sur tout le territoire du Québec. Quand le bureau se voit contraint à une décision d'interdiction, il le fait bien évidemment en fonction de son devoir qui est d'appliquer une législation précise avec les instruments dont il dispose. "Le bureau de censure du cinéma du Québec respecte et admire la vitalité de la jeune école suédoise de cinéma. "Dans le cas du film "Le Serpent", cet ouvrage excède malheureusement de toute évidence les limites courantes de l'acceptabilité. Dans son pays d'origine, ce film a été classifié dans la catégorie la plus sévère. Le film est si récent que dans des pays comme la France et l'Angleterre, il n'a même pas encore été présenté aux commissions de contrôle." (Voir autres informations à la page des spectacles).

## Un député veut faire censurer Radio-Canada

OTTAWA — Un député conservateur a proposé hier au comité parlementaire de la radiodiffusion que le budget de Radio-Canada pour l'année soit réduit à \$1, parce qu'à son avis la société ne respecte pas les désirs du parlement. M. Jack McIntosh (PC, Swift Current) a reproché à Radio-Canada de ne pas assurer la présence de la radio et de la télévision dans les régions éloignées du pays.

Le président de la Société, M. Alphonse Ouimet, a déclaré que la radio d'Etat atteint maintenant 98 pour cent de la population et la télévision, 95 pour cent. Il a ajouté qu'il sera difficile d'accroître cette proportion tant que Radio-Canada ne pourra pas compter sur l'aide d'un satellite.

CET ESPACE D'AIR POUR UN TOIT REVOLUTIONNAIRE ECONOMISE JUSQU'A 30% DU CHAUFFAGE PROTEGE CONTRE LA GLACE ET LA CONDENSATION OFFRE FRAICHEUR EN ETE

TUILES DE BETON POUR UN TOIT PERMANENT ET A L'EPREUVE DU FEU

PAR Silibéton LTD. 11, CHATELAIN, MARIEVILLE, QUEBEC UN 7-5451 LU 9 7693

## Vallières et Gagnon ont comparu hier

NEW YORK — Charles Gagnon et Pierre Vallières, qui ont été accusés à Montréal de meurtre non qualifié, ont comparu brièvement en cour hier pour une audience d'extradition qui a été ajournée au 22 décembre. Le cautionnement fixé pour leur mise en liberté provisoire a été réduit à \$15,000, de \$25,000 qu'il était, sous les accusations de s'être soustraits au cours de la justice. C'est sous ces accusations que la police de New York les détient afin de les remettre aux autorités canadiennes.

## Le RIN rend hommage à la mémoire des patriotes de 1837

ST-DENIS-SUR-RICHELIEU — Quelque 200 personnes se sont rendues dimanche dans cette localité sous les auspices du Rassemblement pour l'indépendance nationale — afin de célébrer la mémoire des patriotes qui en 1837 et livrèrent bataille aux troupes britanniques et remportèrent leur unique succès.

Des gerbes de fleurs ont été déposées au pied du monument des patriotes, au nom du RIN, du Comité d'aide aux patriotes prisonniers, ainsi qu'au nom de diverses associations de ville Jacques-Cartier.

Le vice-président du RIN, Me Guy Pouliot, a rappelé que la corruption qui régnait ici en 1837 était bien pire que ce qui se passait sous Duplessis. Il a ajouté que si les patriotes révélaient au départ d'indépendance, ce n'était pas d'emblée pour l'immédiat qu'ils l'avaient envisagée, qu'ils avaient d'abord voulu lutter pour l'application de la constitution alors existante. Un groupe de Chevaliers de l'Indépendance conduits par M. Reggie Chartrand a aussi déposé des gerbes de fleurs au pied du monument des patriotes au Pied-du-Courant dans la métropole.

## L'enquête sur le naufrage du Manseau débutera le 28

OTTAWA — Une enquête officielle sur le naufrage de la drague Manseau 101, survenu il y a deux mois près de Québec, débutera le 28 novembre prochain, sous la présidence du juge Camilien Noël, de la Cour de l'échiquier.

# l'espagnol

... grâce à une méthode d'enseignement révolutionnaire, unique en Amérique du Nord, Apprenez très vite à parler couramment l'espagnol.

Où? AU LABORATOIRE AUDIO-VISUEL DE LANGUES INC., 3333, chemin Reine-Marie, Siège social: 3500, Parc Lafontaine

Avec qui? AVEC LES MEILLEURS PROFESSEURS DE LANGUES AU QUEBEC.

Leur numéro de téléphone? 527-8511

# Chauvenet

Le prestige des vins de Bourgogne

Dans ses caves de Nuits-Saint-Georges, depuis plus de 100 ans, CHAUVENET élève ses vins selon la plus pure des traditions

DEPUIS 1853

BEAUJOLAIS CHAUVENET, rouge, léger et fruité (96 428 01)  
RED FLAG CHAUVENET, grand Bourgogne rouge, sélectionné (96 428 01)  
WHITE FLAG CHAUVENET, Bourgogne blanc, sec, cuvée spéciale (96 442)

# Votre tour va venir

Si vous n'avez pu encore nous atteindre par téléphone, veuillez nous excuser.

Tant de personnes nous appellent pour réserver des places ou pour obtenir des renseignements que nos appareils sont constamment occupés.

Ne perdez pas patience. Nous faisons tout notre possible pour assurer votre transport à l'heure et à la destination que vous désirez.

\$28,904,894 de ventes pour Shop & Save (1957) Ltd. en 28 semaines

Message de M. J. A. Juno

Shop & Save (1957) Ltd., a fait parvenir au début de cette semaine à ses actionnaires le rapport du premier semestre 1966-67. Son président et gérant général M. J. A. Juno leur déclare en partie ce qui suit:

"Nous vous présentons un rapport non examiné par nos vérificateurs sur les résultats d'opérations de votre société pour le premier semestre de l'exercice financier en cours (28 semaines terminées le 8 octobre 1966) en comparaison avec les résultats obtenus durant la même période de l'année précédente.

Table with 4 columns: 1965/66, 1966/67, Aug., % showing financial data like Revenues, Expenses, and Profit.

Des préparatifs sont actuellement en cours pour l'installation d'une partie de l'équipement d'entrepôt et de l'ordinateur électronique à notre nouveau centre de distribution, lequel nous croisons sera terminé à temps pour être occupé avant la fin du présent exercice financier.

Le bénéfice net du premier semestre de l'année, indiqué ci-dessous, a été réalisé en dépit de provisions substantielles pour les dépenses qui seront encourues par le déménagement et l'ouverture de notre nouveau centre de distribution. Nous continuons de faire de telles provisions durant le dernier semestre de l'exercice. Malgré ces dépenses exceptionnelles, nous anticipons pour l'exercice complet des résultats supérieurs à ceux de l'an dernier.

L'ASSOCIATION PROVINCIALE DES ASSUREURS-VIE DU QUÉBEC



J.-Paul Deschênes, c.l.u. Maurice Fortin, c.l.u.

Lors de l'assemblée générale annuelle, J.-Paul Deschênes, c.l.u. de Montréal a été élu président du conseil et Maurice Fortin, c.l.u. de Val d'Or, président. Les autres officiers élus sont: vice-président du conseil, Claude Beauchamp, c.l.u., Montréal — président désigné, Pierre Hamel, c.l.u., Québec — vice-président, Jean R. Brillant, c.l.u., Rimouski — trésorier, Gilbert Mullie, c.l.u., Montréal — secrétaire, Roger Ethier, c.l.u., Montréal.

Bourse de New York Cours de l'or

Wall Street demeure hier fort réactionnaire

NEW YORK. — Après avoir été à nouveau fortement déprimée, la cote refait vers la clôture plus de la moitié du terrain perdu initialement.

L'activité est nettement inférieure à celle de la veille. La baisse, qui prolonge celle de la veille, est inspirée par des informations économiques défavorables, notamment la prévision d'une baisse sensible des ventes d'automobiles, et par la crainte d'un relèvement prochain des impôts.

En clôture cependant, on dénombre deux fois plus de baisses que de hausses.

Les groupes les mieux tenus en fin de séance sont les aérospatiales, les télévisions, les compagnies aériennes, les ordinateurs et les tabacs. Les automobiles dans l'ensemble maintiennent leurs positions, à l'exception de General Motors qui perd encore \$1.00.

Les pétroles, les chimiques et les caoutchoucs sont généralement en baisse. L'irrégularité prévaut parmi les métaux non ferreux, les constructions électriques et les aciers.

Parmi les canadiennes, Granby Mining a décliné de 1/8, Alcan de 5/8, Distilleries Seagrams de 3/8, Hudson Bay Mining de 1/2 et Dome Mines de 7/8. McIntyre Porcupine a pour sa part progressé d'un point.

Les prix étatsiens également en recul à la Bourse américaine. Brazilian Light and Power et Canadian Javelin ont perdu 1/8 chacun et Scurry Rainbow Oil 1/4.

En clôture, l'indice des industriels s'inscrit à 794.98 en baisse de 3.18 points; le 430.000 actions ont changé de main et les pertes prédominent sur les gains dans une proportion de 774 à 387.

Cours des changes

Le 22 novembre 1966

Table of exchange rates for various countries including Africa du Sud, Allemagne, Angleterre, Argentine, Australie, Autriche, Belgique, Brésil, Canada, Danemark, Espagne, France, Hollande, Italie, Japon, Mexique, États-Unis, Norvège, Pays-Bas, Pérou, Suède, Suisse, Tchécoslovaquie, Venezuela.

— EN ARGENT AMÉRICAIN —

Table of American dollar exchange rates for various companies like Affiliated, American Business, Boston Fund, etc.



A l'occasion d'un arrêt à Montréal hier, le président du Marché des Grains de Winnipeg, M. J.E. McCannel, visitait les bourses locales, Place Victoria, pour constater les avantages de leur nouveau système d'information, le plus moderne en Amérique du Nord. Son intérêt s'est surtout porté sur le tableau de cote électronique, la vérification automatique faite par les ordinateurs, et la communication instantanée des cours par voie d'un réseau de télévision en circuit fermé. Sur la photo, nous voyons dans l'ordre habituel: M. Gordon Gilmore, directeur des opérations à la bourse, M. J.E. McCannel, M. George A. Cruikshank, vice-président exécutif de la Bourse de Montréal et de la Bourse Canadienne, M. Jacques Richer, directeur des relations publiques des places locales.

potins financiers

Les valeurs américaines et les valeurs allemandes étaient en repli hier sur la Bourse de Paris, alors que les néerlandaises paraissent résister. L'allure générale sur la Bourse de Toronto ne s'est guère modifiée hier, et le ton fut à la baisse pour la séance consécutive et plusieurs valeurs paraissent lourdes sur la Bourse de Montréal. Les liquidations se poursuivent hier sur la Bourse de N.Y. et, en fermeture, l'indice des industriels de DJ clôturait 3.18 points plus bas à 794.98, contre une perte de 11.24 points la veille, à 798.16. Sur la Bourse de Londres, l'indice des industriels, compilé par le Financial Times, baissa de 0.5 pt. à 296.1.

La baisse des prix du plomb et du zinc affecta hier les actions de COMINCO et celles d'autres producteurs de métaux.

Le dernier bulletin de Raymond Camus Inc., laisse voir une liste de valeurs mobilières, rapportant entre 6.50 et 7 p.c., soit des taux conformes au loyer actuel de l'argent.

Les valeurs suivantes se vendront, aujourd'hui, ex-dividende de tant par action: Burrard Dry Dock Company Limited, Classe "A", 11 cts l'action; Dale-Ross Holdings Ltd., ordinaire, 15 cts l'action, privilégiée, 15 cts l'action; Distillers Corporation-Seagrams Ltd., ordinaire, 25 cts l'action; Hugh Russell & Sons, Ltd., ordinaire, 20 cts l'action.

La Montreal Trust Co., s'attendrait à recouvrer des actifs d'Atlantic Acceptance un total de \$89,500,000, contre une valeur aux livres de \$145,855,568 lors de la mise sous syndic de cette institution financière le 17 juin 1965.

North Canadian Oils Ltd. a gagné \$1,050,000 au cours des premiers 9 mois de cette année vs \$1,438,000 durant la même période l'an dernier.

La C.S. de Matane, celle de Lennoxville, celle de Beauceville, celle de St-Eustache, celle de St-Jovite, celle de St-Théodore, celle de St-Zéphirin, celle de St-Jacques, celle de St-Jean, celle de St-Joseph, celle de St-Louis, celle de St-Martin, celle de St-Roch, celle de St-Vincent, celle de St-Yves, celle de St-Zénon, celle de St-Jacques, celle de St-Jean, celle de St-Joseph, celle de St-Louis, celle de St-Martin, celle de St-Roch, celle de St-Vincent, celle de St-Yves, celle de St-Zénon.

Les principaux représentants de la compagnie d'assurance Dominion Life étaient en congrès annuel au début de cette semaine à Montserrat, à l'extrémité de l'île de la Jamaïque. C'est un endroit enchanteur, au point que maints transatlantiques y font escale.

James Richardson & Sons, une des plus vieilles institutions financières du pays — elle fut fondée en 1857 — vient de publier en français une étude approfondie sur Chemcell Limited, dont l'accroissement actuel de la production ne sera pas sans avoir d'effets sur ses profits futurs en 1967 et 1968, y mentionne-t-on.

C'est demain que Casavant Frères Ltée publiera son rapport annuel.

Vu le comportement plus favorable sur la dernière heure, à N.Y., la tendance pourrait être moins réactionnaire ce matin.

Il y aura un an, aujourd'hui, qu'au lieu l'ouverture officielle de l'immuable Le Cartier, au coin nord-ouest des rues Sherbrooke et Peel. Pour célébrer dignement cet anniversaire, un cocktail-dansant aura lieu ce soir dans le Café Cartier, situé à l'étage des boutiques de l'imposant immeuble précité, géré par la Montreal Trust Co.

commentaires sur L'ACTUALITÉ FINANCIÈRE

Inscriptions additionnelles de valeurs, hier et aujourd'hui, sur nos Bourses

285,715 actions ordinaires additionnelles, sans valeur nominale, de la classe A de The Oshawa Wholesale Limited, réservées pour fins d'émission à la suite de la conversion des droits attachés aux débiteurs subordonnés, à fonds d'amortissement, 5 1/2 %, ont été inscrites sur la liste des valeurs de la Bourse de Montréal à son ouverture, hier, le 22 novembre 1966. 6,500 actions ordinaires additionnelles, d'une valeur au pair de \$1.00 chacune, de Chipman Lake Mines Limited, ont été inscrites sur la liste des valeurs de la Bourse Canadienne à son ouverture, hier, le 22 novembre 1966, vu l'augmentation de son capital-actions de 3,500,000 à 10,000,000 d'actions ordinaires. Il sera inscrit sur la liste des valeurs de la Bourse Canadienne à son ouverture, aujourd'hui le 23 novembre 1966, 100,000 actions additionnelles de la classe "A" d'une valeur au pair de \$1.00 chacune de Canadian Security Management Limited; elles sont réservées pour fins d'émission lors de la conversion des débiteurs convertibles, 7 %, échéant le 1er novembre 1973.

Revenue Properties Co., change de politique, concernant son dividende

L'annonce d'un dividende en argent de 20 cents sur les actions ordinaires de Revenue Properties Company Limited marque un changement de politique; depuis deux ans, la compagnie versait un dividende semi-annuel en actions rachetables. Un rapport récemment adressé aux actionnaires démontre que les profits consolidés de la première moitié de 1966 se sont élevés à \$748,000 au regard de \$720,000, pour la période correspondante de l'an dernier. La compagnie et ses filiales, dont le contrôle réside au Canada, tire ses revenus d'une grande variété de propriétés industrielles, commerciales et résidentielles, dont quatre parcs industriels à Montréal et des immeubles à Québec.

En marge des débats hier à la Montreal Economics Association

À la réunion des membres de la Montreal Economics Association, tenue hier, M. N.E. Currie, avisier économique de la Banque de Montréal traita "des perspectives de dépenses par les consommateurs", représentant 60% des dépenses nationales brutes. Elles seraient de \$57,500,000 cette année, et l'an prochain, elles devraient atteindre les \$61,500,000, soit 7% de plus. Quant à l'économiste de la compagnie d'assurance Sun Life, M. J.W. Popkin, ses remarques portèrent sur "les dépenses gouvernementales, ainsi que sur les politiques fiscales et monétaires en cours au pays". M. H.M. Bomoff, du chemin de fer Pacifique Canadien, commenta de son côté "la formation du capital", tandis que le discours de E. Ravitsch, économiste de Chemcell Limited porta sur "l'avenir du commerce extérieur du Canada en 1967 ainsi que sur la position de ses paiements internationaux", soit autant de sujets, dignes chacun d'un article, ce qui nous est impossible, faute d'espace.

Inscription substitutionnelle aujourd'hui en bourse locale des actions de Western Pacific Products & Crude Oil Pipelines Ltd.

6,700,000 actions ordinaires nouvelles de Western Pacific Products & Crude Oil Pipelines Ltd. d'une valeur au pair de \$1.25 chacune, toutes émises et en circulation, seront inscrites sur la liste des valeurs de la Bourse de Montréal, à son ouverture le 23 novembre 1966, en substitution des anciennes actions ordinaires de la compagnie, qui seront fractionnées à raison de 4 nouvelles actions pour chaque action ordinaire détenue le 25 novembre 1966. Les anciennes actions se vendront donc ex-dividende, à l'ouverture du marché précité le 23 novembre 1966 et, au cours de toute transaction subséquente, le ou après ladite date, la livraison des certificats pourra couvrir seulement le 1/4 des actions vendues et le solde sera sur une base "conditionnelle à la émission", la livraison étant complétée lorsque les certificats d'actions additionnelles auront été reçus par les actionnaires immatriculés. Ces certificats d'actions additionnelles seront expédiés par la poste, le ou vers le 7 décembre 1966. Leur symbole au téléscripteur sera "W P N". Les anciennes actions ordinaires inscrites, ont été rayées de la liste des valeurs de la Bourse de Montréal à la fermeture de cette dernière le 22 novembre 1966, vu l'inscription des nouvelles actions substitutives. Marcel CLEMENT

Bourse de Toronto LA COMPAGNIE D'ASSURANCES PROVINCES-UNIES

Les industriels ne cessent de baisser depuis 4 séances

TORONTO. — Le marché de la Bourse de Toronto a subi une baisse hier, l'indice des valeurs industrielles étant descendu pour la quatrième séance consécutive.

L'indice, qui avait perdu .99 lundi est encore descendu de .32 à 143.51. Les pertes ont dépassé les gains dans une proportion de 248 à 127, pour 261 émissions inchangeables.

Malgré la chute accélérée de l'indice, le volume a été léger, les virements étant de 2,497,000 actions comparativement à 3,373,000 lundi.

Au tableau des valeurs perdantes, Union Carbide a mené la marche, perdant 1 3/8 à 19 1/8. Moore Corp. est descendu de 1 1/4 à 84 1/2. Imperial Oil de 7-8 à 53. Trans-Canada Pipelines de 3-4 à 24 et Alcan de 5-8 à 27 1/8.

General Motors, qui vient d'annoncer une réduction de sa production américaine pour le mois prochain, est tombé de 1 3/4 pour atteindre un bas record de 74 cette année.

L'indice des pétroles, qui avait fait un plongeon de 2.48 lundi, est descendu hier de 1.00 à 116.42. Canadian Superior a marqué une baisse de 1 1/4 à 25 3/4. Dome 7-8 à 28 1/8 et Scurry Rainbow et Banff 3-8 chacun à 19 et 14 7/8.



La Compagnie d'assurances Provinces-Unies annonce la nomination de M. Lucien Payette au poste de gérant du district de Montréal-Laurier de sa branche d'assurance-vie. M. Lucien Payette s'occupe d'assurance-vie depuis plus de huit ans. Il a occupé successivement les fonctions d'agent puis de gérant. Il est diplômé L.U.A.T.C. Grâce à ses connaissances professionnelles solides, à sa grande expérience dans la vente, à son habitude des relations publiques, il pourra assumer pleinement ses nouvelles fonctions et donner aux courtiers dont il s'occupe un service de haute qualité. Les bureaux de M. Lucien Payette sont situés à Montréal, 276 ouest, rue St-Jacques, Bureau 521 - Tél: 845-0141.

BOURSE DE NEW YORK

Cours fournis par la PRESSE ASSOCIEE

Table of New York stock market data including ACP Ind, Alcan, Am Home, etc.

Cours du dollar

MONTREAL. — Le dollar des États-Unis était en hausse de 1-16 hier et cotait \$1.08 7/32 en fonds canadiens. La livre sterling était également en hausse de 3-16 et cotait à \$3.02 1-8.

Fonds mutuels

Table of mutual funds including Adman Mutual Funds, American Growth, etc.

INGÉNIEURS-CONSEILS

BEAUCHEMIN — BEATON — LAPORTE INGÉNIEURS CONSEILS ETUDES • ESTIMATIONS • PLANS • SURVEILLANCE pour travaux publics, municipaux et industriels 468 CHEMIN DE LA CÔTE-DES-NEIGES MONTRÉAL 26, CANADA 731-8521

ACHAT ET VENTE D'OBLIGATIONS

CHOIX DES MEILLEURS FONDS MUTUELS

CRÉDIT - QUÉBEC INC. Courtiers en valeurs 200, rue ST-JACQUES — Montréal — Tél: 849-5361

UNE COMPAGNIE DE FIDUCIE

recherche les services d'une personne dynamique pour établir son service d'immeubles. Le candidat, en plus d'être bilingue, doit posséder une expérience dans l'achat, la vente et l'administration d'immeubles. Toute application sera traitée confidentiellement. Fournir "curriculum vitae".

Écrire à: CASE 149, "LE DEVOIR", MONTRÉAL

ESPACE DE BUREAUX A LOUER

à 225 ouest, rue Saint-Jacques 2,500 pi. car. par étage, excellentes conditions, bureaux rénovés, air climatisé, à l'épreuve du feu, ascenseur, service de réceptionnistes, service bancaire, voûtes disponibles pour locataires et autres avantages.

Compagner avec M. Guy Valiquette — 842-1161 COMPAGNIE DE FIDUCIE PRÊT ET REVENU

INDICES à NEW YORK

Table of New York indices: 30in 1591 1507 651K, etc.

Indice Dow Jones

Table of Dow Jones index: 30 Ind 794.5 799.5 785.46 794.98 -3.18

BOURSE CANADIENNE

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of Canadian stock market data including A. Mel Ent, B. Secur A, Casavant, etc.

Service français E.A. Whitehead Limitée

Intéressés à tous genres d'assurances, y compris les services internationaux COURTIERS D'ASSURANCES AGRES ET ASSUREURS-CONSEILS M. Jean Grégoire, vice-président et administrateur 276 ouest, rue St-Jacques, Montréal — 845-8171

LE SYSTÈME DE FINANCEMENT RoyNat

Consent des prêts à terme à tous genres d'entreprises commerciales et industrielles ÉCRIVEZ... TÉLÉPHONEZ... OU RENDEZ-VOUS au Bureau régional de RoyNat Ltée le plus rapproché: HALIFAX, MONTRÉAL, TORONTO, WINNIPEG, REGINA, CALGARY, VANCOUVER ou communiquez avec toute succursale de: LA BANQUE ROYALE DU CANADA BANQUE CANADIENNE NATIONALE MONTREAL TRUST COMPANY CANADA TRUST GÉNÉRAL DU CANADA

BOURSE DE TORONTO

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of stock market data for Toronto, including columns for 'Valeurs', 'Ventes', 'Hausse', 'Baisse', 'Ferme', and 'Comme'.

NOMINATION CHEZ MORGAN, OSTIGUY & HUDON LTÉE



M. Laurent Sicotte

Morgan, Ostiguy & Hudon Ltée, courtiers en valeurs mobilières, annonce que M. Laurent Sicotte s'est joint à la firme et a été nommé représentant agréé.

Titres au comptoir

Table of over-the-counter stock market data with columns for 'Valeurs', 'Ventes', 'Hausse', 'Baisse', 'Ferme', and 'Comme'.

BOURSE DE MONTRÉAL

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of stock market data for Montreal, including columns for 'Valeurs', 'Ventes', 'Hausse', 'Baisse', 'Ferme', and 'Comme'.

Nomination Molson



P. B. Stewart

A l'issue d'une réunion du conseil d'administration de la compagnie, on a annoncé l'élection de monsieur Peter B. Stewart au poste de président de Molson's Western Breweries Limited dont le siège social se trouve à Calgary. Monsieur Stewart était auparavant vice-président — commercialisation des brasseries Molson Limitée.

Bourse de Montréal

La liste locale s'effritait hier

MONTRÉAL — Les métaux et les valeurs industrielles ont marqué des baisses hier à la Bourse de Montréal, pour la quatrième journée consécutive.

Sur la liste des valeurs industrielles, Dominion Textiles et Moore Corp. sont tous deux tombés d'un point à 25 et 85 respectivement. Canada Cement et Massey-Ferguson ont perdu chacun 1/4 à 34 et 21%.

Parmi les métaux, Cominco, affecté par la hausse des prix du plomb et du zinc, a perdu 1/4 à 31%. Hudson Bay est descendu de 1/4 à 66, pendant qu'Alcan perdait 1/4 à 21% et Dominion Foundries 1/4 à 18%.

Les pétroles principaux étaient également en baisse, Texaco menant la marche des chutes avec un plongeon de deux points à 62. Imperial a perdu 1/4 à 53 et B-A 1/4 à 29%.

Parmi les rares valeurs fortes figurait Hawker-Siddeley avec un gain de 1/4 à 13% et Stelco avec une hausse de 1/4 à 19%.

Le volume industriel a été de 327.700 actions, celui des mines et pétroles de 418.400, comparativement à des volumes de 271.000 et 549.000 lundi.

R. L. Crain Ltd., 18 cents l'action ordinaire, 30 décembre inscription le 9 décembre.

Couvette et Provost Ltée, 3-5 cents l'action de classe A, 15 février, inscription le 31 janvier.

NOMINATION CHEZ ROBERT MORSE CORPORATION LTD.



Robert Smillie

M. Robert Morse, III, président de Robert Morse Corporation Limited, annonce la nomination de M. Robert Smillie au poste de vice-président de premier rang chargé du développement de l'entreprise, et son élection au conseil d'administration. M. Smillie coordonnera les programmes de la compagnie concernant son expansion dans certains secteurs, dirigera son programme d'acquisition, et fera partie du comité de financement ainsi que d'autres comités chargés de l'établissement de la ligne de conduite de l'entreprise.

M. Smillie était autrefois directeur général adjoint de la Banque de Montréal et gérant de sa succursale principale de Montréal.

INDICES à MONTRÉAL

Table of Montreal indices for various dates, including columns for '450', '1300', '700', '850', '600'.

INDICES à TORONTO

Table of Toronto indices for various dates, including columns for '100', '200', '300', '400', '500'.

Large advertisement for Hertz car rental. Title: 'chez Hertz "homme d'affaires" vient en premier.' Subtitle: 'C'est pour cela que Hertz existe!' Text: 'Hertz est le premier service de location de voitures au monde. La raison? Nous traitons les hommes d'affaires comme ils devraient être traités...' Includes a photo of a Hertz car and the Hertz logo.

Continuation of the Toronto stock market data table from the top left section.



On ne peut dire tout à fait que c'est du ski de chalet, mais sans accroc à la vérité on peut dire que c'est de l'après-ski, appellation plus dans l'vent aujourd'hui de ce qu'était encore hier... du ski de chalet! Il faut avouer tout de même que le ski possède des attraits certains.

## Les Laurentides offrent aux skieurs un billet de saison interchangeable

par Jean-Paul COFSKY



Réal Charette, instructeur au Gray Rocks Inn.

Le Québec est reconnu comme un paradis pour les skieurs et les avantages à y plus en plus nombreux qu'on y trouve de faire du ski familial incitent les gens à adopter chacun son coin préféré des Cantons de l'Est ou des Laurentides. Si vous voulez piquer une pointe du côté des États-Unis, le Vermont vous tend les bras et son hospitalité reconnue.

Les centres de ski prennent de plus en plus l'initiative d'offrir au public des "package deals" ou programme de fin de semaine ou de semaine entière à des tarifs spéciaux, incluant l'usage de monte-pentes et leçons offertes par des instructeurs qualifiés.

Nous prenons plaisir ici à vous souligner une autre de ces initiatives louables, celle de l'Association des centres de ski des Laurentides, groupant 26 centres.

### Billet de saison interchangeable

Cette association offre aux skieurs un billet interchangeable accepté de tous les centres-membres.

Cela permet aux skieurs d'utiliser une plus grande variété de pistes tout en réalisant une économie très appréciable.

Actuellement les billets de saison et les livrets de billets simples interchangeables, au prix de \$5.00, pour ceux qui aiment visiter plus d'un centre de ski par jour sont en vente dans les centres-membres au nombre de 26. Ces billets font la joie de ceux qui pratiquent le ski familial ou encore font les délices des skieurs d'occasion.

### Billets de saison

L'association des centres de ski des Laurentides offre quelque chose de nouveau cette année aux amateurs de ski qui aimeraient visiter les 26 centres-mem-

bres de la région. Elle offre un BILLET DE SAISON INTERCHANGEABLE à un prix de \$100.00, pour adultes, et un de coût réduit, à \$60.00 pour les enfants.

Quand on connaît le coût d'un abonnement de saison à un centre de ski, on réalise immédiatement les avantages d'une telle offre.

Devant la demande populaire, cependant, l'association doit limiter les demandes à 100 billets pour adultes et 25 pour enfants, premiers inscrits, premiers acceptés.

L'association étudie également le projet d'établir un billet de saison interchangeable, SANS LIMITES, pour mettre le ski à la portée de pratiquement toutes les bourses.

Les billets simples interchangeables et les billets de saison peuvent être obtenus actuellement à l'adresse suivante: 709, rue Taschereau, Ste-Thérèse, Qué.

Les billets simples interchangeables et les billets de saison interchangeables sont acceptés dans les centres suivants:

- 1) Mont Tyrol
- 2) Mont Ste-Anne
- 3) St-Sauveur, 70-71-72
- 4) Mont Habitant
- 5) La Marquise
- 6) Mont Alpine
- 7) Côtés Bellevue
- 8) Mont Christie
- 9) Mont Avila
- 10) Mont Gabriel
- 11) Chanteclair
- 12) Mont Alouette
- 13) Mont Cochand
- 14) Sun Valley
- 15) Belle Neige
- 16) Far Hills
- 17) Mont Fugère
- 18) Avalanche
- 19) Mont Ste-Agathe
- 20) Mont Castor
- 21) Petites Alpes
- 22) Ste-Agathe Chalet
- 23) Mont La Réserve
- 24) Mont Garceau
- 25) Côtés 40 et 80
- 26) Mont Avalanche

## N. Greene favorisée au slalom

GENEVE. — La nouvelle liste des points FIS (Fédération internationale de ski) qui tient compte de l'ensemble des épreuves de la saison 1965-66 et qui sera valable pour les compétitions de la saison qui va commencer, vient d'être établie. Le nombre de points pour chaque coureur a été établi en tenant compte, par discipline, de la moyenne de leurs deux meilleurs résultats de la saison 1965-66, y compris les résultats des championnats du monde de Portillo et de quelques épreuves disputées en Amérique du Sud avant et après les championnats du monde. Les concurrents n'ayant disputé qu'une seule course durant la dernière saison figurent tout de même sur la liste mais leur note a été augmentée selon le barème établi par le comité de descente/slalom de la FIS. Voici la liste pour la prochaine saison:

### DESCENTE MESSIEURS

(21 épreuves entrent en ligne de compte):

- 1) Karl Scharanz (Autriche) 0 pts. — 2) Heini Mesner (Autriche) 0.85 — 3) Gerhard Nennig (Autriche) 1.04 — 4) Joos Minsch (Suisse) 1.11 — 5) Edmund Bruggman (Suisse) 1.23 — 6) Léo Lacroix (France) 1.71 — 7) Jean-Claude Killy (France) 1.99 — 8) Egon Zimmermann (Autriche) 3.34 — 9) Peter Rohr (Suisse) 3.67 — 10) Ivo Mahlknecht (Italie) 4.94 — 11) Andreas Sprecher (Suisse) 5.51 — 12) Kurt Huggler (Suisse) 5.87 — 13) Hugo Nindl (Autriche) 6.01 — 14) William Kidd (Etats-Unis) 6.15 — 15) Franz Digruber (Autriche) 6.21.

### Slalom spécial messieurs (46 épreuves):

- 1) Jean-Claude Killy (France) 0 pt. — 2) Karl Scharanz (Autriche) 0.07 — 3) Jules Melquiond (France) 1.15 — 4) Hugo Nindl (Autriche) 1.30 — 5) Franz Digruber (Autriche) et Gerhard Nennig (Autriche) 2.50 — 6) Carlo Senoner (Italie) 3.16 — 7) Léo Lacroix (France) 4.70 — 8) Ludwig Leitner All O. 6.17 — 9) Louis Jauffret (France) 6.97 — 10) Heini Mesner (Autriche) 7.26 — 11) Bengt-Erik Grahn (Suède) 7.50. 14) Raimo Manninen (Finlande) 7.86 — 15) Herbert Huber (Autriche) 9.09 puis: 24) Alain Blanchard (France) 13.48 — 31) Augert Jean-Pierre (France) 15.59 — 34) Bob Wollek (France) 16.18 — 39) Georges Mauduit (France) 18.77 — 43) Michel Arpin (France) 19.77 — 45) Bernard Orgel (France) 21.17.

### Slalom géant messieurs (43 épreuves):

- 1) Jean-Claude Killy (France) Georges Mauduit (France) et Guy Perillat (France) 0 pt. — 4) Willy Favre (Suisse) 0.98 — 5) Karl Scharanz (Autriche) 1.66 — 6) Werner Bleiner (Autriche) 2.07 — 7) William Kidd (Etats-Unis) 2.50 — 8) Jakob Tischhauser (Suisse) 2.83 — 9) Edmund Bruggman (Suisse) 4.72 — 10) Franz Digruber (Autriche) 5.00 — 11) Léo Lacroix (France) 5.03 — 12) Felice de Nicolo (Italie) et Stefan Kaelin (Suisse) 5.86 — 14) James Heuga (Etats-Unis) 6.22 — 15) Gerhard Nennig (Autriche) 6.25.

### Descente Dames (21 épreuves):

- 1—Christl Haas (Autriche) et Erika Schinegger (Autriche) 0 point. 3 — Marielle Goitschel (France) 3.98. 4—Giustina Demetz (Italie) 4.94. 5—Traudi Hecher (Autriche) 5.00. 6—Isabelle Mir (France) 7.52. 9—Annie Famose (France) 7.92. 10—Edith Zimmermann (Autriche) 19.85.

### Slalom spécial Dames (38 épr.):

- 1—Marielle Goitschel (France) et Nancy Greene (Canada) 0 point. 3—Annie Famose (France) 1.22. 4—Christine Béranger-Goitschel (France) 4.39. 5—Penney McCoy (Etats-Unis) 4.81. 6—Traudi Hecher (Autriche) 4.99. 7—Fernande Bochatay (Suisse) 5.00. 8—Brigitte Seiwald (Autriche) 5.15. 9 — Edith Hillbrand (Suisse). 10 — Christl Haas (Autriche) 7.50A. 11—Grete Digruber (Autriche) 7.74. 12—Jean Saubert (Etats-Unis) 8.27. 13—Cathy Allen (Etats-Unis) 10.36. 14—Wendy Allen (Etats-Unis) 11.24. 15 — Christine Terrailon (France) 12.58 puis Madeleine Bochatay (France) 17ème, 12.99. 21—Florence Steurer 15.08. 23—Isabelle Mir, 17.53.

### Slalom géant Dames (33 épr.):

1. Marielle Goitschel (France) 0 point. 2. Wendy Allen (E.-Unis) et Nancy Greene (Canada) 2.50. 3. Florence Steurer (France) 4.19. 4. Thérèse Obrecht (Suisse) 4.35. — 6. Heidi Zimmermann (Autriche) 4.64. — 7. Traudi Hecher (Autriche) 5.05. — 8. Madeleine Bochatay (France) 5.27. — 9. Christine Béranger-Goitschel (France) 5.89. — 10. Sandra Shellworth (E.-Unis) 6.08. — 11. Annie Famose (France) 7.18. — 12. Madeleine Wulliez (Suisse) 7.60. — 13. Jean Saubert (E.-Unis) 7.89. — 14. Christl Haas (Autriche) 9.26. — 15. Joan Hannah (E.-Unis) 9.45. — Puis: 26. Christine Terrailon 17.20. — 22. Ingrid Lafforgue 22.44. — 48. Isabelle Mir, 29.77.

# SKI

avec **JOHN PLATT**  
Instructeur-chef de l'équipe Canadienne

Aux exercices des jambes et des chevilles recommandés la semaine dernière dans cette chronique, ajoutez cette semaine les exercices suivants qui amélioreront votre sens de l'équilibre et durciront les muscles de votre estomac.

### Pour durcir vos muscles

Au début vous trouverez peut-être une certaine difficulté à garder votre équilibre en exécutant cet exercice et à trouver votre point d'équilibre parfait qui vous permettra de concentrer mieux et d'atteindre la perfection d'exécution désirée.

De la position assise, les jambes repliées sur elles-mêmes et remontées vers l'estomac pendant que vos pieds touchent toujours le sol, tendez vos bras vers l'avant et les côtés, à la hauteur des épaules. (Pas confortable du tout, je vous l'assure, mais très efficace pour assouplir vos muscles). Bercez - vous gentiment dans cette position, vos pieds laissant le sol. Gardez votre équilibre en étendant les bras.

### A en faire blémir votre paresse

Étendez maintenant vos jambes vers l'avant ramenant toujours les bras à l'arrière à la hauteur des épaules, ce qui vous permettra de mieux garder votre équilibre.

Lorsque vos jambes et vos bras ont atteint leur pleine extension, changez la procédure, ramenant les jambes vers l'estomac en les repliant et en allongeant les bras vers l'avant pour vous tenir en équilibre.

Vos pieds ne doivent jamais toucher le sol tout au long de ce petit exercice bienfaisant, que vous répétez à cinq reprises. Augmentez la dose de cet exercice répété cinq fois à dix fois la semaine. Respirez lentement, profondément en vous soulevant toujours que je vous recommande ces exercices pour votre propre bien. Dites merci et recommencez!

Un autre petit exercice extrêmement profitable est celui de vous étendre sur le dos, les mains à vos côtés, non vos hanches, et de lever vos pieds du sol à la toute petite hauteur d'environ six pouces, puis de ramener les jambes sur votre estomac; puis allongez les jambes au sol, et... recommencez quatre fois. Ce devrait être assez pour faire blémir votre paresse.

## Vos instructeurs favoris à leurs postes respectifs

- |                    |                                     |
|--------------------|-------------------------------------|
| RAYMOND LANCTOT    | Mt-Plante: La Sapinière — Val David |
| REAL CHARETTE      | Gray Rocks Inn — St-Jovite          |
| BOB CROOK          | Manoir Pinoteau — Mt-Tremblant      |
| BERNARD TROTTIER   | Villa BelleVue — St-Jovite          |
| ERNIE McCULLOUGH   | Mont-Tremblant Lodge                |
| GUY BEARVOETS      | Mont Gabriel                        |
| BOB BOACOCK        | Mont Avila                          |
| GUY NORMANDIN      | Mont Olympia                        |
| GEORGES VIGEANT    | La Réserve — St-Donat               |
| MURRAY YENDALL     | Bromont                             |
| JEAN LESSARD       | Sutton                              |
| ROLAND LESSARD     | Sherbrooke                          |
| MARIO PODORIEZAC   | Mont Orford                         |
| RUSSELL LEGARE     | Lac Beauport                        |
| GIOVANNI GEREMETTA | Mont Ste-Anne                       |

### Ski-sécurité

Un des points importants à souligner lorsqu'il s'agit de ski, c'est que la ville de Montréal assure une protection efficace aux skieurs qui seraient assez malchanceux pour subir des accidents au Lac-des-Castors. Mentionnons en passant que le versant du parc Jeanne-Mance ne sert qu'aux amateurs de toboggan et qu'on n'y fait plus de ski.

La patrouille de ski-sécurité de la ville de Montréal est sous la direction du sergent Durette et son escouade est de neuf policiers séparés en unités de trois hommes chacune, qui se relaient à tour de rôle.

Tous les policiers sont diplômés du corps ambulancier St-Jean et sont équipés d'une trousse de secours pour prodiguer les premiers soins à ceux qui en auraient besoin.



"Glissez mortels... ne marchez pas! semble dire ce jeune adepte du ski. Du talent, de l'entraînement, de la patience et de l'équilibre, et la montagne est à vous!

**PROPRIETAIRES**  
de  
**SKI-DOO**

FAITES PARTIE D'UN  
CLUB PRIVÉ

Storage du 1er décembre au 30 avril

30 milles de pistes intéressantes et sûres pour ski-doo, près St-Adolphe d'Howard, paroisse Ste-Agathe.

Informations:  
**LAC DES PINS, 1022 OUEST, JEAN-TALON**  
273-0525 de 9 A.M. à 9 P.M.

**le petit bonheur**  
AUBERGE DU LAC QUENOUILLE

— **SKI** —  
**VACANCES**

Ecole de ski — Soirées enlevantes  
Cuisine reconnue  
Semaine de ski à partir de \$49.00

Demandez un dépliant:  
Claire Chapdelaine, poste 23 — 527-1257

Boutique de ski

**Andre-Jac**

10,700 rue MILLEN  
Tel: 381-8051  
Tout un personnel professionnel à votre SERVICE!

(à côté de la station de ski Henri-Bourassa)

## 4 BOUTIQUES DE SKI

pour mieux vous servir!

SKIS (fibre de verre — métalliques — bois)

- V R 17 (fibre de verre)
- Allais major (métal)
- Fisher
- Alu
- Blizzard
- Kastle
- Kitzbühel
- Aspen

BOTTINES DE SKI (lacées ou à boucles)

- Le Trappeur
- Rieker
- Kastinger
- Tyrol

FIXATIONS DE SKI

- Marker
- Nevada
- Rocket 1-2-3
- Cubco
- Kinztl, etc.

ANORAKS DE SKI

pour hommes et femmes

- Mossant
- Ski Dress
- White Stag
- Davas
- Catina
- Marison
- Alpine

CHANDAILS "PULL" MONTANT

- Montant
- Sigi
- Scheiber
- Austria

PANTALONS DE SKI "FUSEAUX"

pour hommes et femmes

- Schutzmark
- Pedegree
- White Stag
- Ski Dress

4 BOUTIQUES DE SKI

- 1406 ST-DENIS
- 6955 ST-ELBERT
- CENTRES D'ACHATS WILBERTON
- et ROCKLAND

Ouvert tous les jours et vendredis soir jusqu'à 9 h. 30

Commandes téléphoniques: 288-0251

**OMER DE SERRES**



### Déjà !

On fait déjà du ski aux trois endroits suivants dans la belle province :

1. Lac Beauport
2. Gray Rocks Inn
3. Mont Sutton

Michel Leduc, moniteur de ski de l'Auberge le P'tit Bâtisseur, enseigne, ici, à un groupe de l'école.



Bobby Baun, le meilleur joueur de défense des Maple Leafs de Toronto sera absent du jeu pour une dizaine de jours. On sait qu'il fut blessé à un ortel au cours du dernier match qu'ont livré les Maple Leafs contre les Black Hawks de Chicago. Un examen au rayon-X a révélé hier que Baun s'était fracturé l'ortel en bloquant un lancer frappé de Bobby Hull.

## Diaz remporte la 1ère étape du Tour cycliste du Mexique, hier

ZITUACURO — Le tour cycliste du Mexique s'est ouvert hier sur une victoire du mexicain Heriberto Diaz, qui a remporté en 4 h. 31' 21" la première étape de 162 kms qui se disputait entre Mexico et Zitacuaro. Il a battu au sprint son compatriote Melesio Soto et l'anglais Peter Buckley.

Le mexicain Pedro Ramirez a été le premier amateur de la course. Au premier col, celui de "Las Cruces" qui se trouve à une trentaine de kms de Mexico et à 3.030 mètres d'altitude, il passait en tête avec une minute vingt-sept secondes d'avance sur le peloton, mais était rejoint dans la descente. Un groupe de quinze coureurs prenait ensuite la tête et passait, à la moitié du

parcours, avec 2'37" d'avance sur le peloton. Cette avant-garde comprenait le hongrois György Bolas, l'anglais Peter Buckley, les péruviens Edgar Carpiet et Alejandro Arias et le guatémalteque Saturnino Rustrian. Les deux péruviens et le guatémalteque étaient lâchés un peu plus tard ainsi que cinq mexicains. Sept coureurs franchissaient en tête le deuxième et dernier col de l'étape, la "Lengua de Vaca" à 2.880 mètres d'altitude, le mexicain Melesio Soto emmenant le groupe.

Après une descente vertigineuse, les échappés se présentaient ensemble à l'arrivée, ou Diaz réglait ses rivaux à l'issue d'un sprint très serré. La deuxième étape se disputera aujourd'hui sur les 150 kms qui séparent Zitacuaro et Morelia avec passage du col de Garnica à 2.840 mètres.

## Charles triomphe

AUCKLAND, N.Z. — Le gaucher Bob Charles a terminé sa dernière ronde de façon sensationnelle, hier, tournant un magnifique 68 grâce à sept "birdies" pour ainsi s'assurer de la victoire dans le tournoi Hasting, en Nouvelle-Zélande.

## De la "neige instantanée" servie sur commande dès demain au Gray Rocks Inn

Une généreuse portion de bonne vieille expérience soigneusement mélangée au plus nouvel ingrédient de l'industrie de l'hôtellerie, la neige instantanée — tels sont les éléments de base de la recette,

qui permet aux skieurs de jouir de la saison de ski la plus hâtive de l'histoire du Gray Rocks Inn, à St-Jovite, Québec.

Le populaire hôtel des Laurentides au nord de Montréal est prêt à lancer la saison d'hiver dès demain par une ouverture spéciale qui coïncide avec la fête de l'Action de grâce des Etats-Unis; malgré qu'il soit très tôt pour une telle ouverture, on est confiant que les conditions de ski seront excellentes.

L'équipement de fabrication de neige du Gray Rocks est en pleine opération depuis lundi dernier (14 novembre), et Biff Wheeler, gérant de l'hôtel, prétend que demain, lors de l'ouverture, les pentes seront recouvertes de près d'un pied de belle neige poudreuse.



La moyenne de la température à St-Jovite, durant les mois de novembre et décembre est d'à peu près 30 degrés descendant durant la nuit, de dire Wheeler. Ces conditions sont idéales pour la fabrication de la neige et la pratique du sport du ski, bien que normalement, les chutes de neige naturelle ne procurent habituellement pas de bonnes conditions de ski aussi tôt dans la saison.

Le Gray Rocks fut un des premiers hôtels canadiens à faire l'installation de l'équipement pour fabriquer de la neige. On a cette année, augmenté la capacité de production de neige à cet hôtel, de 50%, ce qui permettra de couvrir 90% des pistes du Sugar Peak. On a aussi augmenté de 35% la capacité de rendement du T-bar no. 1 qui monte au sommet du Sugar Peak.

Cette scène, prise au Gray Rocks Inn de St-Jovite, Québec, montre le contraste frappant qui existe entre le Sugar Peak recouvert de neige artificielle, les montagnes vertes et le lac Ouimet non gelé. On peut voir, immédiatement en arrière des skieurs, l'équipement de fabrication de neige dont la capacité de production a été augmentée de 50% cette année.

Selon Réal Charette, directeur de l'école de ski du Gray Rocks, connue sous le nom de Snow Eagle Ski School, l'augmentation de la capacité de fabrication de neige sera particulièrement utile à la remise en condition des pentes durant la nuit, surtout après un dégel ou au lendemain des journées où il y eut affluence sur les pistes.

Charette ajoute qu'après de nombreuses années d'expérience, on maîtrise si bien l'art de la fabrication de la neige au Gray Rocks maintenant, qu'on a développé des techniques spéciales qui permettent de produire de la neige artificielle égale ou supérieure à la meilleure neige naturelle. Ce qui est très important, dit-il, c'est d'avoir de la neige à volonté, sans avoir à attendre les chutes naturelles.

## Aux premiers jeux canadiens

Les compétitions de ski des Premiers Jeux d'Hiver Canadiens auront lieu du 13 au 19 février 1967. Le Mont Sainte-Anne est l'endroit choisi pour ces compétitions qui réuniront 253 skieurs canadiens.

La compétition est sanctionnée par l'Association canadienne de ski amateur et les règlements de cet organisme sont en vigueur.

L'entrée est ouverte aux skieurs amateurs de classe A et de classe B, conformément aux règles et classifications de cette Association.

Les épreuves du tournoi comportent le slalom, le slalom géant et la course de fond. On ajoute le saut pour les hommes.

Pour chaque épreuve, une équipe a droit à quatre entrées maximum sur cinq inscriptions écrites.

Les skieurs de l'équipe canadienne et "Les Espoirs" sont autorisés à concourir pour la province de leur domicile seulement, même s'ils résident dans une autre province depuis le 1er octobre 1966.

## Le hockey jr vu par — LA FOUINE

Les joueurs du Canadien junior ont été punis à la suite de leur défaite à Kitchener au compte de 7-3 vendredi soir dernier. En effet, tous les joueurs de l'équipe devaient assister au match Canadien-Toronto samedi dernier. Mais l'instructeur Léo Bossy était tellement dégoûté de la performance de ses hommes que seulement Larry Pleau a eu la chance d'avoir un billet pour la partie. Et dans un sens, il en était aussi bien ainsi car les juniors n'avaient rien à apprendre des joueurs de Toe Blake qui ont connu une autre partie lamentable...

C'est un allier droit qui a toujours été reconnu pour sa rapidité...

Derek Sanderson, il aura probablement un essai avec les Bruins de Boston à la fin de l'année, connaît la saison du tonnerre à Niagara Falls. Il est l'un des joueurs qui a passé le plus de temps au banc des punitions, il est le capitaine de son club, il est reconnu comme l'un des meilleurs joueurs à la défensive dans son circuit, il est très costaud et sa réputation comme bagarreux n'est plus à faire. Et présentement, il est au premier rang des compteurs par une bonne marge. Il est certainement dans le livre de Happy Emms...

Les As juniors éprouvent plusieurs difficultés à leur retour dans la ligue Junior "A" du Québec et ils sont installés présentement au dernier rang du circuit de Jacques Plante. Le gérant Paul Dumont cherche présentement dans la province des joueurs qui pourront aider la cause de son club qui a toujours été reconnu comme l'un des meilleurs de ce circuit...

Après un mauvais début de saison, Jacques Beaudoin, le champion compte de la ligue Métropolitaine, l'an dernier, a finalement retrouvé le fond du filet avec le Canadien junior. Ce solide gaillard possède certainement l'un des meilleurs lancers présentement chez les juniors au Canada...

Les As juniors éprouvent plusieurs difficultés à leur retour dans la ligue Junior "A" du Québec et ils sont installés présentement au deuxième rang des compteurs. Emile Francis a une très haute opinion de ce joueur des Rangers de Drummondville...

Benoit Leblanc, ancienne vedette des Royaux de Sorel, était de passage à Toronto, samedi dernier. Il se dirigeait vers Columbus où il portera les couleurs de ce club d'ici la fin de l'année.

Michel Parizeau n'a pas eu de difficultés à s'adapter au jeu de la ligue Junior "A" du Québec et il est installé présentement au deuxième rang des compteurs. Emile Francis a une très haute opinion de ce joueur des Rangers de Drummondville...

Savez-vous que Larry Pleau a obtenu seulement 4 lancers sur les filets pour compter ses 4 buts contre les Marlboros l'autre soir? C'est probablement un record dans son genre. Comme le disait si bien le gérant Jim Gregory des Marlboros après la partie: "Une chance qu'il n'a pas obtenu 10 lancers sur les filets au cours de cette soirée"...

La ligue senior est réellement bien équilibrée cette année. En effet, seulement 3 points séparent le club de la dernière position, les Castors de Sherbrooke, des Rockets de Drummondville qui occupent le premier rang.

Jim McKenny va tellement bien à Tulsa que Punch Imlach songe à le rappeler avec

Lucien Dahmé, C.A. Comptables agréés 276 ouest, rue St-Jacques Suite 110 — 845-4194

PROVOST & PROVOST Comptables agréés 928 est, boul. St-Joseph 526-1661

VIU & ROBIN Comptables agréés 4926 ave Verdun, Verdun 769-3871

Duval, Buteau & Cie COMPTABLES AGREES 159 ouest, rue Craig, Montréal 1 — 861-9987

THORNE, GUNN, HELLIWELL & CHRISTENSON Incorporant AIMÉ GALARNEAU & CIE Comptables agréés

R. J. P. Davison, C.A. J. F. Lusk, C.A. C. A. Poirard, C.A. H. G. A. S. A. H. G. A. S. A. H. G. A. S. A.

800 Place Victoria, Suite 2604 — Tél. 878-3011 Bureaux à travers le Canada et correspondants dans le monde entier

Samson, Bélair, Côté, Lacroix et Associés Comptables agréés

Maurice Samson, C.A. Lucien P. Bélair, C.A. Léon Côté, C.A. H. G. A. S. A. H. G. A. S. A. H. G. A. S. A.

Paul-E. Bantier, C.A. Paul Gauthier, C.A. MONTREAL — QUEBEC — RIMOUSKI 360, rue Saint-Jacques, Montréal — 842-4691

## Ski dans les Alpes! C'est faisable pour vous.



Faites un calcul. Combien vous coûte une fin de semaine ou deux jours à votre centre de ski local préféré? Maintenant multipliez ceci par 7.

La différence entre votre réponse et \$415.00\* est ce qu'il vous en coûtera (ou que vous économiserez!) pour voyager avec Lufthansa vers des vacances de ski dans les Alpes. Cette excursion dure deux semaines à deux centres de ski les plus populaires, soit une durée correspondant à sept fins de semaine. Mais en comparaison de votre fin de semaine habituelle de ski, vous obtenez beaucoup plus de plaisirs!

- Transport par avion ailer et retour aux grands centres de ski d'Europe.
- Une semaine à Kitzbuhel et une semaine à St. Anton, ou Zurs ou Lech.
- Logement aux auberges les plus renommées, y compris le déjeuner.
- Transport sur terre partout.

\$474.00 vous comblera encore plus. Vous pourrez profiter de 3 semaines fabuleuses dont une à Garmisch, une à Innsbruck et l'autre à Cortina. Lufthansa vous permet des escalades dans plusieurs autres villes et sans frais de passage supplémentaires.

Alors, maintenant, calculez tout ceci dans votre ordinateur et vous verrez que vous êtes encore mieux avec l'un ou l'autre des sept excursions de ski dans les Alpes avec Lufthansa. Ou encore demandez à votre agence de voyage de faire le calcul pour vous.

\*Les prix des voyages commencent à \$415.00, pour passage excursion, en classe économique de 14-21 jours ITX de Montréal.

Veillez m'envoyer votre dépliant décrivant des excursions de "Ski dans les Alpes".

Nom \_\_\_\_\_  
 Adresse \_\_\_\_\_  
 Ville \_\_\_\_\_ Prov. \_\_\_\_\_  
 Mon agence de voyage \_\_\_\_\_



## Le ski à prix modique chez les étudiants

Le Club de ski des étudiants, le club ESKIMO, il s'agit d'une association de différents collégiés de la métropole qui entendent grouper tous les étudiants adeptes du ski — sans oublier ceux qui veulent le devenir. Pour cette troisième saison, ESKIMO étend encore ses horizons en invitant cordialement tous ceux et celles qui n'ont pas encore eu la chance de prendre part à ses activités.

- S: 18 fév. Sutton ..... \* 5.00 2.50
- S: 25 fév. Bromont ..... 3.00 2.50
- S: 4 mars Plante ..... 3.00 2.50
- D: 12 mars Orford ..... 4.00 3.50
- S: 18 mars Sutton ..... ??? 5.00
- S: 25 mars Sutton ..... 5.00 2.50
- S: 1er avril: DANSE

LISTE DES EXCURSIONS: M.P. T.

Signification des abréviations: S: Samedi; D: Dimanche; L: Monte-pente; T: Transport; \* Ski après-midi et en soirée. Départ à midi, retour à 11 heures p.m.

- M: 27 déc. Sutton ..... \*\$5.00 \$2.50
- L: 2 janv. Sun Valley ... 2.25 2.50
- D: 8 janv. Orford ..... 4.00 3.50
- S: 14 janv. Olympia ..... \*3.00 2.50
- S: 21 janv. Sutton ..... 5.00 2.50
- S: 28 janv. La Réservé ... 3.00 3.50
- S: 4 fév. Echo ..... 4.00 3.00
- S: 11 fév. Tremblant ..... 4.50 4.00

N.B.: Prix du souper non compris dans les prix. Pour devenir membre du club de ski ESKIMO, appeler: Richard Legault: 256-3818 Marie Charbonneau: 737-6212 Roger Ranger: 389-8735 Richard Roussel: 381-2275

## Ça coûte combien le ski dans le Nord, monsieur?

Nous nous faisons un plaisir de répondre à ceux qui veulent savoir ce que peut leur coûter une semaine ou une fin de semaine de ski dans les Laurentides. Pour donner l'idée la plus exacte possible des prix courants, nous nous sommes adressés au président de l'Alliance des moniteurs de ski du

Canada, M. Raymond Lantôt, qui dirige lui-même deux centres importants de ski, le Mont-Plante et La Sapinière, à Val David. Voici donc un tableau des prix exigés aux deux endroits par M. Raymond Lantôt, qui met plus de 20 moniteurs au service des skieurs de ces deux endroits:

SEMAINE DE SKI AU MONT PLANTE 5 jours complets (lundi au vendredi incl.) incluant cours de ski et les remontées mécaniques \$25.00

SEMAINE DE SKI A LA SAPINIÈRE 5 jours complets (lundi au vendredi incl.) \$15.00

TARIFS REGULIERS DE LEÇONS DE SKI 1 leçon (groupe) ..... \$ 3.50 6 leçons (groupe) ..... \$15.00 Leçon privée (1 heure) ..... \$ 8.00 Leçon privée avec Raymond Lantôt ou Yves Bienvenue (1 heure) ..... \$12.00

LOCATION DE MATERIEL DE SKI Skis ..... \$3.00 par jour ..... \$10.00 par sem. Skis métalliques ..... \$5.00 par jour ..... \$15.00 par sem. Chaussures ..... \$2.00 par jour ..... \$ 9.00 par sem. Cannes ..... \$1.00 par jour ..... \$ 3.00 par sem. Equipement complet ..... \$5.00 par jour ..... \$16.00 par sem. Equipement complet avec skis métal. ..... \$7.00 par jour ..... \$24.00 par sem. NOTE: La semaine de location est de 5 jours.

- ACTIVITES SPECIALES
- Tous les samedis, école pour enfants au mont Plante
  - Stage pour moniteurs amateurs
  - Stage pour vétérans
  - Stage entraînement compétition
  - Ski récréatif
  - Cours spéciaux sur demande



Jean Ratelle, joueur de centre des Rangers de New York, exécutera un retour au jeu le 2 décembre, a annoncé hier la direction de l'équipe de la ligue Nationale. On sait que Ratelle a été opéré à la colonne vertébrale. Agé de 25 ans, il a connu sa meilleure saison dans le circuit Campbell l'an dernier alors qu'il avait récolté 21 buts et 30 assistances en 87 parties.

## La 1ère rencontre intérieure est un succès complet à Laval

Samedi à la Régionale des Mille-Îles à Ste-Rose, se tenait la première rencontre intérieure de la saison 1966-1967 organisée par l'Association

amateur d'athlétisme du Québec. Plus de 300 athlètes ont pris part aux différentes épreuves. Le Club athlétique Laval qui en avait inscrit 24, a réalisé de belles performances malgré sa fondation récente.

Bien que chacun des 24 participants de Laval ait très bien défendu les couleurs de son club, il y en a quelques-uns qui se sont distingués sur-passe; parmi eux-ci, notons: chez les filles: Francine Guérard dans la catégorie Bantam a remporté trois épreuves (haie, 50 vgs, 120 vgs; Johanne Tremblay en a gagné deux (haie et 200 vgs) dans la catégorie Midget; et Madeleine Roberge a fait bonne figure chez les seniors en sortant première du 880 vgs.

Chez les garçons, on remarque: Ruby Giordano, bantam (50 vgs); Daniel Desmarais, bantam (poids); Paul Laliberté, Midget, a remporté l'épreuve du mille; Lino Braumucci, midget (haie); Jacques Desrosiers, juvénile (haie) et Gilles Laroche, senior (600 verges).

La rencontre aura lieu "quand la situation économique du pays se sera améliorée" précise-t-on du côté britannique.

Rencontre annulée

Hodge réussit son premier blanchissage et Canadien remonte au troisième rang

DETROIT — Le Canadien, conduit à l'attaque par Robert Rousseau, a blanchi hier soir les Red Wings de Detroit au compte de 3-0, dans une partie régulière de la ligue Nationale.

On sait que Charlie Hodge a été l'étoile individuelle du Canadien dans la partie de dimanche soir contre les Rangers de New York.

Henri Richard et Robert Rousseau ont marqué leurs buts au dernier vingt. Le Canadien a complètement dominé le jeu à la dernière reprise comme l'indique le total des lancers, soit 11 par le Tricolore contre seulement 4 par Detroit.

Phil Dussault conduira Direct M. Adios, ce soir

A la suite des récentes nominations survenues à la piste Blue Bonnets, les titulaires ont

Inscrits à B.B.

- PREMIERE PERIODE
TROT - Conditions - \$1,100
1. White Prince...
2. Crystal...
3. Lili Song...
4. Inaola Hanover...
5. Buzzy Mir...
6. Landraer...
7. Charlie Wave...
8. Sandy's P.C...
9. Aussi éligibles:
10. Al Marshall...
11. Mike Gingham...
12. Mike Gingham...
13. Mike Gingham...
14. Mike Gingham...
15. Mike Gingham...
16. Mike Gingham...
17. Mike Gingham...
18. Mike Gingham...
19. Mike Gingham...
20. Mike Gingham...

entrepris graduellement leurs nouvelles tâches. C'est ainsi que William Slack, ancien directeur du programme, occupe maintenant le bureau du secrétaire des courses Mike MacCormack.

Il semble que Slack est allé à réussir parfaitement dans ses nouvelles fonctions. Il a commencé lundi et c'est lui qui a préparé les programmes d'hier et de ce soir.

Même si la saison progresse rapidement et qu'il est rare que les courses sur invitation se poursuivent aussi longtemps, Bill a réussi à garder à l'affiche pour la fin de semaine un vrai trot invitation et un ample invitation de \$7,500.

Cette course mettra à l'enjeu une bourse de \$2,000. Elle s'adresse aux amateurs. Le favori en est Direct M. Adios, qui a fait de très bonnes courses récemment sous la conduite de Philippe Dussault.

- PREMIERE PERIODE
8 Cham Mon 13.10 6.40 5.30
3 Henville Lad 4.10 3.90 3.70
Temps: 2:08.2
DEUXIEME PERIODE
4 Vantea Prince 10.40 4.60 3.90
3 McRivys Song 3.40 2.70
Temps: 2:10.1
TROISIEME PERIODE
9 Lord Bri 8.90 6.40 4.90
7 Chaly Dura 12.30 5.80
Temps: 2:07.2
QUATRIEME PERIODE
7 Oik's G 6.90 3.80 2.80
5 Just Mike 4.60 3.00
3 Petros Yonder 4.90
Temps: 2:09.2
QUINQUIEME PERIODE
2 Tournette 38.80 12.80 6.40
5 Jimmy N 9.70 5.30
8 Bredview Bari 3.90
Temps: 2:07.2
SIXIEME PERIODE
1 Lady Dillard S 10.80 4.80 3.30
2 Poular Tris 3.50 2.80
3 Lizoni Clipper 4.60
Temps: 2:08.1
SEPTIEME PERIODE
3 Kiltar 36.50 12.30 5.30
4 Prince Cope 5.30 3.80
7 Fwairde Star 7.70 3.90
Temps: 2:06.2
HUITIEME PERIODE
1 H. Harry 8.20 3.70 2.80
5 Delawky 5.40 3.00
2 Ideal Devet 3.00
Temps: 2:08.1
NEUVIEME PERIODE
4 Mikea Hanover 9.00 3.70 3.30
3 Anne's Intruder 7.70 3.90
5 Petros Yonder 4.90
Temps: 2:05.3
DIXIEME PERIODE
5 Champs Star 7.60 4.30 3.10
3 Chevy Ridge Marty 3.40 2.80 2.10
Succès: 1,500-60



La région du nord-ouest québécois fait encore honneur cette année à sa réputation de pépinière de joueurs de hockey prometteurs... Quatre jeunes athlètes de Rouyn-Noranda figurent parmi les meilleurs joueurs du Canadien junior.

En parlant de Bordeleau, disons qu'il sera absent du jeu pendant quelques semaines à cause d'une fracture d'une épaule... La ligue intercollégiale de football vient de clore une autre saison des plus fructueuses.

Nos jeunes sont-ils à la veille de pratiquer le hockey 12 mois par année? C'est à se demander, à la suite d'une nouvelle annonce que la maison Pepsi-Cola commanderait entre autres, à Expo 67, une scène ambulante où l'on verrait un spectacle sur glace.

La famille Capozzi qui exploite un établissement viticole une manufacture de tapis, un motel et un centre commercial, entre autres entreprises, s'est portée acquéreur de l'immeuble de six étages de l'Elk Club lorsque cet organisme a fait faillite au début de l'année.

LONDRES — Au rallye de Grande-Bretagne, la Lotus Cortina de Jim Clark a de nouveau hier été accidentée. Cette fois-ci, le conducteur écossais a fait trois "tonneaux" près de Towynholm, en Ecosse.



Les Rough Riders d'Ottawa, qui ont défait samedi dernier, à Montréal, les Tiger-Cats de Hamilton 72-17, ont ainsi mérité de passer en finale de la coupe Grey.

Les Rough Riders sont donnés favoris à 7 pts. et plus pour triompher de Regina

VANCOUVER — Tôt mardi matin, un homme, portant un chapeau vert et blanc, est sorti en titubant de l'hôtel Vancouver et a demandé à un policier: "Où est l'hôtel Vancouver?"

Les couleurs arborées par les équipes se vendaient bien lundi soir alors que les poteaux des rues étaient décorés par toute la ville et que la joute de samedi faisait les frais de toutes les conversations.

Les paris étaient nombreux dans tous les milieux alors que les preneurs aux livres favorisèrent Ottawa par 7 1/2 points hier mardi.

1963, à annulé toutes les permissions si bien que tous les policiers seront en devoir vendredi soir et samedi. Ils ont également l'intention d'utiliser leurs 15 chiens dressés.

Les statistiques comparées

Table comparing statistics for Ottawa and Regina. Columns include Points comptés, Points alloués, Gains au sol, Tentatives, Moyenne, Gains dans les airs, Pourcentage, Interceptions par rivaux, Premiers essais, Premiers essais au sol, Premiers essais dans les airs, Bottés de dégagement, Verges, Moyennes.

Ligue Nationale table with columns: J, G, P, N, PP, PC, Pts. Rows include Chicago, Toronto, Montréal, Boston, New York, and Détroit.

A 27 ans, Billy Wayte annonce sa retraite!

HAMILTON — Billy Wayte, un ancien joueur des Alouettes qui évoluait cette saison avec les Tiger-Cats de Hamilton, a annoncé hier son intention de se retirer du jeu dès maintenant.

Wayte, âgé de 27 ans, natif de Winnipeg, a déclaré avoir le désir de s'en retourner chez lui à Fresno, Californie, pour y poursuivre sa carrière comme professeur dans un High School.

Palestre Mtl-Nord 4

SOMMAIRE PREMIERE PERIODE
1-National: Gratton (Bridle-Gratton, J.G.) 4:36
2-National: J.G. Gratton (Gratton, G.) 7:32
3-National: Marois 10:12
4-National: Vincent 15:32, St-Jean 4:32, G. Gratton 15:32, Pepin 15:32, Vincent 15:32, Gratton 15:32.

Capozzi lance un centre de "défolement" pour les hommes d'affaires de Vancouver (\$1,000,000.)

ville, pour la somme d'environ \$1,000,000. Une somme de \$45,000 a été dépensée pour l'installation d'équipement de culture physique et des tapis. Le 7e étage sera réservé pour l'installation de courts de squash, ce qui nécessitera des déboursés de \$50,000.

Il a également offert de mettre l'établissement à la disposition des joueurs de football des Lions de la Colombie-Britannique pour qu'ils demeurent en forme durant la saison morte.

Herb Capozzi a annoncé sa démission comme directeur général des Lions à compter du 31 décembre quand il a posé sa candidature aux élections provinciales du 12 septembre en Colombie-Britannique. Il a été élu sous l'étiquette créditiste dans la circonscription de Vancouver Centre.

Cheevers, l'artisan de la série de triomphes des Bruins

Les Black Hawks de Chicago ont ajouté un autre point à leur avance en tête dans la Ligue Nationale de hockey et leur fameux joueur de centre, Stan Mikita, a pour sa part pris une avance de 5 points chez les compteurs du circuit.

Wings de Detroit en dernière place. Les Leafs ont réussi leur 7e joute nulle samedi soir dernier tandis que les Canadiens ont mis fin à une série de cinq joutes sans défaite des Rangers à New York dimanche.

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES
BREVETS D'INVENTION
Brevets d'invention
MARQUES DE COMMERCE
MARION, ROBIC & ROBIC
2100, rue DRUMMOND
MONTREAL, 25 - 288-2152
Lisez et faites lire "Le Devoir"

WHISKY CANADIEN
POUR QUI SAIT DISTINGUER...
O.F.C.
DISTILLERIES VIELLIS ET EMBOUTILLES AU CANADA PAR CANADIAN SCHENLEY DISTILLERIES LTD., VALLEYFIELD, CANADA

théâtre • musique • cinéma • variétés

Le bruit de la ville

JOLICOEUR

Hier soir, la librairie Lidee a procédé au lancement d'un livre de Robert Hollier L'Homme aux gants noirs dans la collection "Les Aventures de l'inspecteur Jolicoeur".

PICASSO

MOSCOU — Une exposition des oeuvres de Pablo Picasso s'ouvrira le 7 décembre prochain au musée Pouchkine à Moscou à l'occasion du 85ème anniversaire du grand peintre. Près de deux cents oeuvres, notamment des dessins et des céramiques seront présentées à cette exposition. La plupart de ces oeuvres ont été prêtées par la galerie Louise Leiris à Paris. Les autres, des toiles et

des croquis proviennent des musées nationaux soviétiques et des collections privées.

ART HAÏTIEN

A partir de ce soir, se tiendra dans les salons du Conservatoire des Arts, une exposition de toiles en provenance d'Haïti. On y a réuni pour l'occasion quelque 125 pièces artisanales et plus de 25 toiles portées les signatures de Cédor, Gourguère, Savain, Obas, Néhémie, Viard et Wah.

LA CONTRECARPE

"Paris... rive gauche" est précisément le titre du spectacle qui sera présenté demain à 20 h. 30, à la salle académique de l'université de Montréal, par la troupe de chansonniers, "La contrecarpe". C'est un spectacle où se succéderont le mime, la chanson, la poésie et la satire, un spectacle qui évoque tout un monde, Rilke, Ronsard, Audrebert, Genet, Aragon, Ferré, Brel et Ferrat.

horaires des spectacles

THÉÂTRE

LE THÉÂTRE DE QUAT-SOUS — "L'Événement" Sem., 8.30 — Sam., 10.30 — Dim., 7.30 — Rel. lundi. COMÉDIE-CANADIENNE — Colette Renard, 8.30. LE PÉRIOTE — Festival Becket, 8.30. LES SALTIMBANQUES — "Les Bâisseurs d'Empire", Ven. sam. 8.45 — Deux dernières. RIDEAU-VERT — "Du Vent dans les branches de Sassafras", 8.30. Dim.: 2.30 - 7.30. PLACE DES ARTS — "Giselle", 8.30 — "La Margot du bataillon", 8.15. LA FOURRIÈRE — "Qui a peur de Virginia Woolf?", 8.30 — Rel. dim. et lun. L'ÉPIQUE — "Naïves Hirondelettes", 8.30 — Dim.: 7.30 — Relâche lundi. LES APPRENTIS-SORCIERS — "Suzanna", Jeu., ven. sam. 8.30 — Dim.: 7.30 — Spectacles pour enfants: Sam. et dim. 2.30. THÉÂTRE DU GÉSŪ — Jonée Relinghan.

CINÉMA

CINEMATHEQUE — au "Physical Sciences Centre Auditorium, McGill University", ven. sam. 8.30 — Heart Beat, de Griffith (E.-U. 1918) — Sh.: "Le Dieu noir et le diable blond", de Rodia (Bresil, 1963). ALOUETTE — "Hawaii", 8.15 — Dim.: 7.30 — Matinées: sam., dim., mercredi: 2.00. ASTOR — "Trouble with Angels", Sem.: 9.10 — Dim.: 1.30 - 3.30 - 9.10 — "Bora Bora", Sem.: 7.30 — Dim.: 3.30 - 7.30. BILLOU — "Trois filles sur une île", 8.30 - 4.22 - 8.30 — "La Guerre est finie", 2.01 - 5.48 - 9.35. CANADIEN — "Fantomas", 12.00 - 3.20 - 6.30 - 9.45 — "La grosse caisse", 1.50 - 5.10 - 8.30. CAPITOL — "The Appaloosa", 10.35 - 12.45 - 2.05 - 5.10 - 8.40. CHAMPLAIN — "My Fair Lady" (en français), 2.00 - 8.00. CINEAU — "L'Amour parmi les monstres" — Attraction sur scène — "Harboure cherie" (S'adresser au théâtre pour l'horaire). CINEMA FESTIVAL — "Ombakaba", sem. 7.3 - 9.30; dim.: 1.30 - 2.30 - 9.10 - 7.30 - 9.30. CINEMA THEATRE IMPERIAL — "Russian Adventure", Tous les soirs 8.30 — Mer. et sam. 2.00 — Dim.: 1.00 - 4.45 - 8.15. CREMAZIE — "L'Obsédé", 12.40 - 4.23 - 8.06 — "L'Amour à plusieurs visages", 8.45 - 6.30 - 10.15. DUPHIN — "L'Évangile selon Saint-Mathieu", Sem. 7.30 - 9.45 - 7.30 - 9.10; dim.: 12.10 - 2.30 - 5.10 - 7.30 - 9.45. ELYSÉE — Salles Rennais: "Un homme et une femme", Sem.: 7.30 - 9.45 — Sam.: 1.30 - 3.30 - 7.30 - 10.00 — Dim.: 1.30 - 3.30 - 7.30 - 10.00. ÉPIQUE — "Les Flammes", Sem. 7.30 - 9.45 — Sam.: 1.30 - 3.30 - 7.30 - 10.00 — Dim.: 1.30 - 3.30 - 7.30 - 10.00. EMPIRE — "Journal d'une femme d'chambre", Sem.: 6.30 - 10.00 — Dim.: 2.30 - 6.30 - 10.00. "Les Clapotés", Sem.: 8.05 — Dim.: 1.10 - 4.45 - 8.15. ELECTRA — "Coplan X18 casse tout", 12.30 - 2.44 - 4.48 - 10.02 — "Fureur sur le Bosphore", 2.07 - 5.15 - 8.25. "L'Amour en prison", 5.58 - 9.01 — Sem.: 2.08 - 5.15 - 8.22 — "Cal Girls 66", Sam., dim.: 1.32 - 4.32 - 7.32 - 10.32 — Sem.: 12.30 - 3.42 - 6.44 - 9.55. FRANÇAIS — "L'Amour parmi les monstres", 8.30 — "Astravod", 8.30 - 10.00 — Dim.: 12.00 - 2.30 - 6.30 - 9.00 — "La Grosse caisse", Sem.: 8.30 — Dim.: 1.50 - 5.10 - 8.30. GRANADA — "Chien fou", 3.00 - 6.30 - 9.30 — "Chevalier à la rose", 1.10 - 4.30 - 8.40. KENT — "Doctor Zhivago", Sem.: 8.15 — Dim.: 7.30 — Mat. sam., dim., mer.: 2.00. LAVAL — "Gentlemen de Cocody", 12.45 - 5.10 - 8.40 — "La Fille des sables", 2.10 - 6.10 — "Jours de Passassin", 3.45 - 8.15. LOUWIS — "Not with my wife, you don't", 10.15 - 12.30 - 2.40 - 4.45 - 7.05 - 9.20. LA SCALA — "Summer Holiday", 1.00 - 6.15 — "Don't mess with my wife", 4.48 - 8.21 — "L'Amour en prison", 8.48 - 10.01. MERCIER — "Cal Girls 66", Sem.: dim.: 12.00 - 3.03 - 5.58 - 9.01 — Sem.: 2.08 - 5.11 - 8.20 — "Hambourg, quartier interdit", 3.45 - 6.45 - 9.45 — "Les Femmes de l'année", 1.34 - 4.34 - 7.32 - 10.35 — Sem.: 12.30 - 3.42 - 6.44 - 9.56. MONCLALM — "L'Amour à plusieurs visages", sem. 8.05 — sam. dim.: 12.34 - 4.21 - 8.05 — "L'Obsédé", 2.00 - 5.20 - 8.40 — sam. dim.: 2.12 - 5.56 - 9.40. OUTREMONT — "Nevada Smith", 8.30 - 10.00 — "Assault on the Queen", 3.15 - 7.25. PALACE — "The Professionals", 10.45 - 1.30 - 4.10 - 7.15 - 10.10. PAPINEAU — "Chevalier à la rose", 4.30 - 8.00 — "Chien fou", 1.05 - 4.30 - 8.00. PLAZA — "Fantomas", 12.00 - 3.20 - 6.30 - 9.40 — "La Grosse caisse", 1.50 - 5.10 - 8.30. PLACE VILLE-MARIE — Grande salle: "Mandrakola", 1.05 - 3.10 - 5.20 - 7.25 - 9.30 — Petite salle: "The Flame and the Fire", 1.00 - 3.00 - 5.05 - 7.10 - 9.15. RIALTO — "Gul in Trouble", 1.00 - 4.00 - 6.55 - 9.50 — "Common Law Wife", 2.35 - 5.30 - 8.25. RIVOLI — "Chien fou", 3.00 - 6.25 - 9.50 — "Chevalier à la rose", 1.05 - 4.30 - 8.00. SAVOY — "Walk don't Run", 1.00 - 4.25 - 8.15 - 11.35. SAINT-DENIS — "Trois filles sur une île", 12.35 - 4.22 - 8.09 — "La Guerre est finie", 2.01 - 5.48 - 9.35. SEVILLE — "Sound of Music", 8.13 - 11.30 — Mat., sam., dim., mer.: 2.15. SNOWDINK — "Rings and the Ladies", 1.10 - 3.40 - 6.10 - 8.45. STRAND — "Ambush Bay", 10.10 - 12.30 - 2.30 - 5.30 - 8.45 — "Went with a Girl", 12.15 - 4.05 - 8.00. VAS HORN — "The Wrong Box", 1.00 - 3.05 - 5.10 - 7.15 - 9.35. VENDOME — Semaine du cinéma suédois. YVES — "America America", Lun. au ven. 3.30 - 8.30 — Sam. et dim. 2.30 - 7.30 - 10.30. YORK — "The Idiot", 1.10 - 4.15 - 7.15 - 10.15. WESTMOUNT — "The Idiot", 1.10 - 4.15 - 7.15 - 10.15.

Censure et cinéma suédois

La Commission de censure cinématographique du Québec a refusé l'inscription d'un film devant être présenté lors de la semaine du film suédois.

Le film, qui contient quelques scènes de nus, est le premier à être rejeté par le Comité de censure depuis les années d'existence du Festival international du film, qui présente la semaine du film suédois.

Ce film ayant pour titre "Le Serpent" est tiré d'un roman contemporain de Stij Dagerman et a été tourné par un jeune Suédois, Hans Abramson.

M. Knut Hendrik Lindquist, vice-président de l'Institut de cinéma suédois, qui a présidé au choix du film, a déclaré que la décision des censeurs était irraisonnée.

"J'ai été très surpris que le film soit refusé", a-t-il déclaré. "Il doit y avoir un changement de politique récent dans le domaine de la censure au Québec, pour expliquer ce refus."

"En suis à mon premier voyage au Canada, mais je ne peux comprendre pourquoi les Canadiens français doivent être considérés comme étant moins évolués que d'autres, les Français, par exemple, qui ont vu le film dans sa version intégrale," a ajouté M. Lindquist.

LA SEMAINE DU CINEMA SUEDOIS

"Comment débarquer" de Tage Danielson

par Naim KATTAN

Par une belle journée d'été, sept citadins partent à la pêche aux crevettes. Ils savent que la mer c'est l'endroit où il y a beaucoup d'eau, mais ignorent tout des moteurs et des voiliers. La journée s'annonce bien. Malheureusement le mécanisme se détraque. Quatre marins de fortune se trouvent à bord d'un voilier qui va à la dérive, à sa guise. Les trois autres, demeurés au sol ferme tentent vainement de le rejoindre. Voilà toute l'intrigue. Cela permet à Danielson, dont nous avons vu au cours de cette semaine les images suédoises, d'accumuler les gags et l'humour noir. Mélange inusité mais fort réussi. Les personnages sont des clowns involontaires d'une farce qui, peu à peu, tourne au tragique.

Chacun d'eux est habillé et préparé pour la circonstance. Et d'abord les femmes, celle qui s'affaire, qui ne finit d'inventer des solutions terriblement compliquées, il y a aussi sa mère, rompus aux secrets de la nage et du karaté, celle enfin qui, en toute circonstance, boit et fume.

Les hommes remplissent eux aussi, tel que prévu, leurs em-

plis. Il y a celui qui, malgré son air agile, se cogne et se frappe contre tous les poteaux, celui qui, habillé en femme, tente de tenir le gouvernail. Il y a aussi le chef de bureau qui garde son air froid et distingué contre vents et marées et enfin celui qui ne pense qu'à boire et chanter.

Quant ces joyeux marins improvisés finissent par débarquer, ils se rendent compte qu'ils ne sont pas au bout de leurs difficultés. Leur cabane disparaît dans l'horizon, la proie des flammes. Seuls, dans une île déserte, il ne leur reste qu'à attendre la fin fatale. C'est comme cela qu'il ne reste devant nous que des squelettes.

Moralité: Quand on va à la pêche, il faut prendre un minimum de précautions. Mais s'agit-il seulement de pêche? Nos vies ne sont-elles pas gouvernées par des mécanismes fragiles et imprévisibles, qui, à tout moment, peuvent se détraquer?

Le film-champion, passionnant récit d'un hold-up manqué, victoire du cinéma français, avec GABIN et DELON, est CE SOIR à l'affiche du cinéma LE BEAUMONT (rive sud), 1019 boul. Tascheau. Temps: 67f-41f, en même temps que MORT OU EST TA VICTOIRE, tiré du roman de Daniel Rops. Ce soir seulement dans le cadre du Ciné-Cure, à 8 heures.

"WAR AND PEACE"

Un chef-d'oeuvre de la littérature mondiale. Le film de King Vidor d'après L. Tolstoï. Avec Audrey Hepburn, Hugh Hefner, Fonda, Mel Ferrer. À 8.30 en Technicolor.

LE CINEMA VERDI

5380 St-Laurent — 277-4800

"WAR AND PEACE"

Un chef-d'oeuvre de la littérature mondiale. Le film de King Vidor d'après L. Tolstoï. Avec Audrey Hepburn, Hugh Hefner, Fonda, Mel Ferrer. À 8.30 en Technicolor.

LE CINEMA VERDI

5380 St-Laurent — 277-4800

CE SOIR À 8H.15

Blue Bonnets SOIRÉE DES DAMES Soirée théâtrale gratuite

LA PATRIOTE

1474 est, Sainte-Catherine — 521-6666

Desespoir à go go

une comédie musicale de C. Gagnon et P. Bourdon. Tous les soirs à 8h.30.

LES FRANÇAIS

un homme et une femme

VARIETES

Colette Renard à la Comédie-Canadienne

par Jacques THERIAULT

"Le plus extraordinaire, chez Colette Renard, on reconnaît volontiers que c'est la facilité avec laquelle elle passe de la poésie à la truculence, en donnant à tous les genres intermédiaires la note et l'accent justes qui leur conviennent parfaitement." En évoquant ces deux pôles formels, le programme présageait de l'allure du spectacle, de son éblouissement sonore et verbal.

Physiquement, Colette Renard trahit une certaine simplicité: on irait même jusqu'à dire qu'elle n'est pas "d'époque". Mais sa robe perlée, sa coiffure un peu démodée, on les oublie facilement face à son excellente technique d'interprétation. Progressivement, il y a lieu de tomber dans une totale abstraction visuelle, d'ignorer qu'elle est sur scène pour se laisser subjuger par ses chansons.

La première partie du spectacle est plus faible: le contact s'établit difficilement entre la chanteuse parisienne et le public. Peut-être est-ce dû à une trop grande habitude de la scène, à une confiance en soi illimitée, acquise au cours d'une carrière brillante? Notons cependant, quelques très belles chansons telles que "Tu me plais, je t'aime", "Emmène-moi", "Hitchcock", et "Port de Chine".

Bien que quelques éléments scéniques viennent nous gêner pour étayer ses chansons, la deuxième partie du spectacle est excellente. De très belles chansons "à la carte", choisies par le public (tactique habituelle de Colette Renard), apportant ce qui manquait: la chaleur, le contact humain.

NOEL COWARD

Noel Coward a été opéré lundi à Chicago. M. H.M. Tennant, impresario de l'acteur britannique a précisé que l'opération s'était déroulée de façon satisfaisante et que l'acteur était déjà entré en convalescence. Au cours de cette année, Noel Coward avait été atteint de dysenterie lors d'un voyage aux îles Seychelles, dans l'Océan Indien et, de nouveau souffrant en Jamaïque, ce qui l'avait conduit à Chicago pour s'y faire opérer.

ALOUETTE

CE SOIR À 8.15. GUICHET OUVERT 19 am à 9 pm. 318 Ste-Catherine O.

JULE ANDREWS MAX VON SYDOW RICHARD HARRIS

CE SOIR À 8.15. GUICHET OUVERT 19 am à 9 pm. 318 Ste-Catherine O.

"MELODIE EN SOUS-SOL"

EN COULEURS. À 8.30 tous les soirs — 2 h. mer. et sam. Dim. 1 h. — 4.45 — 8 h. 30. Cours de trébuchet (français russe) — au fond de la mer — plusieurs font la loi... acrobates de draveurs sur billes... chasse à la baleine... les danseurs Volschov... à la plage avec les beautés russes... etc. etc.

SAINT-DENIS et Bijou

Le retour sensationnel de YVES MONTAND et la révélation canadienne GENEVIÈVE BUJOLD avec INGRID THULIN. LA GUERRE EST FINIE. Chantant, plaisant, ironique, un vrai bijou! EN COULEURS. TROIS FILLES SUR UNE ÎLE.

TOUT MONTRÉAL RIT AVEC LOUIS DE FUNÈS!

FULGURANT FOU-RIRE FANTASTIQUE! LOUIS DE FUNÈS JEAN MARAIS. LA GROSSE CAISSE. en SCOPE et en COULEURS.

FANTOMAS

en SCOPE et en COULEURS. CANADIEN PLAZA JEAN-TALON. 1204 est, Ste-Catherine 4505, St-Hubert Jean-Talon, à l'est de Pie-IX.

LE FILM QUI A SECOURU LE MONDE!

"Direct, provocant et éloquent, noble et touchant..." Le film est aussi violent que son histoire!" — Magazine Time. "Un film vivant, passionnant, et mieux encore, tout à fait 'croyable'!" — L'Espresso.

"L'EVANGILE SELON S' MATTHIEU"

en film de PIER PAOLO PASOLINI. Ce soir: 7.30 - 9.45. TEL.: 721-6060 — BEAUBIEN PRES HERVILLE.

CONFERENCE DE PRESSE

La Place des arts est un service public, selon F. Mercier, président de la régie

Lors d'une conférence de presse qui a tenu ses assises hier à la Chambre de commerce du district, M. François Mercier, président de la régie de la Place des Arts, décrivait le climat chronique de méfiance qui existe envers nos institutions d'Etat, et de l'incompréhension face à la nature véritable de leurs rôles et de leurs problèmes. "Ce climat nous dit-il, affecte dans une large mesure notre comportement envers nos hommes publics et les problèmes qui les confrontent."

Jusqu'à aujourd'hui, le budget des opérations de la Place des Arts, sous l'administration de la régie, (soit du 14 octobre 1964 au 31 août 1966) a coûté à chacun des deux gouvernements de Québec et de Montréal la somme de \$15,808,190. Ces chiffres tiennent compte des périodes de relâche pendant la saison d'été d'une taxe de 200 millions de l'ordre de \$95,000 perçue par la ville de Montréal. Grosso modo, seulement 50% des revenus proviennent de la location de la Salle Wilfrid-Pelletier; l'autre moitié est comblée par les services auxiliaires, soit les garages et les bars. A ce propos, M. Mercier suggère "que la Place des Arts soit considérée comme un service public. En outre plus de trois ans, plus de deux millions de personnes ont assisté à 902 concerts et spectacles. "Le tableau ne serait pas complet, ajoutait-il, si je ne vous entretenais pas du nouvel immeuble présentement en construction. Il abritera deux théâtres de 1,500 et de 800 places, respectivement conçus pour répondre aux besoins tant du théâtre proprement dit que de toutes autres formes de représentations artistiques."

Puis, il souleva le problème du marché, de sa disponibilité, des risques et des fluctuations imprévisibles. "Dans les conditions que nous connaissons aujourd'hui, on peut se demander si l'imprésario survivra..." Il poursuivit en entretenant deux orientations possibles: "... ou bien l'Etat devra assumer une plus large part des responsabilités financières ou les entreprises et les corporations joueront leur rôle de mécènes." Et, c'est la deuxième option qu'il entend être la plus valable. Il s'agit, pour ces entreprises de commander certaines représentations, qui auraient par le fait même l'avantage d'un prestige et d'une publicité de bon aloi. En terminant sa conférence, M. Mercier stipule que le principe de la collaboration des entreprises aux spectacles "est le corollaire de notre participation individuelle aux arts."

PARAMOUNT PICTURES SEVEN ARTS / RAT STARK

IS PARIS BURNING?

MATINEES Mer. Sam. et Dim. 2 h. 15. SOIREES 8 h. 15. 1487 Ouellet, Ste-Cath. (à l'est de Goy). Réservations par téléphone 937-8378. Guichet ouvert de midi à 9 h. pm.

SEMINE DU CINEMA SUEDOIS

18-24 NOVEMBRE CINEMA VENDOME (PLACE VICTORIA)

sem. 19 nov., à jeu. 24 nov., à 1h.30. PAYS SAUVAGE de Jan Lindblad, s.t.a. Un document extraordinaire sur le monde des oiseaux.

mardi, 22 nov. à jeudi, 24 nov., 3h.30 chaque après-midi. EN COMPAGNIE DE GUNILLA de Lars Gørling, s.t.a. Un portrait social d'une certaine jeunesse.

mercredi, 23 nov., 5h.30, 7h.30. CHEZ MOI à COPACABANA de Arne Sucksdorff, s.t.a. fr. Les enfants sauvages de Rio de Janeiro.

mercredi, 23 nov., 9h.30/jeudi, 24 nov., 5h.30, 7h.30. ICI COMMENCE L'AVENTURE de Jörn Donner, s.t.a. Une femme amoureuse et indécise, avec Harriet Andersson.

jeu. 24 nov., 9h.30. COMMENT DEBARQUER de Tage Danielsson, s.t.a. Une recette de langouste... pas comme les autres.

Billets en vente dès maintenant au Vendôme, de 3h. à 10h. pm. POUR RENSEIGNEMENTS: 878-1451

RADIO-SELECTION

MERCREDI — 23 NOVEMBRE

10h.30 du matin: Fémina et l'expérience des autres. La médecine générale. Animatrice: Mimi d'Estève. 7h.30 du soir: Faire sa vie. L'âge de la retraite: les pensions de vieillesse (Léa Duroy). 8h. du soir: Concert du mercredi. Emile Guleik, pianiste. Sonate en ut majeur, op. 52 et Sonate en la mineur, op. 103 (Beethoven). Sonate en si mineur (Liszt), et Danse russe, extr. de "Petrovitchka" (Stravinsky). (Passe simultanément à CRP-FM).

HORAIRES DE LA TELEVISION

MERCREDI 23 novembre

9.30 Musique. 10.30 La souris verte. 10.45 Sautapic. 11.00 Petit théâtre. 11.30 Long métrage "Sed", à corps perdus, à copier - français. 1.00 Téléjournal. 1.15 Ciné-jeuillet. 1.30 Long métrage "L'homme qui vendit son âme au diable" - Comédie - français. 3.00 Femmes d'aujourd'hui. 4.00 Bobine (C). 4.30 La boîte à surprise. 5.00 Monsieur. 5.30 Richard, cœur de lion. 6.00 Jeunesse oblige. 6.25 Nouvelles du sport. 7.30 Téléjournal. 8.45 Aujourd'hui. 9.25 Les Corsaires (C). 10.00 Septième nord (C). 10.30 Cinéma du mercredi "Noblesse oblige - Bretagne - satire". 11.00 Tirez au clair. 11.30 Téléjournal. 11.50 Supplément régional. 12.30 Nouvelles du sport. 11.35 Les Intrépides (C).

CFTM 10

7.30 Mire - musique. 8.00 Bonnes nouvelles et première édition. 8.45 36-24. 9.00 Toast et café. Manger du beurre MY COUNTRY. Lactaria.

CBF-FM

4 h. p.m.: Le Chef-d'oeuvre de la musique. Concerto no 3 en ré majeur, pour clavier et orchestre à cordes (Bach); Maria aux deux Lycées et Orchestre Tonstudio de Stuttgart, dir. Hans Michael; Concerto pour piano et orchestre, op. 61 (Mendelssohn); Izor Oustrakh, et Orchestre Gewandhaus de Leipzig; Paul Tortelier et Jean Hubeau. 7h.30 du soir: "Reiter" International. Joseph Rousselle, basse; au piano: Charles Reiner, Cycle "Chanta et Danse de mort" et "Chanson de la puce" (Moussorgsky).

CE SOIR À 8H.15

Blue Bonnets SOIRÉE DES DAMES Soirée théâtrale gratuite

LA PATRIOTE

1474 est, Sainte-Catherine — 521-6666

Desespoir à go go

une comédie musicale de C. Gagnon et P. Bourdon. Tous les soirs à 8h.30.

LES FRANÇAIS

un homme et une femme

SPÉCIALISTES DES BANQUETS

depuis plus de 20 ans!

Choisissez Ruby Foo's pour vos réceptions de mariage, banquets, dîners d'associations, défilés de mode et autres réunions d'affaires ou sociales.

Vous avez un choix de huit salons privés, spacieux, climatisés, pouvant contenir de 12 à 350 personnes.

Vous avez un vaste choix de mets chinois, français, américains et de fruits de mer, préparés par des chefs compétents; le tout à bon prix.

Vous avez un superbe choix de vins veloutés et de spiritueux.

Hilda Carlson, l'hôtesse de Ruby Foo's, veillera à tous les détails.

Appelez Hilda Carlson pour plus de renseignements. RE 7-6533

RUBY FOOS

OÙ LA QUALITÉ EST UNE TRADITION

Bonn: malgré les vives réactions que suscite sa candidature, Kurt Kiesinger a la confiance de la CDU

L'opinion de Guy Mollet

DECLARATION DE GUY MOLLET. PARIS — "Lorsque de Gaulle affirme que 'charbonnier est maître chez soi', lorsqu'il casse l'Europe, il est inévitable que le nationalisme renaisse en Allemagne. L'Allemand allemand, c'est du bon gaullisme comme l'était l'Algérie algérienne", a déclaré hier M. Guy Mollet, secrétaire général de la SFIO, au cours d'une réunion avec les maires socialistes.

Interrogé sur les récentes élections en Allemagne, M. Mollet a dit: "Les événements qui viennent de se produire en Allemagne représentent la plus parfaite illustration de ce qu'on pouvait prévoir et craindre comme résultat de la politique gaulliste". Il s'est déclaré aussi "effrayé" de l'élection de quelques néo-nazis que de l'évolution interne qui se produit dans les grandes formations politiques d'Allemagne.

Le secrétaire général du parti socialiste français a réaffirmé que la solution du problème allemand résiderait dans la construction européenne. "Si l'Europe est cassée — elle ne l'est peut-être pas définitivement, je l'espère — que restera-t-il? Deux solutions s'offrent à l'Allemagne, toutes deux dangereuses d'ailleurs: celle d'incorporer l'Allemagne aux Etats-Unis ou bien se rapprocher de l'Est, mais pour son propre compte. Voilà la solution dans laquelle de Gaulle a mis l'Allemagne."

Intervention de M. Milton Klein sur l'Allemagne

OTTAWA — Existence des dispositions en vertu desquelles les alliés occidentaux pourraient occuper de nouveau l'Allemagne de l'Ouest "si le nazisme continue de s'y développer". Cette question, jugée irrévéparable par le président de la Chambre, émanait de M. Milton Klein, député libéral de Montréal-Carling aux Communes et ancien président national de la Zionist Men's Association of Canada.

HERI MAIRE. Arrosé de bon vin repas devient festin. POTS BEAUJOLAIS (1833) 1/2 bouteille \$2.10. VIN FOU Blanc brut (1964) la bouteille \$4.25. ARBOIS Rosé (1967) la bouteille \$2.25. PRODUIT DE FRANCE. Office Général des Grandes Marques, Limite.

BONN — Malgré les attaques lancées contre M. Kurt Georg Kiesinger, candidat chrétien-démocrate (C.D.U.) à la chancellerie, en raison de son passé national-socialiste, le groupe parlementaire de son parti lui a renouvelé hier sa confiance. Il a notamment approuvé à l'unanimité et longuement applaudi le rapport que M. Kiesinger lui a présenté sur l'état des négociations de coalition. A l'issue de cette réunion, M. Kiesinger a lui-même déclaré aux journalistes: "J'ai les mains propres, ces attaques ne me touchent pas." M. Will Rasner, secrétaire du groupe C.D.U., a indiqué, de son côté, qu'il était encore trop tôt pour qu'une tendance se précise en faveur de l'une ou l'autre des coalitions possibles.

M. Karl Mommer, secrétaire du groupe socialiste (SPD), a souligné au contraire, devant la presse, que la candidature de M. Kiesinger à la chancellerie soulève des réserves en raison des réactions que son passé a provoquées à l'étranger. Il a précisé toutefois que son groupe n'avait pas encore pris position à ce sujet. Quant à l'entrée éventuelle de M. Franz Josef Straus, président du groupe chrétien bavarois, au gouvernement, M. Mommer a affirmé qu'elle n'avait "qu'une importance secondaire" et que "M. Straus n'est pas pour nous le destin".

Enfin M. Willy Brandt, président du SPD, a invité, apprend-on, les députés de son parti à ne pas prendre prématurément position sur le problème de la coalition. "Que Straus, a-t-il dit, se prononcera sur les questions de personnes quand les problèmes de fond auront été réglés".

COLOGNE — "Les négociations en vue de former une nouvelle coalition gouvernementale seront achevées entre le 2 et le 10 décembre", a déclaré hier, dans une interview accordée à la radio de Cologne, M. Franz Josef Straus, président du parti chrétien social bavarois (C.S.U.).

Interrogé sur ce qui l'unit à M. Kurt-Georg Kiesinger, M. Straus a déclaré que "le fait d'avoir compris qu'aucun problème de politique étrangère allemande ne pouvait être résolu sans Paris ou contre Paris, et que la voie de l'Europe ne pouvait être franchie qu'avec la France, le liait au candidat-chancelier. "Il est insensé, a-t-il souligné, de dire que je suis l'homme de Kiesinger ou qu'il est le mien". "La C.S.U. apporte à Kiesinger son soutien loyal et la possibilité concrète d'arriver à un résultat acceptable".

BERLIN — "Le passé nazi de Kiesinger est bien connu des Américains. Ils en savent probablement bien plus que nous puisque la semaine dernière ils ont enlevé le dossier Kiesinger de leurs archives et personne n'y a plus accès", a déclaré en réponse à des questions M. Albert Norden, membre du bureau politique du SED.

M. Norden a indiqué que d'autres documents concernant Kiesinger devaient exister. "Les Américains, a-t-il dit, sont en possession des archives complètes du ministère de la propagande du ministère des affaires étrangères et de la radio du Hfe Reich. Mais les documents présentés hier, qui proviennent des archives en notre possession, sont suffisants pour ôter à Kiesinger la qualité de démocrate."

Non! Ne faites pas cela! Voyez Berlitz! Toujours premier dans la recherche linguistique, BERLITZ bat tous les records pour enseigner l'anglais parlé. Les cours accélérés de conversation anglaise BERLITZ sont universellement réputés. Renseignez-vous immédiatement en composant 288-3111, ou présentez-vous 50 Place Crémazie ou 2055 rue Peel. Ecoles BERLITZ Langues Vivantes

Opérations de paix de l'ONU: projet déposé par le Canada

NATIONS UNIES — Le Canada, l'Argentine, le Chili, l'Irlande, le Nigeria et la Norvège ont déposé hier devant la Commission politique spéciale un projet de résolution demandant aux pays membres de l'ONU de faire connaître aux Nations unies l'importance des effets militaires ou civils qu'ils seraient prêts à mettre à la disposition d'une opération de paix de l'ONU. Cette résolution qui a été déposée par le ministre canadien des affaires étrangères du Canada, M. Paul Martin, reconnaît le droit de décider la création et le financement d'opérations de paix de l'ONU, contrairement à la thèse soutenue par certaines grandes puissances, la France et l'URSS notamment, qui estiment que ce droit n'appartient qu'au Conseil de sécurité conformément à la charte de l'ONU.

En outre la résolution canadienne considère qu'une échelle spéciale des contributions au financement des opérations de paix, distincte de celle du budget ordinaire de l'ONU, et tenant compte de l'importance de l'opération et des moyens limités de certains pays sous-développés, pourrait être établie par l'Assemblée générale.

L'Irlande a déjà déposé un projet de résolution qui, sans aller au fond du problème de la création des opérations de paix, prévoit la répartition de leurs frais entre les cinq membres permanents du Conseil de sécurité, à concurrence de 70 pour cent, les pays développés à concurrence de 25 pour cent et les pays sous-développés à concurrence de cinq pour cent.

Un pacifiste américain, rentré d'Hanoi, apporte un témoignage sur l'esprit qui anime le Nord

NEW YORK — Le pacifiste américain David Dellinger, qui est rentré dimanche d'une visite à Hanoi où il s'est entretenu avec MM. Ho Chi Minh et Phan Van Dong, a déclaré hier qu'il ne fallait pas croire qu'une pause des bombardements du Nord-Vietnam suffirait à décider Hanoi à négocier. M. Dellinger, qui est rédacteur en chef de la revue pacifiste "Libération", a passé 3 semaines au Nord-Vietnam. Il a affirmé y avoir vu des hôpitaux et des écoles, apparemment éloignés de tout objectif stratégique, détruits ou fortement endommagés par les bombardements américains.

Sans citer les paroles du président Ho Chi Minh, ni du premier ministre Phan Van Dong, M. Dellinger, au cours d'une conférence de presse à New York, a dit que la plus forte contrepartie que l'on puisse espérer du Nord-Vietnam en cas de pause des bombardements, était simplement qu'ils cessent d'abattre les avions de bombardement. Evoquant ce qu'il appela le chantage de la pause des bombardements, M. Dellinger a déclaré que les Etats-Unis posaient à Hanoi la question suivante: "Que feriez-vous si nous tuons la moitié moins d'hommes qu'actuellement?" Il releva par contre que, parallèlement à la pause des bombardements de décembre 1965 - janvier 1966, Washington avait renforcé son corps expéditionnaire au Sud-Vietnam.

(Suite à la page deux)

Rhodésie: les délais auront tous expiré bientôt mais... M. Wilson ferait un ultime effort pour éviter la rupture avec le régime Smith

LONDRES — M. Harold Wilson ferait un ultime tentative pour éviter la rupture totale entre Londres et Salisbury, déclaré-on dans les milieux londoniens bien informés. Le chef du gouvernement britannique, selon ces milieux, différerait d'une semaine la déclaration qu'il projetait de faire aux Communes jeudi pour annoncer l'échec des discussions préliminaires anglo-rhodésiennes. Il pourrait également décider de dépêcher à Salisbury M. Herbert Bowden, ministre des relations avec le Commonwealth en une "mission de la dernière chance".

On rappelle que la Grande-Bretagne s'est solennellement engagée auprès du Commonwealth à saisir l'ONU de l'affaire rhodésienne et à demander l'application de sanctions obligatoires dans le cas où la rébellion rhodésienne ne serait pas réduite avant la fin de cette année.

La retentissante rencontre d'"homme à homme" entre M. Harold Wilson et M. Ian Smith, dont il a été beaucoup question ces derniers jours se déroulera-t-elle finalement à Londres avant la fin de l'année? C'est la question que l'on se pose dans les milieux politiques de la capitale britannique à la suite des révélations d'une personnalité de la télévision, M. David Frost, annonçant que le chef du gouvernement "rebelle" de Salisbury avait accepté de participer personnellement à son programme. M. Frost a fait état d'une seule réserve: il faut naturellement, a-t-il dit, que le gouvernement ne s'oppose pas à la venue de M. Smith. Mais il est évident que si M. Smith obtient l'autorisation de venir à Londres s'entretenir devant les caméras avec M. Frost, rien ne s'oppose à ce qu'il s'entretienne également avec M. Wilson.

C'est dans son discours du 11 novembre dernier que M. Smith avait pour la première fois exprimé le souhait d'un "face à face" avec le premier

ministre britannique. De source rhodésienne on avait parlé d'une éventuelle rencontre en territoire neutre. On avait alors fait observer que M. Smith avait entrepris une démarche de ce genre et, en considération que si M. Smith en faisait la demande par l'intermédiaire du représentant officiel de la Couronne à Salisbury, le gouverneur Sir Humphrey Gibbs, Or, lundi il ne semblait pas que M. Smith ait entrepris une démarche de ce genre et, l'impatience demeurant totale, le gouvernement britannique

s'apprêtait à demander à la fin du mois aux Nations unies de déclarer obligatoires un certain nombre de sanctions économiques jusqu'à ce que soient appliquées librement.

Quoi qu'il en soit, Whitehall est pour le moment extrêmement réservé en ce qui concerne l'invitation lancée par M. Frost et l'acceptation de principe formulée par M. Smith d'après les indications recueillies auprès des milieux officiels. M. Ian Smith risquerait d'être arrêté et inculpé de trahison, s'il venait à Londres pour

prendre part à l'émission de télévision de M. David Frost, indique-t-on de source autorisée britannique. On précise qu'aux yeux de la loi, le chef du gouvernement rhodésien et ses collègues se sont rendus coupables de rébellion contre la Couronne en proclamant unilatéralement l'indépendance de leur pays le 11 novembre de l'année dernière.

Jusqu'à présent le gouvernement n'a été saisi d'aucune demande du réalisateur de la télévision indépendante tendant à autoriser M. Smith à venir à Londres.

Livre blanc sur la politique économique

LONDRES — Une grande modération en matière de prix et de revenus sera observée dans les secteurs public et privé durant le premier semestre de l'année prochaine. C'est ce qu'annonce un livre blanc publié hier et dans lequel le gouvernement britannique définit les grandes lignes de sa politique économique pour la période de six mois qui suivra la pause actuelle.

A quelques exceptions près, les prix et les revenus seront maintenus à leur niveau du 20 juillet dernier, date à laquelle fut annoncé le programme d'austérité destiné à assainir l'économie britannique.

Le gouvernement, précisent les auteurs du document, continuera de disposer de moyens légaux en vue d'imposer le blocage des prix et des revenus. Il espère cependant ne pas être amené à en faire usage, comptant avant tout sur la participation volontaire de la nation à l'effort de redressement économique.

Des augmentations de prix seront néanmoins tolérées, notamment si elles sont rendues

inévitables par une hausse des cours des produits importés ou des frais occasionnés par des facteurs saisonniers ou encore à la suite d'impôts nouveaux.

Dans le même esprit, une revalorisation partielle des salaires sera acceptée dans certains cas, en particulier lorsqu'elle permet d'accroître la productivité et qu'elle "sert l'intérêt national".

Le dégel des salaires et des prix qui doit intervenir le 1er janvier à l'expiration des six mois de blocage absolu sera de très faible portée, indique-t-on dans les milieux gouvernementaux à la suite de la publication du livre blanc définissant la politique de "sévère modération" qui doit être appliquée au premier semestre 1967.

Environ trois millions et demi de travailleurs — chemins, ouvriers, boulangers, travailleurs du bâtiment, employés municipaux, employés de banques, etc. — touchent les augmentations qui leur avaient été accordées avant le blocage mais qui furent différées à cause de celui-ci. De l'ordre de 3.10 à

7.00, ces augmentations ne pourront d'ailleurs pas être appliquées en bloc dès le premier janvier mais six mois exactement après la date initialement prévue pour leur entrée en vigueur.

Il ne devrait en résulter, selon les estimations officielles, qu'une augmentation d'un p.c. au grand maximum de la masse salariale.

Remise de la séance sur le différend israélo-jordanien

NATIONS UNIES — La séance du Conseil de sécurité sur la plainte de la Jordanie contre Israël, prévue pour mardi après-midi a été remise à cet après-midi, 3 heures. Le porte-parole du secrétaire de l'ONU a déclaré qu'aucun progrès n'avait encore été accompli dans la rédaction d'un texte de résolution qui rendrait Israël responsable des derniers incidents avec la Jordanie.

Togo: capture des meneurs du coup de force

LOME (Togo) — "Tous les meneurs de la tentative de coup d'Etat de lundi sont connus: leurs noms ont été trouvés sur une liste abandonnée dans la poche d'un costume de Me Kutukuli, leader en fuite du parti de l'Unité togolaise. Cette découverte a été faite durant une perquisition au domicile de l'avocat", a annoncé le président Grunitzky hier, à l'issue d'une réunion avec les membres du comité de coordination des partis de la majorité.

Ce comité qui groupe, outre le chef de l'Etat et le vice-président Meatchi, les représentants du MPT, de l'UDPT, de la Juvento et des membres ralliés de l'Unité togolaise, siège au palais de la présidence. Selon le chef de l'Etat, le comité a exploré tous les aspects du problème posé par la tentative de coup de force et "des mesures ont été arrêtées après avis du comité de coordination par moi-même et le vice-président, seules autorités légales". Le président a indiqué en outre qu'il avait reçu le bureau de l'Union nationale des travailleurs togolais pour les dissuader de faire la grève que certains syndicalistes avaient préconisée. Il a enfin annoncé qu'un prochain réunion extraordinaire de l'Assemblée nationale.

On apprend d'autre part que plus d'une soixantaine de messages de soutien au chef de l'Etat lui sont parvenus provenant des populations de l'intérieur du pays. Lomé est calme. Les gens vaquent à leurs occupations et tous les services publics fonctionnent normalement. Aucun incident n'est survenu durant la nuit et le couvre-feu paraît avoir été parfaitement respecté.

Le chef d'état-major le lieutenant-colonel Eya de ma a adressé le message suivant à la population togolaise: "J'appelle la population à prouver par son calme et son attitude digne sa maturité politique. Le président a pris en toute connaissance de cause les mesures pour assurer la paix intérieure. Je convie tous les Togolais sans exception à le rendre le travail. Faites confiance à votre armée qui reste et demeure au service du pays".

M. George Brown est attendu à Moscou ce matin

LONDRES — La visite à Moscou du secrétaire au Foreign Office, M. George Brown, qui ne doit commencer effectivement qu'aujourd'hui sera prolongée d'un jour, apprend-on à Whitehall. Le chef de la diplomatie britannique en effet regagnera Londres jeudi soir. En raison des conditions atmosphériques défavorables, l'avion de M. Brown, parti de Londres avec un retard de 20 heures sur l'horaire prévu a dû atterrir à Leningrad d'où le chef du Foreign Office s'est rendu cette nuit par le train à Moscou.

Splendeur de Noël CHEZ DUPUIS. Le grand magasin canadien à l'accent français. 3 JOURS SEULEMENT! DEMAIN JEUDI, VENDREDI et SAMEDI, LES 24, 25 ET 26 NOVEMBRE. VENEZ TÔT ET ECONOMISEZ. DUPUIS 865 EST, RUE SAINTE-CATHERINE HEURES: 9H.30 A 5H.30